

# ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME ACMA2

BÉNIN

RAPPORT FINAL

**seo** • amsterdam economics



## AUTEURS

OUSMANE COULIBALY (CHEF D'EQUIPE), SOUNKOURA ADETONAH, ALBERT HONLONKOU, INGRID PLAG, MAX KUIPERS (MDF) ; NIENKE OOMES ET ROBBERT RADEMAKERS (SEO)

## COMMANDITÉ PAR

L'AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS-BAS À COTONOU

03-02-2023

**RAPPORT SEO N° 2022-152**

**ISBN N° 978-90-5220-252-5**

## Information et clause de non-responsabilité

SEO Amsterdam Economics n'a effectué aucune recherche sur les informations et données obtenues qui constituerait un audit ou une diligence raisonnable. SEO n'est pas responsable des erreurs ou omissions dans les informations et données obtenues.

**Droits d'Auteur © 2023 SEO Amsterdam.** Tous droits réservés. Les données de ce rapport peuvent être utilisées dans des articles, des études et des programmes d'enseignement, à condition que la source soit clairement et précisément mentionnée.

# Sommaire

Acronymes	0
Résumé	i
Remerciements	iii
1 Introduction	1
1.1 Brève description du programme	1
1.2 Le consortium de mise en œuvre	3
1.3 Objectif de l'évaluation	4
1.4 Structure du présent rapport	4
2 Approche de l'évaluation	5
2.1 Description de l'approche quantitative	5
2.2 Description de l'approche qualitative	7
3 Théorie du Changement	8
3.1 Théorie du Changement de ACMA2	8
3.2 Appréciation de la TdC de ACMA2	8
4 Réponses aux questions évaluatives	10
4.1 Pertinence	10
4.1.1 Pertinence de l'objectif et stratégies du programme à augmenter le revenu des acteurs	10
4.1.2 Pertinence par rapport aux priorités politiques publiques	11
4.2 Efficacité et Impact : Résultats quantitatifs	15
4.2.1 Méthodes empiriques	16
4.2.2 Revenus Agricoles	16
4.2.3 Adoption des bonnes pratiques agricoles	22
4.3 Efficacité : Résultats Qualitatifs	23
4.3.1 Facteurs favorables et difficultés	23
4.3.2 Efficacité pour les 5 résultats	23
4.3.3 Efficacité de l'approche genre	37
4.3.4 Efficacité pour les objectifs spécifiques	38
4.4 Durabilité	38
5 Recommandations pour ACMA3	41
Annexe A : Questions additionnelles de l'enquête	45
Annexe B : Définitions of variables	54
Annexe C : Théorie de Changement ACMA2	57
Annexe D : Les acteurs consultés	58
Annexe E : Liste des document consultés	60
Annexe F : Matrice d'évaluation	61

# Acronymes

ABS	Association Bénin Soja
ACMA2	Approche Communale pour le Marché Agricole - Phase 2
AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire
ASIA	Actions Spécifiques pour l'Intensification Agricole
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CCIC	Cadre de Concertation Intercommunale
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPD	Champ Pédagogique de Démonstration
CVA	Chaîne de Valeur Agricoles
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
FGD	Focus Group Discussion
FNS	Food and Nutrition Security (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle)
IEM	Infrastructure et Équipements Marchands
IFDC	Centre International pour le Développement des Engrais
IMF	Institut de Microfinance
KII	Key Informant Interview
KIT	Institut Royal des Tropiques
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
PAIA-VO	Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée d'Ouémé
PEA	Pôles d'Entreprises Agricoles
PPP	Partenariats Public-Privés
PROVAC	Programme de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale au Bénin
QE	Question d'Évaluation
SIFT	Système d'Information et de Formation Technique
SIM	Système d'Information sur le Marche
SCMM	Système Collectif de Mise en Marché
SFD	Structure de Financement Décentralisé
TdC	Théorie du Changement
TIC4Ag	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Agriculture
UT	Unité de Transformation

# Résumé

**ACMA2 (Approche Communale pour le Marché Agricole - Phase 2) est un projet de renforcement des chaînes de valeur au Bénin.** Il vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales à travers l'augmentation de la productivité agricole et l'accroissement des revenus. ACMA2 s'est déroulé de 2018 à 2022 et fait suite à ACMA1 qui a débuté en 2013 dans les départements de Zou, Plateau et Ouémé. ACMA2 couvrait quatre départements, le département des Collines ayant été rajouté à ces trois derniers. ACMA2 rassemble les producteurs agricoles, les transformateurs, les commerçants, les fournisseurs d'intrants, et les parties prenantes connexes telles que les agences techniques, les institutions de microfinance et les autorités (inter)communautaires, créant ainsi des clusters agroalimentaires et générant des opportunités commerciales pour tous. L'objectif principal de cette évaluation finale est de mesurer l'impact du projet à travers l'accroissement des revenus des acteurs économiques ciblés et de formuler des recommandations pour la troisième phase du projet ACMA.

**L'évaluation finale conclut que, grâce à son approche intégrée au niveau communal, ACMA2 a permis de réaliser de solides progrès, notamment en matière d'augmentation des revenus agricoles.** Ce résultat est particulièrement impressionnant compte tenu des défis causés par la pandémie de COVID-19 et par la crise alimentaire induite par la guerre en Ukraine. Notre analyse empirique rigoureuse démontre que le projet a eu un effet positif significatif sur les revenus agricoles des producteurs qui ont participé à ACMA2, en particulier les jeunes et les femmes. Bien que leurs revenus n'aient pas beaucoup augmenté, ces producteurs ont évité la baisse de revenus subie par les producteurs qui n'ont pas participé à ACMA2. Cela indique que ACMA2 a contribué à la résilience économique des acteurs économiques. Ce résultat quantitatif a été confirmé par nos résultats qualitatifs : les acteurs desservis par ACMA2 ont déclaré avoir tiré profit des activités de ACMA2 en termes d'augmentation de leur production, du prix de vente des produits agricoles, et des revenus agricoles.

**Globalement, les interventions de ACMA2 se sont révélées en mesure de produire les effets attendus auprès des acteurs agricoles.** Il s'agit en particulier de l'amélioration des revenus des acteurs du secteur agricole à travers l'accroissement de la productivité agricole, l'amélioration de la qualité des produits agricoles et l'organisation de leur commercialisation. La logique d'intervention du programme consistait à s'appuyer sur ce qui existe en proposant aux communautés des options d'amélioration : ces mêmes communautés ont été les principaux acteurs des changements réalisés.

**L'évaluation conclut également que ACMA2 a contribué à la valorisation des filières ciblées, en particulier à travers la mise en réseau des acteurs du monde rural à ceux du monde urbain et des pays voisins.** La durabilité des actions du Programme reste désormais subordonnée à la mise en œuvre réussie du mécanisme de réplication des actions de ACMA2, y compris les changements systémiques qu'elles ont soutenus. Ceci inclut l'appropriation des nouvelles technologies par les producteurs (pour augmenter la production) d'une part, et le renforcement du pouvoir de négociation des acteurs économiques d'autre part. La logique d'intervention d'ACMA2 est basée sur la théorie du changement systémique, plaçant les communautés et le secteur privé au cœur des changements visés.

**Les résultats d'ACMA2 ont été significatifs auprès des producteurs, plateformes agroéconomiques, transformateurs, commerçants, ainsi qu'auprès des femmes et des jeunes.** Ce faisant, ACMA2 a initié un changement systémique du secteur agricoles dans les lieux du projet. Cependant, les progrès ne sont pas linéaires et restent fragiles. Une élection (locale), une mauvaise année de production, des inondations qui bloquent les routes et des décisions politiques sur les restrictions commerciales peuvent faire reculer les progrès de quelques années. À l'heure actuelle, les capacités organisationnelles, financières et managériales de certains acteurs cruciaux, tels que les coopératives PPP qui gèrent les IEM et les comités intercommunaux, ne sont pas encore suffisamment solides et résilientes aux chocs.

**Une stratégie d'ACMA, visant à mettre en place des structures de gestion durable des installations de stockage, est bien structurée, mais pourrait prendre de l'ampleur.** Une approche « triple A » a été mise en place pour la création et le renforcement des capacités d'un comité de gestion public-privé. L'expérience montre que ce triple A - à travers lequel les comités sont orientés par ACMA dans trois phases : Appropriation, Appropriation, Autonomie - est efficace, mais que cela prend plus de temps que prévu. Une phase peut durer 2 ans, soit 6 ans au total. Le processus pourrait être accéléré si un plan d'affaires est établi dès le départ pour couvrir les coûts, la contribution

d'ACMA étant par nature plus limitée dès le départ. Un facteur-clé de succès pour le fonctionnement durable de l'IEM est que les comités de gestion disposent d'un système de contrôle financier opérationnel. La fuite de revenus n'entraîne pas seulement une baisse des revenus, mais constitue également un risque pour la confiance mutuelle. L'introduction et la maintenance d'un système de contrôle pourraient être traitées avec plus d'urgence par ACMA. Par exemple, en l'imposant comme condition pour le soutien financier fourni par ACMA.

**Le mécanisme permettant aux producteurs d'accéder à des informations et communications pour la production et la vente de produits agricoles (TIC4ag) est bien conçu, mais son fonctionnement s'est révélé être un défi en pratique.** Bien que les applications elles-mêmes soient solides, l'accessibilité de ces applications pour les utilisateurs était plutôt faible. Sans une amélioration de la couverture internet, notamment dans certaines zones rurales, les producteurs ne pourront pas bénéficier efficacement de cet outil.

**La maîtrise de l'eau pour le maraîchage n'est pas encore effective dans les communes des Collines et du Plateau.** Ceci est particulièrement visible dans la production de piments, où une partie de la production est inondée en raison de la mauvaise gestion de l'eau par les producteurs. En termes de durabilité, il serait souhaitable qu'ACMA installe un système de drainage pour récupérer l'eau excédentaire et développe la transformation du piment qui serait exploitée par les femmes et les hommes pour augmenter leurs revenus.

**ACMA2 a soutenu efficacement les producteurs, les transformateurs et les vendeurs en améliorant l'accès au financement.** Cela a permis aux acteurs de la chaîne de valeur d'investir dans l'augmentation de la production, par l'achat d'intrants de bonne qualité, et d'obtenir de meilleurs rendements agricoles et prix pour leurs produits grâce à la possibilité de stocker la récolte pendant plusieurs mois, et de combler cette période par un crédit de revenu (*warrantage*).

**Les Cadres de Concertation Intercommunale (CCIC) ont joué un rôle important dans la dynamisation du climat d'affaires des entreprises agricoles.** Ils ont pris des mesures effectives pour réduire des difficultés et les barrières commerciales, et ont promu activement l'esprit d'entreprise des jeunes. Le dynamisme des CCIC est plus grand lorsque les problèmes sont tels que les acteurs économiques ne peuvent pas les résoudre par eux-mêmes et deviennent obligés de chercher des solutions ensemble. C'est le cas dans les Collines, où le mauvais état des routes empêche les producteurs de vendre leurs produits à un prix rémunérateur et d'explorer des alternatives. Bien que la contribution financière des municipalités soit fluctuante et imprévisible, notamment en période électorale, elle n'empêchera pas le CCIC d'aller de l'avant, surtout dans les domaines où une action conjointe est nécessaire.

**La nouvelle taxe à l'exportation de produits agricoles menace la stratégie d'intervention d'ACMA et ne contribue pas à améliorer la sécurité alimentaire.** La taxe est particulièrement contraignante pour les ventes groupées à partir des IEM. Ils ont vu la demande baisser jusqu'à 40 pour cent en 2021, et avec elle le prix. L'impact de la taxe est moindre pour les petits exploitants qui peuvent vendre leurs produits en dehors du système formel au Nigeria. « La frontière est poreuse pour les petites quantités », selon une personne interviewée. Les PEA ont besoin du soutien du MAEP et d'autres ministères membres du comité de suivi d'ACMA2 pour plaider en faveur de la suppression ou d'une réduction significative de la taxe à l'exportation car elle est contre-productive. Aussi, l'Ambassade des Pays-Bas pourrait jouer un rôle, en collaboration avec d'autres PTF, pour faciliter le dialogue politique en vue de repenser la taxe à l'exportation.

**Afin d'assurer des résultats durables, ACMA ne doit pas précipiter trop vite son désengagement dans les départements du Zou, du Plateau et de Ouémé.** A la fin d'ACMA2, aucune structure de gestion d'IEM n'est encore financièrement viable. Elles ne pourraient pas payer leur personnel sans le soutien financier du programme. Le départ de ACMA met en jeu le fonctionnement et le maintien des IEM dans les départements du Zou, du Plateau et de Ouémé. Afin de ne pas perdre les résultats déjà obtenus, il serait donc crucial que ACMA3 accompagne les structures de gestion pendant une période plus longue. Une période de soutien et de suivi de faible intensité permettrait aux coopératives de gestion de renforcer leur modèle d'entreprise et de gouvernance, et de devenir financièrement indépendantes. Pour les nouvelles zones, ACMA3 devrait accorder davantage d'attention au développement d'une stratégie de sortie.

# Remerciements

Au terme de cette mission d'évaluation finale du Projet « ACMA2 » l'équipe d'évaluation exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes ayant contribué de son temps et de son énergie pour l'aider à mener ce travail à bien. Elle remercie en particulier l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Cotonou qui a commandité cette mission, ainsi que l'équipe de réalisation du projet et tous les partenaires membres du Consortium qui ont accepté de répondre à nos questions dans des entrevues parfois prolongées.

L'équipe d'évaluation remercie le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et l'équipe de ACMA2 pour son appui et son effort de facilitation lors de la réalisation de cette mission.

Nous sommes également reconnaissants envers tous les acteurs des communes (maires et services techniques), à tous les participants aux discussions de groupe et entretiens pour les informations qu'ils ont bien voulu fournir. Les efforts et la mobilisation de tous ont été très satisfaisants.

# 1 Introduction

L'introduction commence par une description de ACMA2, et est suivie d'informations sur cette évaluation finale, y compris l'objectif et la structure du rapport.

## 1.1 Brève description du programme

**Le programme ACMA2 « Approche communale du marché agricole au Bénin - Phase 2 » s'est déroulé de décembre 2017 à novembre 2022.** Il faisait suite à une première phase, ACMA1, dont la période de mise en œuvre s'est déroulée de novembre 2013 à novembre 2017. Ces deux phases du Programme ACMA2 ont été financées par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Bénin. La phase 2 du programme ACMA disposait d'un budget de 17,5 millions de Euros pour les 4 années de sa mise en œuvre. En août 2021, ACMA2 a reçu une extension d'une année avec un budget de 3,6 millions d'Euro dans le but d'appuyer la durabilité du programme.

**L'objectif global du programme était d'accroître les revenus agricoles des acteurs économiques directs des Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA).** Pour y parvenir, trois objectifs spécifiques ont été définis :

1. Accroître les échanges commerciaux des produits agricoles par les acteurs organisés des PEA ;
2. Améliorer la productivité agricole des producteurs et transformateurs ; et
3. Réduire les barrières aux échanges commerciaux des produits agricoles à l'intérieur du Bénin et avec les pays limitrophes, notamment le Nigéria.

**Les groupes cibles du programme ACMA2 comprenaient de multiples acteurs de la chaîne de valeur : producteurs, transformateurs et commerçants.** Une attention particulière a été accordée aux jeunes (18 à 35 ans) et aux femmes, dans la zone géographique du programme.

**Le programme ACMA2 était mis en œuvre avec les parties prenantes locales suivantes :**

- Les acteurs d'appui qui fournissent des services aux acteurs économiques. Il s'agissait des fournisseurs d'intrants agricoles, transporteurs, banques, institutions de microfinance, services d'appui-conseil, etc. Ils fournissent des services non payants (secteur public ou associatif) ou payants (secteur privé) aux acteurs économiques.
- Les autorités locales. Ce groupe comprenait notamment les mairies et leurs services, et les autorités départementales nationales, à travers leurs services décentralisés, qui étaient chargés du contrôle de l'application des réglementations qui régissent les activités des acteurs économiques et leurs relations commerciales. Ces autorités étaient également chargées d'orienter les investissements publics dans les infrastructures et équipements ruraux.

**L'approche du programme consistait à faciliter les concertations multi-acteurs au niveau des Pôles d'Entreprises Agricole (PEA) et des Cadres de Concertation Inter-Communaux (CCIC).** Le programme facilitait l'accès des acteurs économiques (producteurs/trices, transformateurs/trices, commerçant(e)s, etc.) des PEA aux marchés locaux et sous-régionaux (notamment nigérian) à travers des actions ciblées sur les chaînes de valeurs des produits. Il s'agissait d'une part, de l'accès aux intrants et innovations agricoles, l'accès aux financements, la commercialisation et la professionnalisation ; et d'autre part, des dynamiques multi-acteurs prenant en compte des ressources et potentialités disponibles au sein des communes. Selon les marchés rémunérateurs ciblés, les acteurs ont identifié les actions à entreprendre en puisant dans les domaines d'activités. A travers les CCIC, le programme facilitait le dialogue entre le secteur public (communes) et le secteur privé (représenté par les PEA) pour aborder ensemble les obstacles qui entravent le commerce des produits agricoles en général, et particulièrement ceux qui influencent le commerce transfrontalier, notamment avec le Nigéria.

**Le programme ACMA2 est intervenu dans cinq domaines d'interventions.** Ces domaines ont été mis en œuvre de manière intégrée pour assurer une approche d'intervention cohérente et holistique afin d'arriver à terme à des changements systémiques et durables :

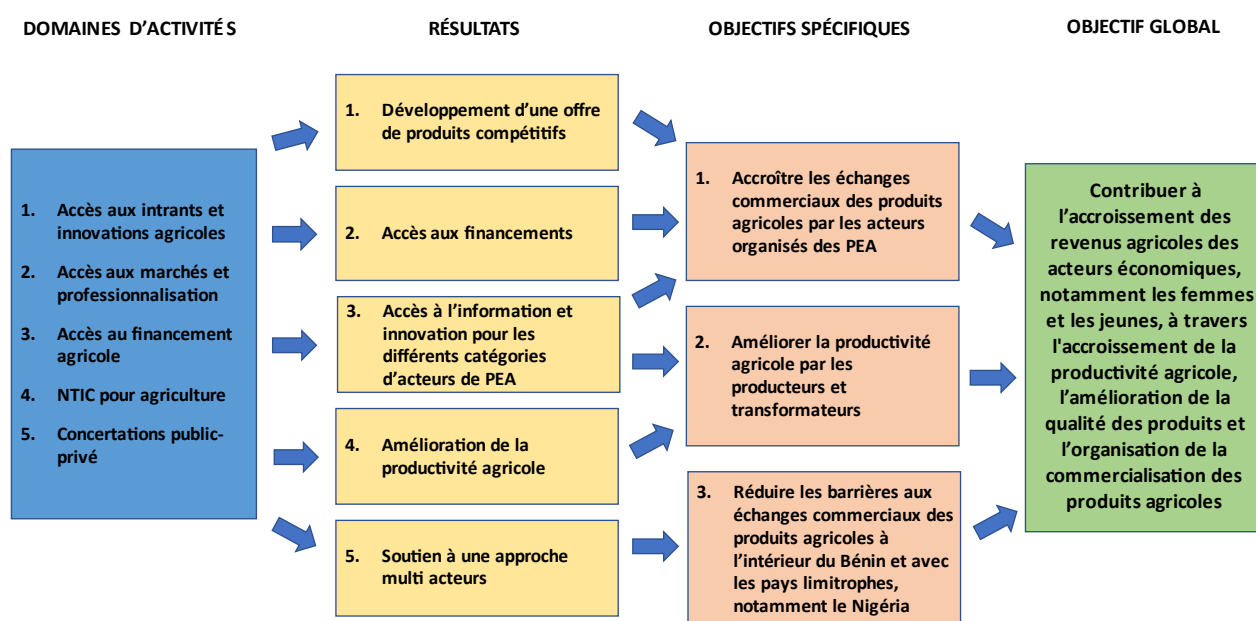
1. Accès aux intrants et innovations agricoles
2. Accès aux marchés et professionnalisation
3. Accès au financement agricole
4. NTIC pour agriculture
5. Concertations public-privé

À ces cinq domaines s'ajoutent les actions transversales, telles que :

- Le suivi-évaluation des activités et des performances du programme
- La communication et capitalisation des acquis du programme

Le cadre des résultats est schématisé dans la Figure 1.

Figure 1 : Cadre des résultats de ACMA2



Source : Documents fournis par ACMA2.

**ACMA2 était axé sur 7 chaînes de valeur agricoles.** Ces chaînes de valeur comprenaient : l'huile de palme/les noix palmistes, le maïs, le soja, l'arachide et ses dérivés (huile et klui-klui), le piment, le manioc et ses dérivés (gari, tapioca, lafun, cossettes), et (7) le poisson (frais et fumé).

**Le programme couvrait 28 communes au sein de quatre départements** (cf. Figure 2), les départements de l'Ouémé, Zou et Plateau ayant aussi bénéficié des appuis de ACMA1.

Figure 2 : PEA, IEM et UT dans la zone d'intervention de ACMA2

Dépmt	Commune	PEA								IEM								U. T.		
		Mais	Soja	Manioc	Piment	Arachide	Poisson	Noix de palme	Mais	Soja	Manioc/Gari	Piment	Arachide	Poisson	Noix de palme	Manioc/Gari	Poisson			
<b>Collines</b>	<b>18</b>	6	6	4	1	1			2	5	1	1	0	0	0	3	0			
	SAVE	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
	SAVALOU	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
	OUESSE	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
	GLAZOUE	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
	DASSA-ZOUME	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
	BANTE	[Orange bar]							[Blue bar]	[Red bar]						[Blue bar]	[Red bar]			
<b>OUEME</b>	<b>11</b>				2		5	4	0	0	0	1	0	2	3		1			
	ADJARRA						[Orange bar]								[Blue bar]					
	ADJOHOUN				[Orange bar]										[Blue bar]					
	AGUEGUES				[Orange bar]										[Blue bar]					
	AKPRO-MISSERETE						[Orange bar]								[Blue bar]					
	AVRANKOU						[Orange bar]								[Blue bar]					
	BONOU						[Orange bar]								[Blue bar]					
	DANGBO				[Orange bar]						[Blue bar]									
	PORTO-NOV										[Blue bar]									
	SEME-KPODJI						[Orange bar]								[Blue bar]					
<b>PLATEAU</b>	<b>12</b>	3		2	2		1	4	3	0	1	0	0	0	1					
	ADJA-OUERE			[Orange bar]	[Orange bar]			[Orange bar]			[Blue bar]									
	IFANGNI	[Orange bar]						[Orange bar]			[Blue bar]									
	KETOU			[Orange bar]				[Orange bar]			[Blue bar]									
	POBE	[Orange bar]			[Orange bar]			[Orange bar]			[Blue bar]									
	SAKETE						[Orange bar]	[Orange bar]							[Blue bar]					
<b>ZOU</b>	<b>24</b>	8	2	5	2	4	2	1	3	0	0	0	0	0	0	1				
	ABOMEY	[Orange bar]		[Orange bar]							[Blue bar]									
	AGBANGNIZOUN	[Orange bar]				[Orange bar]					[Blue bar]									
	BOHICON	[Orange bar]									[Blue bar]									
	COVE			[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]												
	DJIDJA	[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]			[Blue bar]									
	OUIHNI	[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]			[Blue bar]				[Blue bar]					
	ZAGNANADO	[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]												
	ZA-KPOTA	[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]												
	ZOGBODOMEY	[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]		[Orange bar]			[Blue bar]									
		17	8	11	7	5	8	9	8	5	2	2	0	2	4	4	1			
		65								23								5		

Source : Rapport Annuel Analytique 2021. ACMA2. Mars 2022.

## 1.2 Le consortium de mise en œuvre

Le programme ACMA2 était mis en œuvre par un consortium de trois organisations internationales : IFDC, CARE et KIT :

- **IFDC** a dirigé le consortium. L'IFDC a été fondé à l'origine sous le nom de Centre international de développement des engrais. Depuis 1974, il s'est concentré sur l'augmentation et le maintien de la sécurité alimentaire et de la productivité agricole dans plus de 100 pays en développement grâce à la mise au point et au transfert de technologies efficaces et respectueuses de l'environnement en matière d'éléments nutritifs pour les cultures et d'expertise agro-industrielle. Son principal objectif aujourd'hui est de réduire la faim dans le monde en introduisant des pratiques agricoles améliorées et des technologies d'engrais aux agriculteurs et en reliant les agriculteurs aux marchés. L'organisation est actuellement active dans 23 pays en développement et a son siège en Alabama, aux États-Unis.

- **CARE** Bénin-Togo assurait le rôle de la coordination des activités de ACMA2 au niveau des quatre départements ciblés. CARE a apporté une expertise dans la maîtrise d'ouvrage communale, dans l'accès au financement agricole inclusion à travers l'appui aux Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), dans le domaine du genre (inclusion des femmes), et en matière de normes et qualité des produits.
- **KIT**, l'Institut Royal des Tropiques des Pays Bas, était principalement impliqué dans les activités de suivi, évaluation et capitalisation. KIT est un institut de recherche appliquée basé à Amsterdam aux Pays-Bas, œuvrant dans les domaines d'expertise suivants : la santé, le développement économique durable et le genre. Leur travail est guidé par la réalisation des objectifs de développement durable.

Le consortium a travaillé également avec des partenaires privilégiés, notamment Sahel Consulting Agriculture & Nutrition Ltd basé au Nigéria pour la mise en relation avec le marché nigérian ; l'Union des Producteurs Agricoles Développement International (UPA DI) du Québec pour le système collectif de mise en marché (SCMM) ; et le bureau Nexis 7, basé aux Pays Bas pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour l'agriculture (NTIC - Agriculture).

### 1.3 Objectif de l'évaluation

**L'évaluation finale visait à analyser les performances du projet ACMA2 et à en tirer les enseignements et recommandations nécessaires.** En particulier, l'évaluation externe finale a servi deux objectifs principaux :

1. Évaluer les progrès accomplis en matière d'obtention de l'impact intermédiaire (*accroissement des revenus des bénéficiaires*) et des outcomes ou résultats intermédiaires (*les 5 domaines de changement interconnectés*) ;
2. Identifier les leçons et les recommandations pour une éventuelle troisième phase du projet : quelles approches ont-elles été couronnées de succès et que devrait-il être modifié ?

**Ce rapport résume nos conclusions et triangule les informations disponibles provenant de plusieurs sources** : les données de suivi et d'évaluation (S&E) d'ACMA2 (mises à jour au 30 septembre 2022), les entretiens avec les bénéficiaires et parties prenantes par l'équipe d'évaluation, l'enquête auprès des ménages réalisée sous la supervision de KIT avec des questions supplémentaires de l'équipe d'évaluation, et des recherches documentaires.

**Conformément au mandat, le présent rapport final comprend :**

- Une évaluation qualitative et quantitative de l'impact, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité et de la pertinence du programme basée sur l'analyse des informations suscitées ;
- Des conclusions et recommandations pour une troisième phase du projet ACMA.

### 1.4 Structure du présent rapport

**Le présent rapport est structuré comme suit.** Le chapitre 2 décrit l'approche de l'évaluation. Le chapitre 3 fournit une brève description de la théorie du changement de ACMA2 et des systèmes de S&E associés. Le chapitre 4 présente les réponses aux questions évaluatives. Les recommandations sont présentées dans le chapitre 5, juste après le résumé. Les annexes comprennent des détails sur les questions de l'enquête (annexe A), la stratégie empirique (annexe B), la théorie du changement de ACMA2 (annexe C), la liste des acteurs consultés (annexe D), les documents consultés (annexe E) et la matrice d'évaluation (annexe F).

## 2 Approche de l'évaluation

Le consortium SEO-MDF a entrepris une approche mixte à l'évaluation finale. Les méthodes utilisées comprennent l'étude documentaire, l'enquête quantitative auprès des bénéficiaires, les entrevues avec les informateurs clés (KII) et les discussions de groupes avec les bénéficiaires et les plateformes multi-acteurs.

### 2.1 Description de l'approche quantitative

**Cette analyse quantitative examine empiriquement si ACMA2 a contribué à l'autonomisation économique des acteurs vulnérables (en particulier les ménages d'agriculteurs) au Bénin.** La principale variable de résultat que nous considérons est le revenu agricole des ménages d'agriculteurs avant, pendant et après les interventions du programme. Des revenus stables et suffisants pour les ménages sont une condition préalable essentielle pour assurer la sécurité des moyens de subsistance, la résilience économique et la qualité de vie des ménages vulnérables (voir Figure 3).

**Sur le long terme (en haut de la figure 3), nous présumons que l'augmentation des revenus agricoles des ménages se traduira par un impact durable sur la sécurité des moyens de subsistance, en particulier par l'amélioration de l'épargne des ménages et des scores de faim.** L'épargne des ménages est un indicateur d'impact clé pour l'autonomisation économique car l'épargne améliore la résilience économique des ménages vulnérables et reflète la possibilité pour ces ménages de mettre de côté une partie de leurs revenus agricoles en vue de réaliser des investissements futurs. Par conséquent, comme alternative aux revenus agricoles des ménages, nous considérons les changements dans l'épargne (auto-déclarée) des ménages et les scores de faim comme résultats pour estimer l'impact de ACMA2.

**Notre stratégie empirique comprend trois approches complémentaires (voir l'annexe A pour un résumé détaillé) pour déterminer l'efficacité et l'impact de ACMA2.** Tout d'abord, nous estimons un modèle de différences dans les différences (le modèle de base de notre approche empirique) pour identifier de manière causale l'effet de ACMA 2, en particulier sur les revenus agricoles des ménages. Bien que le modèle des différences dans les différences soit l'approche la plus rigoureuse, certaines hypothèses clés ne sont pas respectées et rendent le modèle de base incomplet au mieux et invalide au pire.

**Une hypothèse-clé étant violée est l'absence de retombées sur le groupe de contrôle, car ACMA2 a eu des effets sur certains membres du groupe de contrôle.** Des membres du groupe de contrôle (n'étant donc pas inclus directement dans le programme) ont indirectement bénéficié du programme par le biais de leurs réseaux sociaux, en particulier des amis et voisins eux-mêmes bénéficiaires et donnant une partie de leurs ressources aux non-bénéficiaires (voir Annexe A). Par conséquent, le modèle de base des différences dans les différences est susceptible de sous-estimer l'impact de ACMA2 car l'écart des revenus agricoles entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle est artificiellement réduit du fait que le second groupe profite du premier. En outre, il y a eu d'autres violations (un peu moins graves) des hypothèses de différences dans les différences que nous discutons en détail dans l'annexe A.

**En raison de ces défis empiriques, nous introduisons une extension consistant à retirer de l'analyse les membres du groupe de contrôle ayant indirectement bénéficié de ACMA 2 (voir l'annexe A pour toutes les extensions).** Ces extensions utilisent la même approche rigoureuse de différences dans les différences, mais considèrent un sous-échantillon particulier ou une variable de résultat différente pour réduire l'impact de la violation des hypothèses.

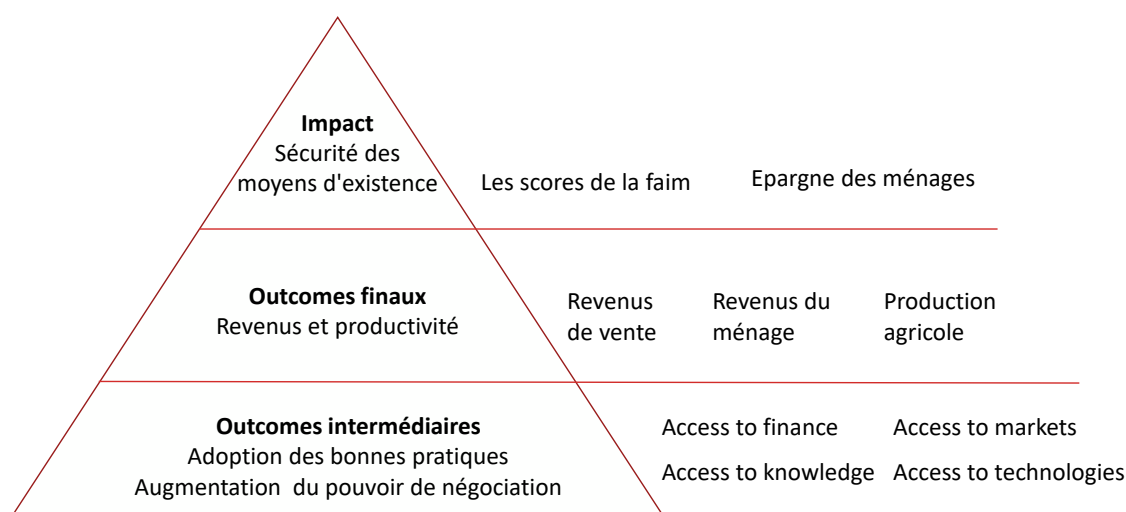
**En outre, nous complétons le modèle de différences dans les différences par deux autres approches empiriques, la première consistant à recueillir des informations sur les souvenirs des répondants concernant leur changement de statut social pendant la période d'intervention.** De la même manière que pour le modèle de

différences dans les différences, nous comparons le groupe de contrôle (les non-bénéficiaires) et le groupe de traitement (les bénéficiaires), mais nous utilisons des informations sur leurs améliorations perçues en termes de revenus du ménage, d'épargne et de mobilité sociale. Cette approche présente moins de contraintes empiriques, car nous ne considérons qu'un seul point temporel - nous interrogeons directement les répondants sur la contribution estimée de ACMA 2 (voir l'annexe B sur l'élément du questionnaire) dans l'enquête finale.

**Néanmoins, l'utilisation des changements de statut social perçus par les répondants est une méthode moins objective pour déterminer l'impact de ACMA 2 comparée à l'approche des différences dans les différences utilisant les changements dans les revenus mesurés (en FCFA).** Le problème dans l'utilisation des données de rappel est que les répondants répondent à certains éléments du questionnaire de manière subjective (par exemple, avec la conviction de recevoir plus de ressources ou de satisfaire l'enquêteur). Cependant, nous ne trouvons pas de preuves empiriques à l'appui de la réponse subjective des répondants, de biais cognitifs (par exemple, le biais de disponibilité - les répondants extrapolent leur situation actuelle au passé) ou d'autres problèmes qui limiteraient l'utilité de cette approche (voir l'annexe A pour une analyse approfondie). Par exemple, pour un indicateur sur la mobilité sociale perçue (voir Annexe B), nous utilisons deux éléments de questionnaire distincts - de telle sorte que les répondants n'ont aucune indication pour savoir que ces éléments de questionnaire sont liés - et nous ne trouvons pas de réponses différentes aux indicateurs basés sur un seul élément de questionnaire. Par conséquent, nous nous sommes autorisés à utiliser cette approche pour compléter l'approche des différences dans les différences.

**La troisième approche empirique que nous appliquons dans cette évaluation considère l'efficacité de ACMA2 dans la promotion de bonnes pratiques agricoles parmi les bénéficiaires.** À court terme (en bas de la Figure 3), ACMA2 cible l'adoption de bonnes pratiques agricoles (les variables de résultats intermédiaires) y compris le renforcement de la communauté et l'accès au financement (externe) et aux intrants de production de haute qualité (par exemple, les engrais), entre autres. La littérature académique a établi des liens forts entre ces bonnes pratiques agricoles d'une part et l'amélioration des revenus agricoles des ménages d'autre part (voir par exemple Chavas, 2008, pour une étude). Par exemple, Binswanger et al. (1993) constatent que l'accès aux financements externes améliore les revenus agricoles des ménages d'agriculteurs de manière substantielle et significative. Par conséquent, pour comprendre les mécanismes causaux par lesquels le programme stimule les revenus, nous étudions l'adoption de ces bonnes pratiques (agricoles) en tant que variables de résultats intermédiaires pertinentes. Si nous observons que les ménages bénéficiaires sont davantage susceptibles d'adopter ces bonnes pratiques agricoles par rapport aux ménages non bénéficiaires, nous pouvons supposer que les revenus agricoles du premier groupe ont davantage augmenté que ceux du second (sur la base des liens de causalité établis dans la littérature universitaire).

Figure 3 : Variables de résultat et d'impact pertinentes pour examiner l'efficacité de ACMA2



Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

## 2.2 Description de l'approche qualitative

**En plus de l'approche quantitative, l'équipe d'évaluation a déployé une méthodologie qualitative, participative et transversale pour obtenir des données sur les résultats des interventions de ACMA2 et les interpréter.**

Les conclusions et recommandations se basent sur 4 missions de terrain, dans la période août - septembre 2022. L'équipe d'évaluation a rencontré les PEA, les OPA, les CCIC, les ATDA et les partenaires de mise en œuvre dans quatre communes dans les départements de l'Ouémé, du Zou, du Plateau et des Collines (voir Annexe C).

L'équipe d'évaluation a choisi une approche basée sur les éléments suivants :

- *Approche qualitative* pour permettre de mettre en valeur les données quantitatives et de comprendre la richesse et complexité du programme : entretiens semi-structurés et ouverts, organisation des discussions avec des groupes de bénéficiaires au niveau local.
- *Approche de la Théorie de Changement* pour visualiser la logique d'intervention, enrichir la réflexion stratégique et faire le point sur les changements ou résultats atteints.
- *Approche participative* pour mieux comprendre la perception de ACMA2 parmi les différents acteurs. L'équipe d'évaluation a organisé des entretiens avec des acteurs de ACMA2 et un atelier de valorisation des premiers constats et conclusions.

---

**L'équipe d'évaluation a utilisé diverses méthodes pour collecter ces données** afin de pouvoir trianguler les renseignements fournis et mettre en valeur les perspectives multi-acteur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Revue documentaire ;
- Entretiens semi-structurés avec le personnel du programme et les acteurs impliqués, au niveau départemental et à Cotonou ;
- Discussions de groupes avec les PEA, OPA et des groupes de bénéficiaires ;
- Atelier avec les membres du Groupe de Référence et deux acteurs-clés dans l'exécution du programme.

Les acteurs rencontrés lors de la phase de collecte de données qualitative de cette évaluation sont présentés dans l'annexe C.

## 3 Théorie du Changement

Le chapitre 3 comprend une description de la Théorie du Changement (TdC) de ACMA2 (section 3.1), l'appréciation de la TdC par l'équipe d'évaluation (section 3.2), ainsi qu'une proposition d'ajustement de la TdC (section 3.3).

### 3.1 Théorie du Changement de ACMA2

**L'équipe d'évaluation a utilisé la Théorie du Changement (TdC) développée par ACMA2 comme base d'appréciation (Annexe B).** La logique de cette TdC est la suivante :

**En termes d'outcomes :**

- **La productivité agricole est améliorée** à travers l'organisation de l'approvisionnement en intrants agricoles de qualité. Ceci est effectué en facilitant l'accès de toutes les catégories sociales aux financements (crédits intrants) et à l'information sur des pratiques agricoles améliorées (systèmes d'information financière et technique) ;
- **Les échanges commerciaux des produits agricoles sont accrus** en ciblant des marchés rémunérateurs et accessibles aux différentes catégories sociales avec une offre de produits agricoles compétitifs,
  - à travers la professionnalisation des organisations agricoles (mise en marché collective au niveau des Infrastructures et Équipements Marchands, en abrégiation IEM), mise en œuvre en facilitant leur restructuration inclusive et leur accès au financement (crédits d'achat/stockage), ainsi que leur accès à l'information de marché, et
  - à travers les groupements de base (vente groupée) en facilitant leur mise en réseau (femmes et jeunes) et leur accès au financement (crédits de campagne) et à l'information de marché (système d'information de marché) ;
- **Les barrières aux échanges commerciaux sont réduites** à travers l'amélioration du fonctionnement des Cadres de Concertation Intercommunaux (CCIC) avec comme effet l'amélioration du climat des affaires au niveau local, des infrastructures structurantes opérationnelles, les désagréments dus à des défauts de la route réduits pour diminuer les coûts de transaction, et des solutions trouvées pour l'insertion des jeunes et des femmes dans les activités au sein des chaînes de valeurs pour améliorer leur revenu.

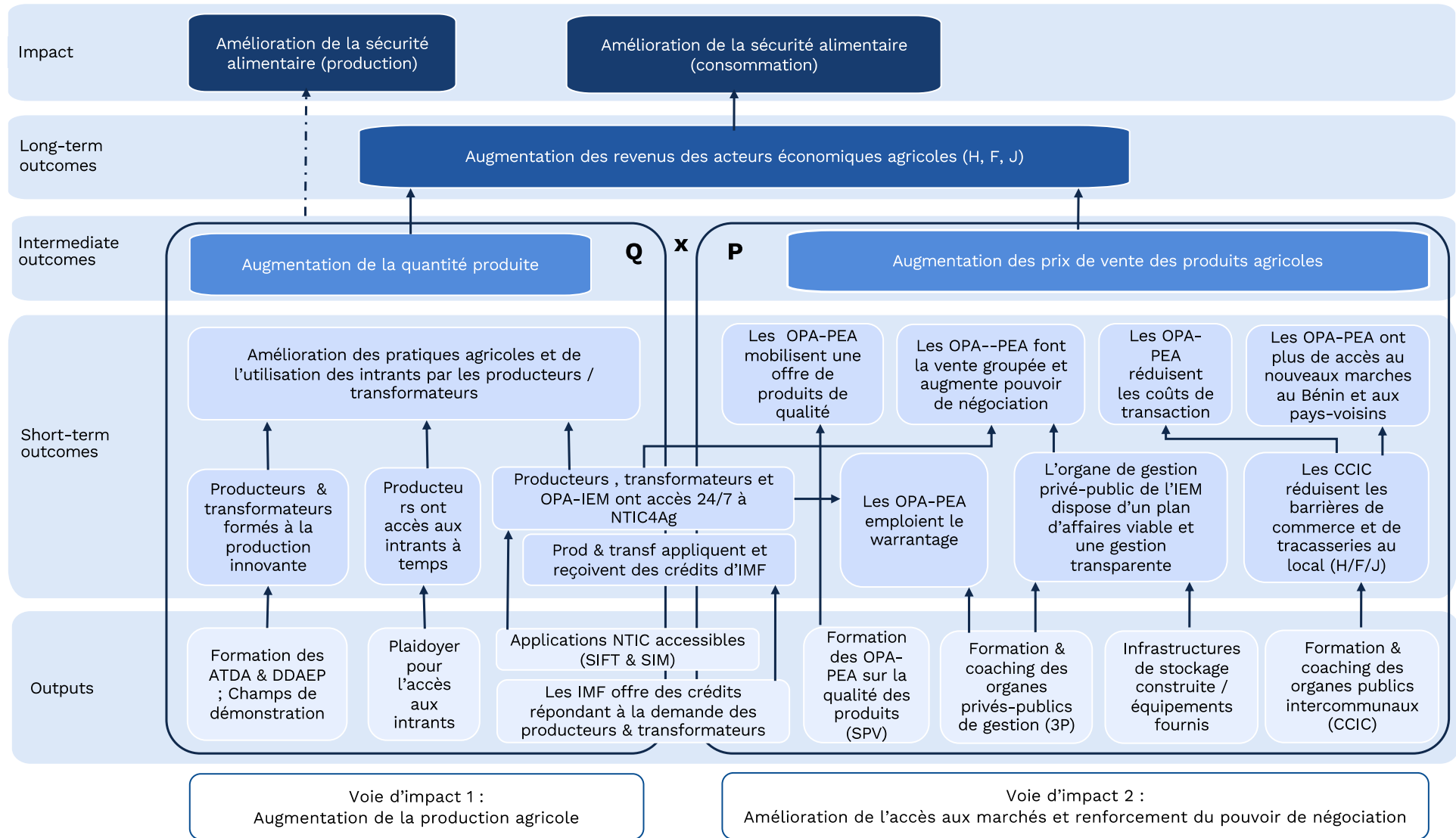
**Par conséquent, du point de vue de l'impact à moyen terme, les revenus agricoles des acteurs économiques, notamment des femmes et des jeunes, devraient s'accroître pour contribuer à un impact de long terme, à savoir l'amélioration globale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.**

### 3.2 Appréciation de la TdC de ACMA2

**Bien que la Théorie du Changement de ACMA2 soit bien conçue, l'équipe d'évaluation suggère d'adopter une approche plus économique.** L'objectif-clé du programme étant l'accroissement des revenus des agents économiques de la chaîne de valeur, les activités de ACMA2 visent d'une part à augmenter la production agricole (voie d'Impact 1) et d'une autre part à augmenter le prix à travers l'amélioration de l'accès aux marchés et le renforcement du pouvoir de négociation (voie d'Impact 2). L'augmentation de la productivité agricole contribue d'une part à l'amélioration de la sécurité alimentaire, et d'une autre part à l'accroissement des revenus permettant plus de consommation alimentaire.

La Figure 4 (ci-dessous) présente un premier essai d'intégration des suggestions d'amélioration mentionnées ci-dessus dans une nouvelle TdC.

Figure 4 : Reconstruction de la Théorie du Changement de ACMA avec deux voies d'impact



Source : TdC produite par MDF et SEO.

## 4 Réponses aux questions évaluatives

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse des 5 critères d'évaluation. Les questions d'évaluation sont **en rouge** dans le texte précédant la réponse. La matrice d'évaluation est jointe en annexe F.

### 4.1 Pertinence

**QE1 : Quelle est la pertinence de la stratégie et de l'organisation du programme à augmenter le revenu des acteurs (producteurs, transformateurs et commerçants) dont les jeunes et les femmes ?**

#### 4.1.1 Pertinence de l'objectif et stratégies du programme à augmenter le revenu des acteurs

**L'accent mis par ACMA2 sur le secteur agricole a été très pertinent pour l'économie béninoise.** Le secteur agricole béninois représente 75 pour cent des recettes d'exportation de produits locaux, 38 pour cent du PIB et emploie plus de 70 pour cent de la population active. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 80 pour cent des 11,2 millions d'habitants du Bénin vivent de l'agriculture. Les agriculteurs ont un niveau de vie inférieur avec un seuil de pauvreté de 2019 à 2021 à 38,5 pour cent (Banque Mondiale, 2019). En outre, le taux d'insécurité alimentaire reste élevé au Bénin et a même augmenté récemment.

**L'accent mis sur la sécurité alimentaire était également très pertinent.** Selon le rapport de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA) en 2017, 43 pour cent des populations béninoises vivaient dans des conditions de sécurité alimentaire limite et presque 10 pour cent étaient en insécurité alimentaire, soit 1,09 millions de personnes dont 0,7 pour cent en insécurité alimentaire sévère (soit 80.000 personnes). En d'autres termes, cette population a une consommation alimentaire déficiente ou ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux qu'en utilisant des stratégies d'adaptation conduisant, pour les cas sévères, à une perte importante de moyens de subsistance.

**D'après les bénéficiaires, les interventions de ACMA2 étaient en phase avec leurs conditions socioculturelles et économiques.** Les différents acteurs rencontrés ont affirmé que les interventions du programme étaient bien en phase avec ces différentes contraintes auxquelles ils étaient confrontés avant le démarrage des activités de ACMA2.

**Le choix des filières de ACMA2 était pertinent pour les Pôles de Développement Agricole (PDA).** Les filières retenues dans le cadre de la mise en œuvre de ACMA (maïs, manioc, arachide, soja, piment, palmier à huile) sont inscrites dans le PSDSA comme des filières prioritaires. Elles contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations tout en générant des revenus supplémentaires aux petits producteurs, et principalement aux productrices et aux jeunes. Selon le même document stratégique en vigueur au Bénin, ces filières contribuent de manière non-négligeable à la croissance de l'économie nationale. Elles font partie des filières locomotives pour les Pôles de Développement Agricole (PDA) où elles sont le plus développées et constituent des sources potentielles de croissance pour les communes rurales des PDA concernés par ACMA2, à savoir :

- **PDA 4 :** Collines (maïs, soja, arachide, manioc,)
- **PDA 5 :** Zou (palmier à huile, maïs, arachide) ;
- **PDA 6 :** Plateau (palmier à huile, maïs, manioc) ; et
- **PDA 7 :** Ouémé (cultures maraîchères dont le piment, maïs, manioc, palmier à huile).

**Les régions choisies étaient pertinentes vis-à-vis de l'insécurité alimentaire, mais pas les plus pertinentes vis-à-vis de la pauvreté.** Selon le rapport de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA) en 2017, les ménages ruraux étaient davantage touchés par l'insécurité alimentaire (12 pour cent modéré et 1 pour cent sévère) que les ménages urbains (7 pour cent modéré) ou vivant à Cotonou (2% modéré). Les situations dans

les départements ciblés par ACMA étaient des plus alarmantes. En effet, AGVSA rapportait en 2013 des niveaux d'insécurité alimentaire de 48 pour cent, de 55 pour cent, de 55 pour cent et de 69 pour cent respectivement dans les Collines, le Zou, le Plateau et l'Ouémé. Selon l'indice de richesse (la possession de biens et d'équipements et conditions de vie), 31 pour cent des ménages étaient pauvres au Département de l'Ouémé ; 56 pour cent au Plateau ; 47 pour cent au Zou ; et 42 pour cent aux Collines). En dehors de l'Ouémé, ces taux sont plus élevés que le taux moyen du pays, qui est de 40 pour cent. Cependant, certaines régions du Bénin présentent des niveaux de pauvreté encore plus élevés.

**La stratégie d'intervention de ACMA2 était pertinente pour les agriculteurs.** Selon la FAO (2019), les agriculteurs du pays étaient confrontés à des problèmes tels que la médiocrité des infrastructures et les inondations, qui peuvent anéantir les récoltes et les stocks de semence. Les difficultés d'accès aux marchés des intrants et des produits et les mécanismes de financement agricoles inappropriés ne permettent pas d'investir davantage dans l'agriculture pour améliorer sa productivité et la qualité de ses produits.

**L'accès au financement est un problème important pour les producteurs agricoles béninois.** D'après les statistiques de la Commission Bancaire de la BCEAO (rapport 2021), le secteur agriculture, sylviculture et pêche engrange seulement 3 pour cent des crédits déclarés à la Centrale des Risques des pays de l'UEMOA. Ce pourcentage n'a pas véritablement varié depuis 2017, date à laquelle il était égal à 4 pour cent, est remonté à 5 pour cent en 2018 pour ensuite retomber et demeurer à 3 pour cent depuis 2019. Ces résultats sont dus au fait que le secteur agricole, pourtant dominant dans l'espace UEMOA, est perçu comme risqué par les banques et systèmes de financement décentralisés. De plus, les établissements qui acceptent de financer le secteur agricole vise les grandes fermes et les fermiers qui disposent des garanties.<sup>1</sup> Cette double exigence exclut en général les femmes. En effet, malgré les réformes récentes du code de la famille et du code foncier, les femmes sont historiquement exclues de l'héritage foncier par le droit coutumier béninois.

**Dans ce contexte, la stratégie d'ACMA2 s'est révélée pertinente.** Les stratégies mises en place par le programme ACMA – à savoir la construction des infrastructures de stockage, l'accès au financement, l'opportunités de marché profitable, l'accès facile à l'information par les TIC – sont jugées pertinentes pour permettre aux acteurs économiques d'améliorer leur productivité et leur prix de vente, et ainsi permettre un accroissement de leurs revenus.

**ACMA peut devenir plus pertinente si, en plus du soutien visant à améliorer les possibilités de financement pour l'achat d'intrants, le programme se concentre davantage sur l'amélioration de l'accès aux semences.** La Banque Mondiale (Houssou et al 2022) a confirmé que " la faible estimation de la demande de semences " est une grave faiblesse de la demande du système semencier du Bénin (avec les faiblesses du contrôle de la qualité, de la capacité et de la communication). « La plupart des agriculteurs n'a pas accès à des variétés à haut rendement et à des semences certifiées pour permettre une augmentation généralisée des rendements ». Selon le rapport de performance du secteur agricole, en 2020, par exemple, seuls 4,7 pour cent de la demande de semences certifiées ont été satisfaits pour le maïs, 22,2 pour cent pour le riz et 6,8 pour cent pour le soja.

#### 4.1.2 Pertinence par rapport aux priorités politiques publiques

**QE2 : Dans quelle mesure le programme était-il pertinent par rapport aux priorités politiques publiques dans le domaine de la sécurité alimentaire ?**

**QE2a : Quelle était la pertinence d'ACMA2 par rapport à la Politique du Gouvernement Néerlandais et de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin ?**

**Le modèle d'intervention de ACMA2 est très pertinent au regard des objectifs politiques néerlandais dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS) et du développement du secteur privé (PSD).**

<sup>1</sup> Par exemple, le GDN (2019) a constaté que "le manque de garanties réduit la capacité des agriculteurs à accéder au financement et à investir."

- **Les politiques néerlandaises de coopération au développement relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS) se concentrent sur la nutrition, la productivité agricole et l'écologie.** Elles sont formulées dans des lettres successives au Parlement en 2008, 2011, 2014 et 2019, ainsi que dans la théorie du changement de la FNS de 2018. Ces politiques ont les objectifs clés suivants en matière de FNS :<sup>2</sup>
  - "Mettre fin à la faim et à la malnutrition"
  - "Une croissance inclusive et durable dans l'agriculture"
  - "Des systèmes de production alimentaire écologiquement durables"
- **Les politiques néerlandaises de coopération au développement relatives au développement du secteur privé (PSD) visent à réduire les inégalités à travers un soutien aux MPME.** Celles-ci sont résumées dans une théorie du changement pour le PSD récemment mise à jour (octobre 2022),<sup>3</sup> ayant pour ambition à long terme "que toutes les activités de PSD apportent une contribution cohérente au changement systémique". En particulier, le type de changement recherché est "une réduction structurelle de la pauvreté et des inégalités, pour les femmes et les jeunes en particulier, en renforçant les micros, petites et moyennes entreprises (MPME)." Le but est d'y parvenir en travaillant à deux objectifs à long terme :
  1. Un climat d'affaires favorable au développement du secteur privé qui soutient un secteur MPME fort (ODD 8.4; 8.5; 8.10; 8A) ;
  2. Des MPME fortes qui assurent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et un développement économique durable (ODD 8.2; 8.3; 8.5; 8.7; 8.8).

**ACMA2 était également pertinent pour les objectifs politiques de sécurité alimentaire (HGIS 6) et de commerce et investissement durables (HGIS 5) de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin.** Ces objectifs politiques sont contenus dans la Stratégie Pays Pluriannuelle (MACS) des Pays-Bas pour le Bénin pour les années 2019-2022, qui ont été rédigés en accord avec la précédente politique néerlandaise sur le commerce extérieur et la coopération au développement "Investing in Global Prospects" ainsi que la lettre au Parlement néerlandais sur les régions cibles et la politique nationale (novembre 2018). Les Tableaux 1 et 2 ci-dessous résument les indicateurs-clés pour ces deux objectifs politiques, les Objectifs de développement durable correspondants et les indicateurs de résultats.

---

<sup>2</sup> Voir par exemple, 'Nederlandse inzet voor wereldwijde voedselzekerheid' (policy letter 2014) et les indicateurs FNS du Ministère: <https://www.government.nl/binaries/government/documenten/publications/2021/10/18/subsidy-diets-programme/Appendix+4+-+FNS+and+Gender+results+framework.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.government.nl/documents/publications/2022/11/28/theory-of-change---private-sector-development-october-2022>

Tableau 1 : ACMA2 était pertinent pour les objectifs de la politique néerlandaise en matière de sécurité alimentaire.

Objectifs politiques pour le Développement Durable : Sécurité alimentaire (HGIS 6)	ODD pertinents	Indicateurs de résultats (Objectifs 2022)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Un nombre accru de jeunes et de femmes entrepreneurs sont en mesure de lancer et de développer avec succès leur entreprise (agricole)</b> (transversal avec HGIS 5)</li> <li>• <b>Augmentation des revenus des entreprises agroalimentaires et des petits exploitants</b>, par une meilleure coopération, une agriculture "smart" et un savoir-faire technologique au sein des chaînes de valeur. (transversal avec HGIS 5)</li> <li>• Amélioration de la situation nutritionnelle des enfants et des mères.</li> <li>• Mise en place d'un cadastre national fonctionnel et durable, de manière à contribuer efficacement à la sécurité juridique de la propriété foncière d'un nombre croissant de personnes et à sécuriser les investissements dans les terres agricoles. (recoupement avec HGIS 5)</li> </ul>	<p>1.4 Égalité des droits sur les ressources économiques, par exemple la terre.</p> <p>2.2 Mettre fin à toutes formes de malnutrition</p> <p><b>2.3 Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs</b></p> <p>2.4 Assurer des systèmes de production alimentaire durables et des pratiques agricoles résilientes</p> <p><b>8.2 Atteindre des niveaux de productivité plus élevés grâce à l'innovation.</b></p> <p>8.6 Réduire la proportion de jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation.</p> <p><b>9.2 Améliorer l'accès au financement, aux chaînes de valeur et aux marchés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # d'emplois soutenus dans les chaînes/secteurs agricoles (H/F et % âge&lt;35) (80.000)</li> <li>• <b># d'exploitations familiales / d'agro-industries ayant un meilleur accès aux marchés des intrants et/ou des extrants (45.000)</b></li> <li>• # entreprises qui investissent dans la sécurité alimentaire et l'adaptation et/ou l'atténuation du climat (500)</li> <li>• # de jeunes autonomisés sur le plan économique et # de femmes autonomisées sur le plan économique (12.000/30.000)</li> <li>• <b>Nombre d'agriculteurs qui adoptent des (nouvelles) technologies / solutions numériques (H/F et % âge&lt;35 ans) (32.000)</b></li> <li>• <b># de petits exploitants / agro-industriels qui ont augmenté leur productivité et/ou leurs revenus (50.000)</b></li> <li>• # de personnes (principalement des enfants de moins de deux ans et leurs mères) ayant une meilleure alimentation (H/F et % d'âge&lt;35) (50.000)</li> <li>• # de personnes qui bénéficient de droits fonciers (plus) sûrs ( H/F et % âge&lt;35 ans) (100.000)</li> </ul>

Source : Stratégie pluriannuelle de pays des Pays-Bas pour le Bénin (2019-2022)

**Dans le domaine de la sécurité alimentaire, la pertinence de ACMA2 a été positive.** Même si la sécurité alimentaire n'était pas l'objectif principal du programme ACMA2, celui-ci était également pertinent pour les objectifs de la politique néerlandaise en matière de sécurité alimentaire. D'une part, sa conception était très pertinente pour l'objectif visant à augmenter les revenus agricoles et à atteindre des niveaux plus élevés de productivité agricole, notamment en améliorant l'accès au financement, aux chaînes de valeur et aux marchés (voir le Tableau 1). Sa conception était également pertinente pour l'objectif d'augmenter le nombre de jeunes et de femmes entrepreneurs capables de développer leur agrobusiness. Par contre, la conception de ACMA2 était moins pertinente pour les objectifs d'amélioration des résultats nutritionnels et de réduction de la malnutrition (ODD 2.2). Selon l'ambassade des Pays-Bas au Bénin, la réduction de la malnutrition n'était pas non plus l'objectif principal de l'ACMA2 ; il existe d'autres programmes financés par les Pays-Bas qui se concentrent davantage sur cet aspect.

**ACMA2 était également pertinent au niveau du « commerce et de l'investissement durables ».** D'une part, l'accent mis sur l'accès au marché correspondait bien à l'objectif politique d'accroître l'accès à l'infrastructure économique pour l'accès au marché et le commerce (régional) (voir Tableau 2). Il faut encourager un dialogue politique actif avec les pouvoirs publics pour réduire l'impact négatif des interdictions d'exporter et des tarifs sur les exportations de céréales vers le Nigeria, qui ont peut-être contribué temporairement à réduire les prix pour les consommateurs, mais qui n'ont clairement pas soutenu le développement du secteur privé au Bénin.

Tableau 2 : ACMA2 était également pertinent pour les objectifs politiques néerlandais de commerce et d'investissement durables au Bénin.

Objectifs politiques pour Commerce Durable et l'Investissement (HGIS 5)	ODD pertinents	Indicateurs de résultats (Objectifs 2022)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'accès à des réglementations simplifiées pour les investissements privés et le commerce</li> <li><b>Accès accru aux infrastructures économiques pour l'accès aux marchés</b> et le commerce (régional)</li> <li><b>Amélioration du développement des entreprises pour les PME locales</b></li> <li>Amélioration du développement des entreprises pour les PME néerlandaises</li> </ul>	<p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des MPME, notamment par l'accès aux services financiers</p> <p><b>9.1 Développer des infrastructures fiables, durables et résilientes</b></p> <p>8a. Accroître le soutien à l'initiative <i>Aid for Trade</i> pour les pays en développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description des changements réglementaires, apportant des avantages tangibles au climat d'affaires et d'investissement</li> <li><b># de projets d'infrastructure réalisés (1)</b></li> <li><b>Nombre de projets d'infrastructure engagés (3)</b></li> <li># d'entreprises béninoises ayant des activités de commerce/investissement soutenues (planifiées) (3500)</li> <li># d'emplois soutenus (direct/indirect ; hommes/femmes, jeunes/non jeunes) (80.000)</li> <li>Nombre d'entreprises néerlandaises ayant des activités commerciales ou d'investissement soutenues (prévues) au Bénin (axé sur la demande)</li> </ul>

Source : Stratégie pluriannuelle de pays des Pays-Bas pour le Bénin (2019-2022).

### QE2b : Quelle était la pertinence d'ACMA2 par rapport à la Politique du Gouvernement du Bénin ?

**Par rapport aux priorités et aux objectifs du gouvernement du Bénin, la conception du programme ACMA2 était jugée très pertinentes par les partenaires institutionnels.** Les deux quinquennats du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016-2025) prévoyaient de faire de l'agriculture un secteur d'investissement massif à travers la création de sept pôles régionaux de développement agricole, et la promotion des filières à haute valeur ajoutée.<sup>4</sup>

**Des programmes prioritaires élaborés dans le cadre du PAG ont pris en compte des chaînes de valeurs ciblées par le programme ACMA1 et ACMA2, telles que le maïs, manioc, poisson et les produits maraîchers.** Au niveau national, le MAEP met en place ses activités sur la base de la nouvelle approche du gouvernement en matière de développement agricole. Il s'agit de la promotion de sept (7) Pôles de Développement Agricole (PDA) à travers sept (7) Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) dédiées. La mission principale de ces agences est de mettre en œuvre la politique de promotion des filières porteuses spécifiques au PDA géré et d'initier des actions pour que les objectifs du gouvernement en matière de promotion des filières et de développement des territoires soient atteints et produisent des résultats, des effets et des impacts visibles. Par ailleurs, les PDA établis sont également promus aux côtés des douze Directions départementales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (DDAEP). Chaque DDAEP devra exercer pleinement ses missions régaliennes, notamment le contrôle, la régulation et la mise en œuvre de la politique gouvernementale, représentée par le MAEP. L'implication des ATDA comme nouvelle réforme contribue énormément à la diffusion des technologies.

**Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) lancé en 2016 a abordé les questions dites « émergentes ».** Il s'agit du commerce, la nutrition, la résilience, l'agriculture intelligente face au climat et les questions transversales qui intègrent les femmes et l'emploi des jeunes. L'une des façons dont le programme est

<sup>4</sup> <https://beninrevele.bj/secteur/agriculture/>

jugé pertinent pour l'agenda du gouvernement béninois est que le développement du secteur agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont des priorités majeures. Au niveau national, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) met en place ses activités sur la base de la nouvelle approche du gouvernement en matière de développement agricole. Il s'agit de la promotion de sept (7) Pôles de Développement Agricole (PDA) à travers sept (7) Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) dédiées dont la mission principale est de mettre en œuvre la politique de promotion des filières porteuses spécifiques au PDA et d'initier des actions pour que les objectifs du gouvernement en matière de promotion des filières et de développement des territoires soient atteints et produisent des résultats, des effets et des impacts visibles. Les chaînes de valeur ciblées par le programme ACMA 1 et 2 tels que le maïs, manioc, poisson et les produits maraîchers rentrent dans les priorités stratégiques.

**L'originalité de ACMA2, qui renforce sa pertinence, a été de mettre l'accent sur une vision systémique du marché, intégrant ses dimensions économiques et institutionnelles, et en impliquant les femmes et les jeunes.**

Son approche basée sur la conduite du changement, une entrée « marché » et une entrée « territoire », a montré sa pertinence. Le marché agit ainsi comme moteur des interactions multi-acteurs grâce au potentiel qu'il offre aux acteurs des différentes chaînes de valeur (revenus) et des collectivités locales (taxes).

**Une deuxième indication de la pertinence de ACMA2 pour l'agenda du gouvernement béninois était son impact social ciblé sur des groupes vulnérables spécifiques, conformément aux politiques gouvernementales locales.**

Le pilier social de PAG se concentrait sur les développements dans douze secteurs. Parmi ceux-ci figurent "le genre, la jeunesse et les groupes vulnérables", qui sont précisément les groupes cibles du programme ACMA2. Un autre secteur du pilier social était "l'équité et l'élimination de la pauvreté", un autre objectif auquel le programme ACMA2 a contribué en générant des revenus. Compte tenu de la pertinence de ce programme pour les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes, le programme ACMA2 était bien aligné avec les priorités du gouvernement local.

### **QE2c : Pertinence par rapport à la politique internationale et régionale**

**ACMA2 était en phase avec les stratégies et politiques de développement du secteur agricole définies aux niveaux international et régional.** Notamment :

- Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) adopté à Maputo en 2003 ;
- Sa déclinaison au niveau de la CEDEAO à travers la Politique Régionale Agricole de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) ;
- La déclaration de Malabo de 2014 sur la transformation de l'agriculture,
- L'ECOWAP +10, qui introduit des instruments stratégiques visant à accélérer les progrès en Afrique de l'Ouest.

**Mieux, ACMA2 était aligné avec les priorités nationales déclinées dans le PSDSA horizon 2025.** L'objectif de cet Horizon 2025 est d'améliorer les performances de l'agriculture pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de contribuer au développement économique et social en vue d'atteindre des Objectifs de Développement Durable (ODD). De même, le programme est ancré dans le PNIASAN 2017 - 2021 dont l'objectif 1 compte quatre domaines d'actions stratégiques : (i) accroître la production et la productivité des chaînes de valeur agricoles ; (ii) améliorer les marchés, les échanges et les chaînes de valeur ; (iii) accroître la résilience des moyens d'existence et des systèmes et (iv) renforcer la gouvernance des ressources naturelles.

## 4.2 Efficacité et Impact : Résultats quantitatifs

*Dans cette section, nous répondons à la question d'évaluation sur l'efficacité et l'impact à partir de l'analyse quantitative. La base est l'enquête ménage réalisée par le programme en septembre 2022 (voir section 3.1). L'accent est mis sur la mesure de l'augmentation des revenus des acteurs économiques (producteurs, transformateurs, commerçants). Cette section aborde également l'impact à long terme du programme sur la sécurité alimentaire, ainsi que l'effet de ACMA2 sur l'adoption de pratiques agricoles telles que celles mesurées par l'enquête. L'analyse qualitative de l'efficacité et de l'impact est présentée dans la section 4.3.*

## 4.2.1 Méthodes empiriques

**Le Tableau 3 résume les résultats (et les modèles sur lesquels ces résultats sont basés) que nous traitons dans cette section.** La deuxième colonne montre les principaux résultats que nous considérons pour l'approche empirique mentionnée en première colonne. La troisième colonne détaille les extensions que nous apportons aux principaux modèles, notamment l'extension du champ de notre évaluation aux variables d'impact (par exemple, les scores de faim pour l'approche des différences dans les différences) et l'exclusion des bénéficiaires indirects de ACMA2 du groupe de contrôle (voir Annexe A). La quatrième colonne souligne que nous désagrégeons tous nos modèles par sexe du chef de ménage, par type d'acteur économique (par exemple, les producteurs) et par types de production, en plus des modèles de l'échantillon complet. Pour que la section des résultats reste lisible, nous ne présentons les résultats que si leurs implications sont pertinentes : généralement dans le cas où les résultats sont statistiquement significatifs. Tous les résultats non-significatifs ou moins pertinents sont disponibles sur demande.

Tableau 3 : Approches empiriques dont les résultats sont discutés dans cette section

Approche empirique	Variables de résultat principales	Extensions	Données
1. Différences dans les différences (base de référence)	Revenus agricoles (en logarithme naturel - $\ln$ )	<ol style="list-style-type: none"> <li>Élimination des bénéficiaires indirects du groupe de contrôle</li> <li>Désagrégation par sexe (du chef de ménage), catégorie d'âge, type d'acteur économique et type de semences.</li> <li>Scores de la faim (impact) comme variable dépendante</li> </ol>	Panel
2. Données de rappel	Revenu du ménage	<ol style="list-style-type: none"> <li>L'épargne des ménages et la mobilité sociale (impact) comme variable dépendante.</li> <li><i>Désagrégation par sexe (du chef de ménage), catégorie d'âge, type d'acteur économique et type de semences.</i></li> <li><i>Inclusion des bénéficiaires indirects dans le groupe de contrôle.</i></li> </ol>	Transversales
3. Bonnes pratiques agricoles	Divers résultats intermédiaires (voir annexe B)	<ol style="list-style-type: none"> <li>Désagrégation par sexe (du chef de ménage), catégorie d'âge, type d'acteur économique et type de semences.</li> <li>Inclusion des bénéficiaires indirects dans le groupe de contrôle.</li> </ol>	Panel

Note : Les extensions en italique ne sont pas incluses dans les rapports principaux, car leurs résultats sont non-significatifs et informatifs. Les résultats estimés sont disponibles sur demande.

## 4.2.2 Revenus Agricoles

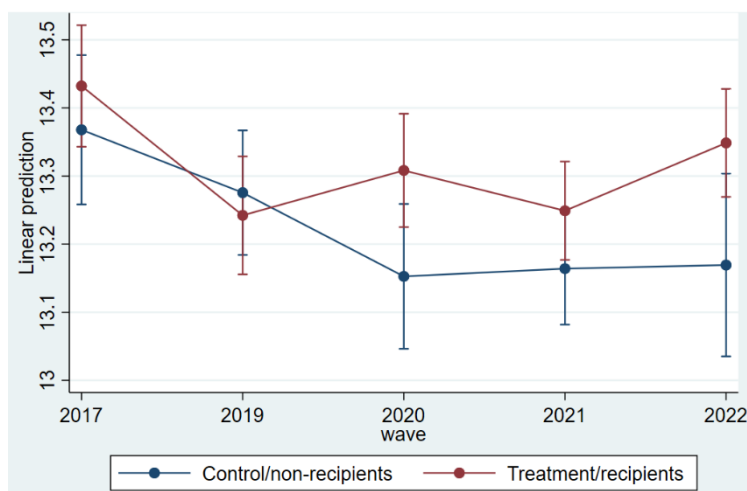
### QE8a : Quel est l'impact du programme sur le revenu des producteurs, transformateurs et commerçants ?

#### Modèle de différences dans les différences

**La comparaison du groupe de traitement (bénéficiaires) et du groupe de contrôle (non-bénéficiaires) en terme d'évolution des revenus agricoles avant (2017), pendant (2019-2021) et après (2022) ACMA2 ne rend pas de différences significatives.** Les résultats de la figure 5 (le modèle de base) illustrent que les revenus agricoles des bénéficiaires (ligne rouge) sont restés quasiment stables entre le début et la fin de la période étudiée, avec toutefois des variations mineures au fil du temps. Parallèlement, les revenus des non-bénéficiaires ont quelque peu

diminué au cours de la même période. Cependant, les différences de revenus entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires étaient insignifiantes avant l'introduction de ACMA2 et sont restées insignifiantes au cours des enquêtes de mi-parcours et de fin de parcours. Ces résultats nous amènent à conclure que le traitement n'a pas eu d'effets significatifs sur la période étudiée.

Figure 5 : Résultats de baseline des différences dans les différences estimant les changements des revenus agricoles (en logarithme naturel -  $\ln$ ) entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement



Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

**Cependant, nous constatons que les bénéficiaires de ACMA2 ont augmenté leurs revenus agricoles de manière significative par rapport aux non-bénéficiaires si nous excluons de l'analyse les non-bénéficiaires ayant indirectement bénéficié de ACMA2.** La Figure 6 montre que les différences de revenus agricoles entre les bénéficiaires (ligne rouge) et les non-bénéficiaires (ligne bleue) sont devenues significatives en 2020 et 2022. En particulier, les revenus des non-bénéficiaires ont diminué au cours des enquêtes de mi-parcours et de fin de parcours alors que les revenus des bénéficiaires n'ont pas été affectés.

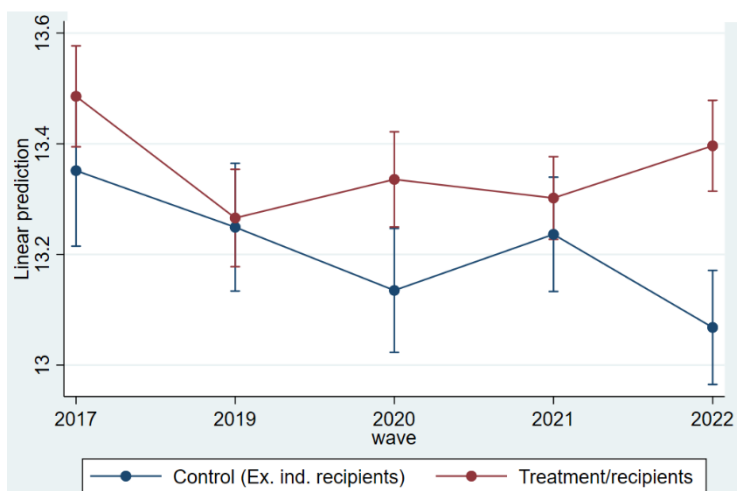
#### QE4 : Quelle est la capacité de résilience et d'adaptation des acteurs du programme aux principaux chocs externes subies par eux (notamment du fait (i) de la fermeture des frontières nigérianes, (ii) de la pandémie du COVID19 ?

**Ces résultats suggèrent que ACMA2 a contribué à la résilience économique des ménages bénéficiaires.** En particulier pendant les périodes de détresse économique (par exemple, les restrictions gouvernementales mises en œuvre à la suite du COVID), les ménages bénéficiaires n'ont pas connu de baisse des revenus agricoles, contrairement aux ménages non bénéficiaires. Parallèlement, lorsque les revenus agricoles du groupe de contrôle se sont améliorés (par exemple, en 2021), la différence entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement a disparu.

**Si nous comparons les résultats de la Figure 5 à ceux de la Figure 6 (Baseline), nous pouvons conclure que les effets de contagion (des ménages traités aux ménages témoins) sont considérables.** La différence entre la Figure 5 et la Figure 6 peut être expliquée par le fait que l'inclusion des bénéficiaires indirects (exclus dans la Figure 6 mais inclus dans la Figure 5) a amoindri l'effet estimé du traitement : il en résulte un effet dit « de contagion » du groupe de contrôle. En effet, inclure les bénéficiaires indirects du programme augmente artificiellement les revenus moyens des ménages appartenant au groupe de contrôle dans la Figure 5. Cette hausse de revenus est alors attribuée à des facteurs externes non liés à ACMA2, alors qu'elle résulte en réalité de l'impact indirect du programme, rendant les différences entre le contrôle et le traitement insignifiantes.

**En raison de ces effets de contagion exclus, l'efficacité d'ACMA2 est plus élevée que ne le suggèrent les résultats de la Figure 6.** Les effets positifs indirects d'ACMA2 sur les ménages non-traités, qui partagent les ressources et les connaissances du programme par le biais de communautés et de réseaux sociaux solides, sont délibérément exclus des résultats de la Figure 6. Par conséquent, l'ampleur des effets montrés sur la Figure 6 peut être considérée comme une estimation conservatrice (limite inférieure) de l'efficacité réelle de ACMA 2, car elle ne prend pas en compte son impact indirect.

Figure 6 : Extension 1 sur le modèle de base des différences dans les différences estimant les variations des revenus agricoles (en ln) entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement, en excluant des données employées les non-bénéficiaires ayant bénéficié indirectement d'ACMA2

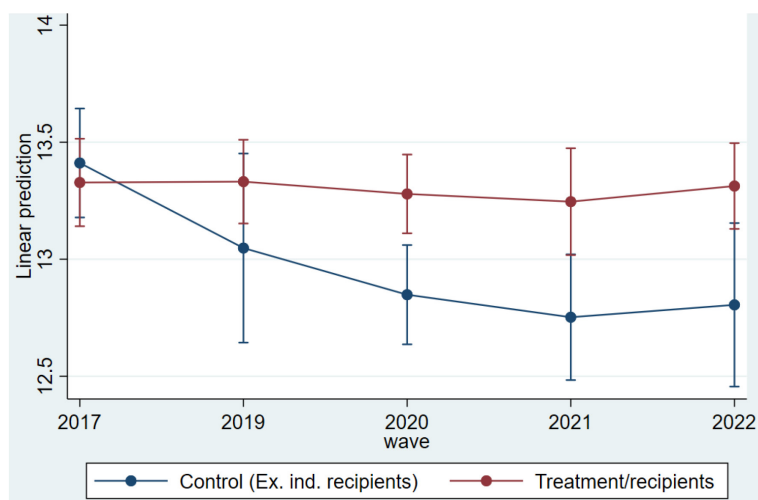


Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

### QE8b : Le programme a-t-il eu le même impact sur les groupes cibles spécifiques, les femmes et les jeunes ?

**Comme l'illustrent les résultats de la Figure 7, ACMA 2 a été particulièrement bénéfique pour les bénéficiaires plus jeunes (<35 ans).** De façon similaire aux résultats de la Figure 6, les revenus agricoles des jeunes bénéficiaires sont restés constants pendant les périodes de détresse économique, tandis que ceux des jeunes non-bénéficiaires ont baissé de manière significative. Cependant, la désagrégation des résultats de base par sexe (du chef de ménage), par semences et par type d'acteur économique (par exemple : production, transformation) ne montre pas que ACMA 2 a été particulièrement efficace pour d'autres groupes marginalisés et/ou ciblés. Ces résultats ne sont pas inclus dans le rapport principal mais sont disponibles sur demande.

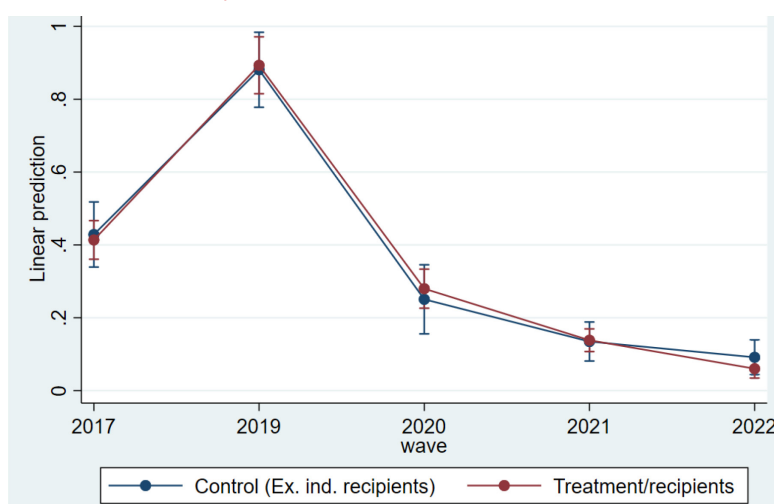
Figure 7 : Extension 2 sur le modèle de base des différences dans les différences estimant les variations des revenus agricoles (en ln) entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle excluant les non-bénéficiaires qui ont bénéficié indirectement de ACMA 2 et ne prenant en compte que les cohortes plus jeunes (<35 ans).



Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

**Sur la base d'une estimation rigoureuse de la différence dans les différences, il n'y a pas de preuve que ACMA2 a amélioré les scores de faim des bénéficiaires (ligne rouge) par rapport aux non-bénéficiaires (ligne bleue) du programme (Figure 8).** Au cours de la période étudiée, les scores de faim autodéclarés ont quelque peu augmenté pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires en 2019, après quoi les scores ont diminué de manière significative. Des facteurs externes communs (famine, changement climatique, développement économique, restrictions dues au COVID) semblent affecter les scores de faim davantage que la participation à ACMA2, étant donné que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires suivent une tendance similaire au fil du temps. Il n'y a pas de différences significatives dans l'ampleur de l'effet parmi/entre les acteurs économiques, les catégories d'âge ou les sexes.

Figure 8 : Extension 3 sur le modèle de base des différences dans les différences estimant les variations des scores de faim (0 - pas de faim ; 6 - faim extrême) entre le groupe de traitement et le groupe de contrôle, excluant les non-bénéficiaires qui ont bénéficié indirectement de ACMA2

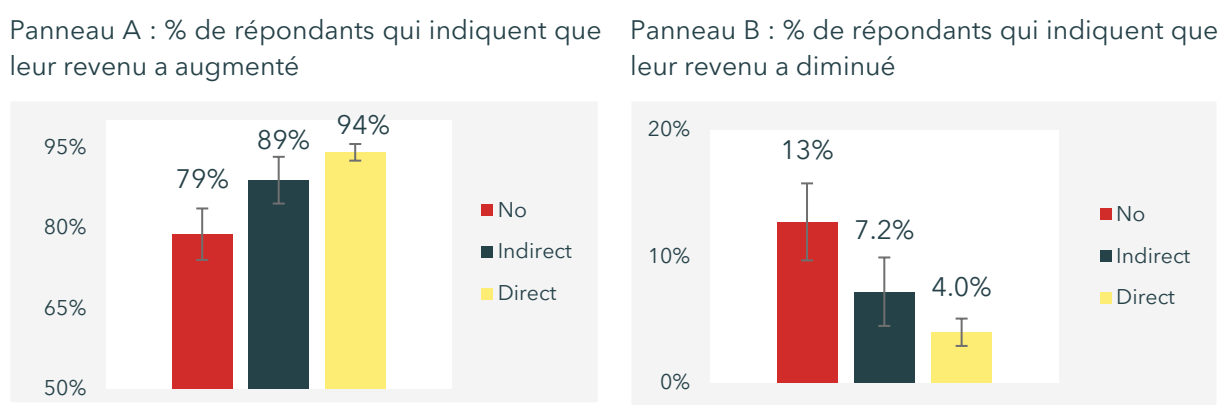


Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

## Données de rappel sur le statut social

**Les bénéficiaires perçoivent le programme ACMA2 comme ayant été très efficace pour augmenter leurs revenus au cours des cinq dernières années.** Dans la Figure 9, nous présentons le pourcentage de répondants (bénéficiaires directs de ACMA2, non-bénéficiaires ayant reçu des ressources indirectement par le biais de leur réseau social (Indirect), et non-bénéficiaires (No)) percevant que le revenu de leur ménage a augmenté (panneau A) ou diminué (panneau B). En particulier, 94 pour cent des bénéficiaires de ACMA2 déclarent que le revenu de leur ménage a augmenté au cours des cinq dernières années, alors que seulement 79% des non-bénéficiaires le déclarent. Parallèlement, seuls 4 pour cent des bénéficiaires déclarent que le revenu de leur ménage a diminué alors que cela est perçu comme une réalité pour 13 pour cent des non-bénéficiaires. Pour les panneaux A et B, les différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires sont statistiquement significatives. Il n'y a pas de différences significatives dans l'ampleur de l'effet parmi/entre les acteurs économiques, les catégories d'âge ou les sexes

Figure 9 : Changements perçus dans le revenu des répondants au cours des cinq dernières années



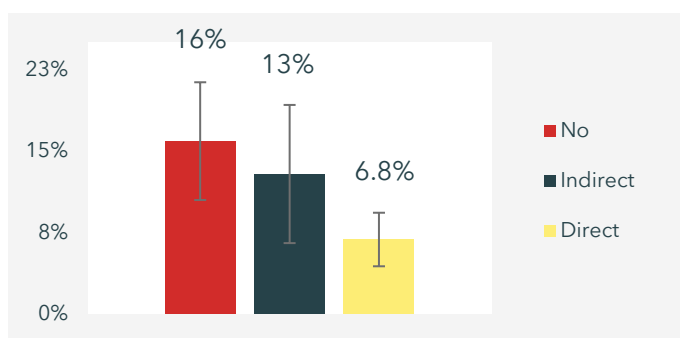
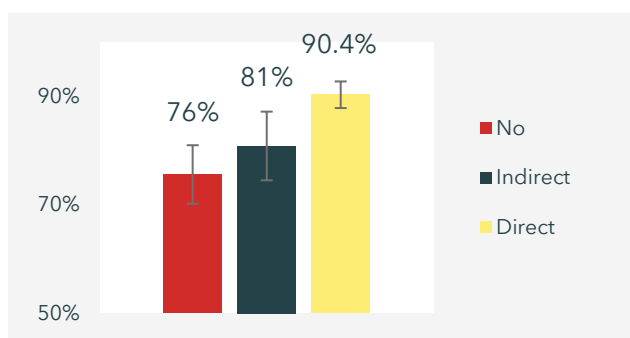
Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

**Les bénéficiaires perçoivent ACMA2 comme ayant eu un impact positif important sur leur épargne au cours des cinq dernières années.** Dans la figure 10, nous montrons le pourcentage de répondants (bénéficiaires directs (Direct), non-bénéficiaires ayant reçu des ressources indirectement par le biais de leur réseau social (Indirect), et non-bénéficiaires (No)), qui perçoivent que leur épargne a augmenté (panneau A) ou diminué (panneau B). Plus de 90% des bénéficiaires de ACMA 2 déclarent que leur épargne a augmenté au cours des cinq dernières années, alors que seulement 76 pour cent des non-bénéficiaires le déclarent. Parallèlement, seulement 6,8 pour cent des bénéficiaires de ACMA 2 déclarent que leur épargne a diminué alors que plus de 16 pour cent des non-bénéficiaires le déclarent. Pour les panels A et B, les différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires sont statistiquement significatives. Il n'y a pas de différences significatives dans l'ampleur de l'effet parmi/entre les acteurs économiques, les catégories d'âge ou les sexes.

Figure 10 : Changements perçus par les répondants dans leur épargne au cours des cinq dernières années

Panneau A : % de répondants qui indiquent que leur revenu a augmenté

Panneau B : % de répondants qui indiquent que leur revenu a diminué

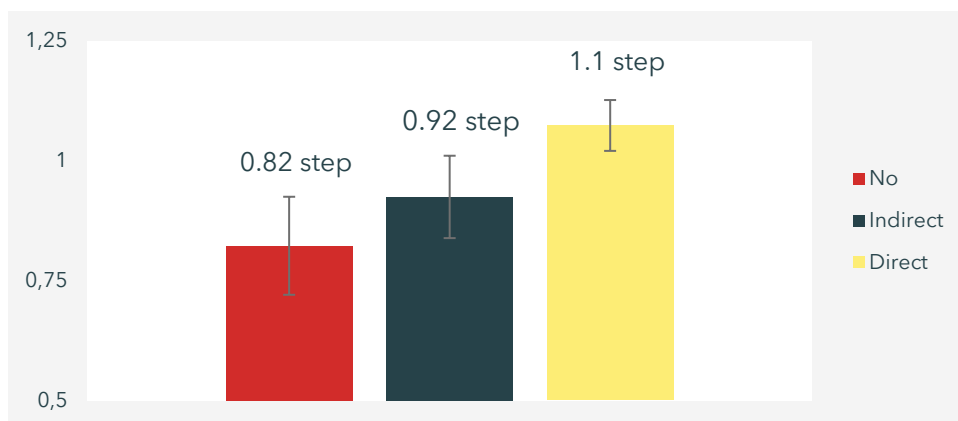


Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

**Les bénéficiaires directs de ACMA2 ont grimpé significativement plus de marches sur l'échelle de la mobilité sociale auto-perçue que les membres du groupe de contrôle (=No).** Les répondants qui font partie du groupe de traitement ont perçu qu'ils ont grimpé 1,1 échelon sur l'échelle sociale (qui comprend cinq échelons) alors que les répondants du groupe de contrôle ont perçu qu'ils n'ont grimpé que 0,82 échelon, ce qui est significativement moindre. Il n'y a pas de différences significatives dans l'ampleur de l'effet parmi/entre les acteurs économiques, les catégories d'âge ou les sexes.

**Les résultats de la Figure 11 sont moins susceptibles de montrer un comportement de déclaration prosocial** (par exemple, "si je suis positif à propos de ACMA2 pendant mon entretien d'enquête, je pourrais recevoir plus de ressources") que les résultats présentés sur l'augmentation perçue du revenu. L'échelle de mobilité sociale par palier est basée sur deux éléments du questionnaire (par exemple, sur quel palier étiez-vous il y a cinq ans ET sur quel palier êtes-vous aujourd'hui). Le comportement de déclaration prosocial serait le plus élevé parmi le groupe qui reçoit indirectement des ressources de ACMA2 (par exemple, par le biais de la famille et des amis). En outre, le fait que les répondants du groupe de contrôle qui reçoivent indirectement des ressources ACMA2 (orange) se situent entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement en termes de mobilité sociale perçue est cohérent avec la constatation que ces résultats ne sont très probablement pas motivés par un comportement prosocial.

Figure 11 : Changements perçus par les répondants dans leur mobilité sociale (en termes d'échelons sur l'échelle socioéconomique) au cours des cinq dernières années



Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

### 4.2.3 Adoption des bonnes pratiques agricoles

**Il existe peu de preuves empiriques systémiques indiquant que ACMA 2 a contribué à l'adoption de bonnes pratiques agricoles même si c'est le cas dans la réalité.** Par exemple, les bénéficiaires sont susceptibles d'avoir adopté un système de rotation (un exemple de bonne pratique agricole) depuis la mise en œuvre de ACMA 2, alors que les non-bénéficiaires sont tout aussi susceptibles de l'avoir fait. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'identifier quels mécanismes de causalité étaient particulièrement pertinents (par exemple, l'inclusion financière vs la participation communautaire vs les engrais) dans l'adoption de ces pratiques par les agriculteurs étudiés.

**Une raison importante de notre incapacité à identifier les principales voies par lesquelles ACMA2 est efficace est le sous-développement du système de S&E actuel.** Par exemple, pour certains indicateurs de bonnes pratiques agricoles, nous ne disposons pas d'observations suffisantes entre 2017 et 2022 pour dire quoi que ce soit de concluant (par exemple, l'utilisation d'Internet et l'utilisation de WhatsApp). D'autres indicateurs de bonnes pratiques agricoles sont tout simplement indisponibles dans le système de S&E actuel, notamment les indicateurs sur l'accès au financement (externe) et l'accès aux marchés (étrangers).

Tableau 4 : Il n'existe pas de preuve quantitative que le groupe de traitement a augmenté son adoption de bonnes pratiques agricoles davantage que le groupe de contrôle.

	Traitement/bénéficiaires		Contrôle/non-bénéficiaires	
	2017	2022	2017	2022
Bonnes pratiques agricoles				
Système de rotation (1=oui)	51.3% [37.2-65.3%]	94.2% [83.9-100%]	47.8% [37.1-58.4%]	89.3% [80.2%-98.3%]
Variété de semences (nombre de semences)	1.29 [1.19-1.38]	1.23 [1.16-1.31]	1.23 [1.13-1.33]	1.26 [1.17-1.36]
Utilisation de résidus agricoles (1=oui)	80.2% [72.2-88.2%]	81.7% [75.1-88.3%]	49.3% [40.3-58.4%]	88.7% [80.7-96.6%]
Utilisation d'internet (1=oui)	Ins.	Ins.	Ins.	Ins.
Utilisation de WhatsApp (1=oui)	Ins.	Ins.	Ins.	Ins.

Source : Analyse réalisée par SEO Amsterdam Economics.

## 4.3 Efficacité : Résultats Qualitatifs

**QE3 : Quelle est l'efficacité du programme pour chacun des objectifs spécifiques et les 5 résultats mentionnés, y compris l'efficacité selon le genre en considérant les différents groupes d'acteurs dont les jeunes, les femmes, les hommes, les producteurs, transformateurs et commerçants ?**

**QE5 : Y-a-t-il eu des résultats obtenus, positifs ou négatifs, qui n'étaient pas prévus ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Externalités (positives et négatives)**

### 4.3.1 Facteurs favorables et difficultés

Pour évaluer l'efficacité, il est important de tenir compte de l'impact des diverses politiques gouvernementales qui ont influencé la productivité et les prix, ainsi que le climat des affaires :

- Premièrement, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires et des intrants, ainsi qu'une augmentation des pénuries alimentaires dans les pays voisins (notamment au Nigeria, au Niger et au Burkina Faso).
- Un article de la Banque mondiale (Houssou et al., 2022) indique que cette situation a entraîné une hausse de la demande de denrées alimentaires (y compris celles produites au Bénin).
- En réponse à la forte demande des pays voisins (en particulier du Nigeria), renchérie par la COVID-19, le gouvernement béninois a pris diverses mesures, notamment :
  - L'interdiction des exportations de céréales vers les pays voisins
  - L'imposition de droits d'exportation sur les produits agricoles
  - La fourniture d'intrants subventionnés à la population active dans le secteur de l'agriculture.
- La FAO (2022) a également noté que le gouvernement béninois a distribué des semences améliorées et des produits agrochimiques (engrais) à des prix subventionnés.
- D'une part, ces mesures peuvent avoir contribué à atténuer l'inflation des prix des denrées alimentaires, ce qui peut avoir aidé les consommateurs béninois à court terme (en augmentant l'accessibilité/le caractère abordable des aliments).
- D'autre part, un tarif d'exportation ou une interdiction pure et simple des exportations de céréales a probablement eu un effet contradictoire sur la sécurité alimentaire, car il n'incite pas les producteurs à augmenter la production alimentaire, ce qui réduit plutôt qu'augmente les disponibilités alimentaires.
  - Ceci a été confirmé par notre visite sur le terrain au parc à maïs et au magasin de stockage du maïs à Pobè.
  - Houssou et al 2022 ont confirmé que "les restrictions commerciales (...) envoient les mauvaises incitations aux producteurs".

### 4.3.2 Efficacité pour les 5 résultats

**Résultat 1 : La productivité agricole est améliorée par les technologies et pratiques appropriées**

ACMA2 a mis en place le système de facilitation et d'organisation de l'approvisionnement en intrants de qualité aux producteurs par les structures de distribution (SODECO et autres), le renforcement des processus d'apprentissage des producteurs par les SAE et les ATDA et l'accompagnement des acteurs des PEA à la maîtrise des plans d'affaires qui constituent un élément déterminant dans l'accès au financement.

**L'introduction des pratiques agricoles innovantes et le conseil agricole par les technologies de l'information et de la communication (TIC) a permis de renforcer les processus d'apprentissage des producteurs impliqués.**

Ceux-ci ont été choisis de manière aléatoire. Les données sur les caractéristiques sociodémographiques, les quantités et prix des inputs et outputs mis en jeu et les techniques culturales de gestion et de conservation de la fertilité des sols ont été collectées sur la base d'un questionnaire adressé individuellement aux producteurs échantillonnés.

Il ressort des enquêtes que les pratiques de gestion et de la conservation de la fertilité des sols permettent d'augmenter les rendements culturels à cause de la restauration des éléments nutritifs nécessaires aux sols. Cette contribution à l'amélioration des rendements varie d'une pratique à une autre mais restent invariante pour le piment. Toutes les pratiques culturales de gestion et de conservation de la fertilité des sols sans exception sont économiquement et financièrement rentables. Par ailleurs, cinq (05) facteurs déterminent le niveau d'efficacité économique des producteurs. Il s'agit de la superficie totale emblavée, de l'appartenance à un groupement, de la taille du ménage, du nombre d'actifs agricoles et enfin de l'expérience du producteur dans le maraîchage.

**Les activités de ACMA2 ont levé la plupart des contraintes majeures vécues par les producteurs de maïs, de palmier à huile, de soja, de manioc, du maraîchage et de la pisciculture avant le démarrage de ACMA2.** Il s'agissait du faible niveau de connaissance des itinéraires techniques de production, du faible rendement des cultures, du bradage des noix et de la quasi-absence de magasin de stockage, du coût élevé des aliments de poissons etc. En effet, les renforcements de capacités (formations, dons d'équipements, etc.) effectués sous l'égide de ACMA2 sont parfaitement en lien avec les préoccupations de faible niveau de connaissance des acteurs, toutes filières confondues. Aux dires des producteurs dans la commune de Ouinhi Centre : « ... nous avons augmenté notre niveau de connaissance. C'est un point très important pour nous parce que par manque de connaissances, le rendement sur le maïs est bas (parfois moins 1300 kg à l'hectare). Mais grâce aux formations, il y a eu une amélioration... ».

« .... 1ha de piment nous rapportait 600.000F/par an avant ACMA, les formations données par ACMA ont permis d'avoir 1.150.000 F par Ha. ... »

**De même, les subventions d'équipements et d'intrants pour la production répondaient très bien aux difficultés de disponibilité des intrants et des équipements, ainsi que de capacité financière pour les acquérir.** Ces interventions ont également permis de résoudre la problématique de faibles rendements des cultures grâce aux accès faciles des semences améliorées certifiées et à la subvention des engrais et aliments pour les poissons.

À ce propos, un bénéficiaire dans la commune de Kétou disait : « Les semences locales qu'on utilisait ont un cycle de production de trois (03) mois et ne donnaient pas un très bon rendement alors que les semences améliorées de ACMA2 ont un cycle de production de 2,5 mois et donnent un très bon rendement... ».

Aussi, pour les producteurs du PDA 5, à Za-Kpota : « Auparavant, on faisait le semis à la volée avec nos semences traditionnelles, la production était faible. À la récolte, il y avait beaucoup de corps étrangers, ce qui ne permet pas de vendre à un prix intéressant. Mais avec l'appui en semences et la formation sur SRI, avec 30 à 35 kg de semence, nous semons déjà 1ha... ».

**Le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers des formations techniques et des champs écoles paysans a grandement contribué à l'amélioration de la productivité et à l'augmentation des revenus.** Les itinéraires techniques pour une bonne production et une bonne conservation sont de mieux en mieux maîtrisés par les producteurs, leur évitant d'enregistrer beaucoup de pertes au cours de la campagne. ACMA2 a organisé plusieurs formations aux producteurs pour le renforcement de leur capacité en gestion de stocks et sur la tenue des outils de gestion.

**Le niveau d'inclusion des femmes et des jeunes est également satisfaisant** puisque ceux-ci ont été pleinement impliqués dans le programme. Les objectifs quantifiés en indicateurs désagrégés par sexe et âge sont réalisés.

**L'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) est présente en amont et en aval dans le dispositif mis en place par ACMA2.** Elle est l'interface entre le programme ACMA et les bénéficiaires pour l'atteinte des objectifs du programme. La contribution des ATDA dans les renforcements des capacités à travers l'information, la formation, et la sensibilisation a favorisé la diffusion rapide des innovations technologies et les conseils agricoles. L'accès aux nouvelles variétés de semence et aux intrants agricoles de qualité à temps opportun a augmenté la productivité et le rendement. Les actions et les mécanismes institutionnels et organisationnels mises en place ont contribué à l'accès aux innovations et aux marchés. Les ATDA assistent les coopératives dans l'enregistrement et la visibilité. L'équipe d'évaluation estime que les ATDA dans les zones d'intervention du programme visitées ont la capacité de continuer à jouer ce rôle en cas de départ de ACMA.

Tableau 5 : Indicateurs des pratiques agricoles améliorées

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Cible fin ACMA2 (Réajusté)	% atteint Fin 2021	
11	Nb de producteurs membres des PEA (H/F & jeunes) qui appliquent les techniques de gestion intégrée de la fertilité des sols et/ou la gestion intégrée des ravageurs	<b>Total</b>	<b>23.543</b>	<b>24.770</b>	<b>27.028</b>	<b>35.000</b>	<b>77%</b>
		Homme	11.311	9.732	11.955	21.000	57%
		Femme	12.231	15.039	15.073	14.000	108%
		Jeune	4.142	9.056	6.816	3.500	195%
12	Nb d'hectares de terre cultivées de façon éco-efficace par les producteurs des organisations membres des PEA grâce à l'appui de ACMA	<b>Total</b>	<b>48.138</b>	<b>54.439</b>	<b>81.924</b>	<b>70.455</b>	<b>116%</b>
		Maïs	15.435	14.017	18.532	18.232	102%
		Manioc	4.269	3.920	3.854	9.444	41%
		Arachide	4.770	5.750	7.840	8.353	94%
		Soja	5.732	4.533	8.332	12.604	66%
		Piment	5.826	4.555	4.594	5.162	89%
		Palmier à huile	12.106	21.664	38.771	16.660	233%

Note : Le Résultat 2018 était "0".

**La maîtrise de l'eau pour le maraîchage n'est pas encore effective dans les communes de Dangbo et des Collines.** Cela est remarquable dans la production des cultures maraichères et précisément du piment où une partie de la production est inondée sous l'impuissance des producteurs dans les départements du plateau et des collines. Afin d'améliorer sa durabilité, il serait souhaitable que ACMA installe un système de drainage pour récupérer l'excès d'eau et développer la transformation du piment qui serait exploité par les femmes et les jeunes pour l'augmentation de leurs revenus. Sur le périmètre aménagé de Itagui dans les Collines, la leçon apprise est d'éviter la coïncidence entre les pluies diluviennes de fin-Août - Septembre avec le cycle végétatif du piment de la grande saison, en installant au plus tard début mars les pépinières, afin de permettre au piment de boucler son cycle végétatif avant la période de fortes pluies intermittentes, responsables des inondations.

## Résultat 2 : La valeur des produits agricoles compétitifs commercialisés s'est accrue

La principale stratégie de ACMA pour augmenter la valeur commerciale des produits agricoles est d'accroître le pouvoir de négociation des acteurs de la chaîne de valeur. Le programme tente d'y parvenir de cinq manières : (i) La construction des infrastructures et équipements marchands permettant la professionnalisation du stockage et la transformation des produits agricoles, et les appuis (ii) à la mise en place du système de warrantage, (iii) à la vente groupée, et (iv) au contrôle de qualité des produits et (v) à un meilleur accès aux marchés (Bénin, Nigeria et autres pays voisins). Les cinq voies sont étroitement liées. Nous discutons de leur efficacité ci-dessous.

**Le système de warrantage à travers les Infrastructures et Équipements Marchands (IEM) a été un outil important qui a permis donner confiance aux structures de microfinance.** Celles-ci ont ainsi décidé d'octroyer des crédits agricoles aux uns (producteurs) et des crédits d'achat/stockage aux autres (transformateurs/commerçants). La mise en œuvre de ce système a impliqué la construction de 23 infrastructures de stockages et un total de 1756 d'équipements de transformation acquis avec l'appui du programme au profit des acteurs marchands (IEM) qui ont permis d'améliorer la qualité des produits, de les sécuriser et surtout de traverser des périodes d'abondances. La construction / réhabilitation des magasins est aussi une des interventions majeures de ACMA2 en cohérence avec les problèmes de pertes post-récolte et de bradage des récoltes auxquels les femmes ciblées étaient confrontées avant le démarrage du programme.

Tableau 6 : Indicateurs sur l'IEM

Indicateurs	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat cumulatif	Cible fin projet	% atteint
31 Nb d'équipements de transformation acquis avec l'appui du programme	0	1.702	33	21	0	1.756	1.756	100%
34 Nb d'IEM construites avec l'appui du programme par type	10	13	0	0	0	23	23	100%

Source : ACMA2

### L'approche de mise en marché collective a permis aux IEM de jouer un rôle clé dans la professionnalisation des organisations agricoles et leur capacitation en termes de négociations.

Aux dires d'une femme dans la commune d'Adjohoun, « lorsque nous apportons notre huile de palme au magasin pour la vente, on nous remet de l'argent, une sorte d'avance en attendant la vente effective de l'huile. Cette somme que l'on nous remet nous permet de satisfaire d'autres besoins familiaux en attendant que le prix augmente. En plus des prix, nos produits sont protégés contre les intempéries ».

Malgré ces interventions de ACMA2, ayant permis de lever certaines contraintes des acteurs, d'autres subsistent encore. La majorité des producteurs de soja ont évoqué l'accès des produits au lieu de vente à cause de l'enclavement des lieux de ventes et le manque crucial d'équipements agricoles. Quant aux filières maraîchage, ce sont principalement des difficultés liées à la conservation des produits frais et le manque de formation sur la transformation de ces produits pour le marché national et régional. Enfin, pour la filière poisson, les pisciculteurs estiment que les subventions isolées d'aliments pour les poissons importés ne sauraient résoudre leurs difficultés.

Aux dires d'un jeune pisciculteur dans la commune d'Adjara : « Nous souhaiterions que les nouvelles interventions de ACMA2 dans la filière pisciculture soient fortement orientées vers la subvention permanente du coût des aliments ou carrément dans les formations sur la fabrication locale des aliments... »

**Le développement du warrantage a permis d'améliorer les prix de vente des différentes chaînes de valeur sélectionnées (huile de palme, gari, maïs et soja).** Il a permis de regrouper l'offre pour satisfaire la demande du marché et, par ricochet, a augmenté le volume et le prix de vente sur le marché pendant la contre saison. Le coût de transaction unitaire apparaît relativement faible et une augmentation des revenus a pu être observée parmi les bénéficiaires. Grâce aux infrastructures, le regroupement des ventes et la fixation des prix, la mise en place des IEM a permis de changer la structure du marché, d'augmenter leur pouvoir de négociation avec les acheteurs et de développer des partenariats comme celui mis en place avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Le PAM est devenu un partenaire institutionnel important pour l'achat des produits comme le maïs et le gari dans la région du Plateau.

**Avec le soutien de ACMA, les coopératives ont pu davantage se positionner sur le marché des appels d'offres pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et d'autres marchés institutionnels.** Elles ont été soutenues pour répondre aux critères d'éligibilité et de qualité. Cependant, les marges sur les ventes au PAM sont inférieures à celles des acheteurs nigériens en raison des critères de qualité stricts et de la concurrence. ACMA pourrait faire du lobbying auprès du PAM pour qu'il s'intéresse davantage à un "prix équitable" pour les agriculteurs dans ses appels d'offres plutôt que de viser le prix le plus bas, par exemple en privilégiant la qualité sur le prix.

Par ailleurs, le résultat lié au volumes d'intrants (t) mis en place par les organisations membres des PEA hors warrantage, désagrégé par type, a été atteint avec dépassement (124 pourcent). Par contre, son adoption n'a pas permis la mise en place d'intrants par les organisations membres des PEA à travers le warrantage (Tableau 7).

Tableau 7 : Indicateurs sur le warrantage

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022-9	Résultat cumulatif	Cible fin ACMA2 (Réajusté)	% atteint Sept-2022
13 Volumes d'intrants (t) mis en place par les organisations membres des PEA hors warrantage, désagrégé par type	<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>542</b>	<b>181</b>	<b>518</b>	<b>1.551</b>	<b>1.250</b>	<b>124%</b>
	Semence améliorée	151	144	44	120	459		
	NPK	64	178	80	201	523		
	Urée	23	21	8	24	77		
	Engrais Bio (Biophyto)	27	53	0	0	80		
	Kcl	0	0	0	0	0		
	Autres	45	146	48	173	412		
14 Volumes d'intrants (t) mis en place par les organisations membres des PEA à travers le warrantage	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>210</b>	<b>0%</b>
	Semence améliorée	0	0	0	0	0	0	
	NPK	0	0	0	0	0	131	
	Urée	0	0	0	0	0	44	
	Kcl	0	0	0	0	0	35	

Source : ACMA2

**La vente groupée est la finalité du warrantage et du stockage dans les IEM, et offre plusieurs avantages dont la fixation des prix par les acteurs des plateformes multi-acteurs.** L'une des nombreuses expériences positives de ACMA2 sur la vente groupée est l'appui (conseil) des transformatrices pour un approvisionnement collectif de la matière première à partir d'autres régions du Bénin, où celle-ci est disponible à un prix abordable (exemple de la vente du maïs au PAM). La vente groupée facilite également la comptabilisation des volumes par région et leur suivi par les SCDA et les Communes. Elle permet la montée en puissance des échanges commerciaux.

**La stratégie de ACMA visant à mettre en place des structures de gestion durables des installations de stockage est bien structurée mais pourrait prendre de l'ampleur.** Une approche « triple A » a été mise en place pour la création et le renforcement des capacités d'un comité de gestion public-privé. L'expérience montre que ce triple A est efficace, mais pas assez rapide pour le moment. Chaque phase dure environ 2 ans, soit 6 ans au total. Le processus pourrait être accéléré dans le cas où un plan d'affaires était établi dès le départ, afin de couvrir les coûts, la contribution de ACMA étant de nature plus limitée dès le départ. Il n'a pas été facile d'augmenter les prix des services lorsque les utilisateurs sont habitués à un prix de départ relativement bas. Les fuites de revenus dues au fonctionnement de qualité insuffisante du système de contrôle financier constituent un risque majeur pour la durabilité de la gestion des IEM. Dans l'une des IEM visitées, les revenus déclarés étaient inférieurs de 20 % aux revenus attendus, basés sur les sacs de maïs entrés et sortis, multipliés par le prix du sac. Il s'agit d'un écart considérable que le comité de gestion doit combler par un système de contrôle financier. Le fonctionnement de ce système pourrait devenir une condition à la contribution de ACMA, afin d'inciter les membres du comité de gestion à éviter les fuites de revenus. Tant que ACMA paie les dépenses salariales du gestionnaire, l'urgence est moins susceptible d'être ressentie.

**La démarche qualité et du relooking des produits introduite par le programme dans le but d'améliorer la compétitivité des produits de ses bénéficiaires a abouti à des résultats satisfaisants.** Les bénéficiaires ont témoigné un effet positif, notamment les femmes et les jeunes, sur les prix appliqués lors des échanges commerciaux. Ces améliorations notoires des offres ont été rendues possible par la mise en œuvre de différentes mesures d'accompagnement telles que les dotations en équipements, matériels et infrastructures, les renforcements des capacités, etc. De même, les systèmes de warrantage et de vente groupée, par leur fondement et leur portée, ont joué des rôles prépondérants dans la mise en œuvre réussie de la démarche qualité en tant que déterminants dans la valeur des produits sur les marchés. La mission approuve donc l'idée de s'assurer de la poursuite de cette augmentation de qualité par les ATDA.

**Avec succès, ACMA2 a renforcé la capacité des acteurs organisés à vendre leurs produits au-delà des frontières.** Cette capacité s'accompagne souvent de tarifs, de droits, de quotas ou même de normes. Le programme ACMA, au cours de sa deuxième phase, a appuyé les bénéficiaires en terme de respect des normes (maïs sans aflatoxine, huile rouge sans germes, etc.).

**En 2020, face aux crises causées par la pandémie du COVID-19 et la fermeture des frontières du Nigéria, l'équipe d'ACMA2 a exploré des marchés alternatifs.** Ils ont recouru aux solutions TIC4Ag (plateforme de gestion des acteurs et des SAE ; plateforme de gestion) pour explorer les marchés alternatifs à travers le e-commerce et le placement des produits des acteurs dans des boutiques en ligne. La conquête des marchés institutionnels au Bénin (PAM, IBCG, SOCIA, les garnisons, les centres pénitenciers, et les hôpitaux), en est un résultat tangible qui a permis aux acteurs d'accéder aux marchés potentiels aux meilleurs prix.

**Au terme de ACMA2, les cibles du programme en termes de volumes de produits agricoles ciblés mobilisés (en t) à travers les PEA, de nombre de contrats conclus entre organisations de producteurs, transformateurs, commerçants et acheteurs ont été atteints.** Les objectifs en termes de volumes de crédits octroyés pour la commercialisation des produits agricoles ciblés à travers les IEM, les volumes de crédits octroyés aux membres PEA (H/F & jeunes) pour la commercialisation des produits agricoles ciblés et de nombre de plans d'affaires élaborés pour les PEA ont été atteints avec dépassement (Tableau 8). Le projet disposait, dans sa première phase, d'un fonds de garantie qui n'existait pas en deuxième phase. Néanmoins, les objectifs ont été atteints, montrant ainsi la robustesse des mécanismes investissement-résultats initiés par le projet.

Tableau 8 : Indicateurs sur la commercialisation des produits agricoles

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022-9	Résultat cumulatif	Cible fin ACMA2 Réajusté	% atteint	
5	Valeur des produits agricoles ciblés (millions FCFA) qui sont commercialisés par les membres des PEA	<b>Total</b>	<b>1.887</b>	<b>3.359</b>	<b>5.581</b>	<b>7.923</b>	<b>6.186</b>	<b>24.935</b>	<b>8.000</b>	<b>312%</b>
		Maïs	1.280	871	2.414	3.225	1.130	8.920	3.466	257%
		Manioc	28	990	1.860	2.144	1.174	6.197	1.464	423%
		Huile de palme	434	595	634	887	1.640	4.191	1.004	418%
		Arachide	1	13	85	187	361	647	150	432%
		Soja	16	50	259	990	478	1.792	424	422%
		Poisson	123	664	99	21	15	922	13	7272%
		Piment	4	176	230	469	1.387	2.267	480	472%
		<b>Total</b>	<b>1.887</b>	<b>3.359</b>	<b>5.581</b>	<b>7.923</b>	<b>6.186</b>	<b>24.935</b>	<b>8.000</b>	<b>312%</b>
		IEM	1.143	850	2.700	3.637	997	9.327	3.670	254%
		Ventes groupées petits acteurs		324	1.529	2.329	960	5.141	1.849	278%
	Warrantage	478	990	276	122	3.370	5.236	380	1376%	
	Autres ventes groupées	266	361	748	1.697	798	3.871	1.001	387%	
	Ventes individuelles		834	329	137	61	1.360	100	1363%	
6	Nb d'acteurs économiques	<b>Total</b>	<b>3.966</b>	<b>12.233</b>	<b>12.293</b>	<b>12.777</b>	<b>4.596</b>	<b>45.865</b>	<b>37.000</b>	<b>124%</b>
		H	2.152	4.802	4.223	4.066	1.968	17.212	22.200	78%
		F	1.814	7.431	8.070	8.711	2.627	28.653	14.800	194%

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022-9	Résultat cumulatif	Cible fin ACMA2 Réajusté	% atteint
(femmes, hommes et de jeunes) membres des PEA qui participent à la commercialisation des produits agricoles ciblés	Jeune	1.037	2.408	2.828	3.935	1.173	11.381	3.700	308%

Source : ACMA2

Concernant l'indicateur 5 : La cible était trop faible. Selon l'explication de l'équipe de ACMA2, le chiffre a été basé sur la valeur baseline de ACMA1 (6,3 milliards Fcfa), qui a suscité une cible non ambitieuse pour ACMA2.

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022-9	Résultat cumulatif	Cible fin ACMA2 Réajusté	% atteint	
8	Volumes de produits agricoles ciblés mobilisés (en t) à travers les PEA s	<b>Total</b>	<b>11.896</b>	<b>16.007</b>	<b>28.152</b>	<b>27.274</b>	<b>17.111</b>	<b>100.442</b>	<b>110.000</b>	<b>91%</b>
		IEM	8.582	6.838	18.431	16.825	5.548	56.225		
		Ventes groupées petits acteurs	2.058	4.069	4.859	4.918	7.683	23.587		
		Warrantage	1.067	808	890	216	829	3.810		
		Autres ventes groupées	145	2.830	2.909	5.038	2.955	13.876		
		Ventes individuelles	44	1.462	1.063	278	96	2.943		
		<b>Total</b>	<b>11.896</b>	<b>16.007</b>	<b>28.152</b>	<b>27.274</b>	<b>17.111</b>	<b>100.442</b>	<b>110.000</b>	<b>91%</b>
		Maïs	10.468	7.208	18.224	16.237	6.856	58.992		
		Manioc	916	6.351	6.456	5.212	3.976	22.911		
		Huile de palme	279	1.423	1.526	1.286	2.203	6.717		
		Arachide	12	24	162	441	622	1.260		
	Soja	53	254	1.261	3.399	1.220	6.187			
	Poisson	146	423	90	15	9	683			
	Piment	23	325	434	684	2.224	3.690			
9	Nb de contrats conclus entre organisations de producteurs/transformateurs/Commerçants et acheteurs et/transporteur	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>69</b>	<b>99</b>	<b>12</b>	<b>215</b>	<b>250</b>	<b>86%</b>
		Formel		0	50	0	0	50		
		Non formel		35	19	99	12	165		
		<b>Total</b>		<b>35</b>	<b>69</b>	<b>99</b>	<b>0</b>	<b>203</b>	<b>250</b>	<b>81%</b>
	Producteurs/transporteurs et acheteurs		35	69	99	0	203			
	Acheteurs et transporteur			0	0	0	0			
10	Volumes de produits commercialisés (t) à travers le	<b>Total</b>	<b>1.067</b>	<b>1.157</b>	<b>890</b>	<b>1.542</b>	<b>829</b>	<b>5.486</b>	<b>6.000</b>	<b>91%</b>
		Maïs	148	281	273	761	322	1.785	1.300	137%
		Huile de palme	890	790	602	759	491	3.532	4.560	77%

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022-9	Résultat cumulatif	Cible fin ACMA2 Réajusté	% atteint	
30	warrantage désagrégé par spéculation	Soja	29	86	16	20	16	167	140	119%
		Piment séché		0	0	3	0	3	0	
		Arachide		0	0	0	0	0	0	
		Kcl		0	0	0	0	0	35	
	<b>Total</b>		<b>932</b>	<b>3.609</b>	<b>3.084</b>	<b>2.388</b>	<b>1.250</b>	<b>11.263</b>	<b>11.400</b>	<b>99%</b>
	Nb d'évènements organisés avec la facilitation du programme ACMA pour promouvoir la production et la commercialisation des produits agricoles	Acheteurs/vendeurs	155	265	434	513	348	1.715	1.700	101%
		Ateliers	116	287	220	117	103	843	800	105%
		Formation	375	1.844	710	582	119	3.630	3.900	93%
		Séances de sensibilisation	187	624	979	748	260	2.798	2.900	96%
		Mise à l'échelle			322	139	181	642	550	117%
	Autres	99	589	419	289	239	1.635	1.550	105%	

Source : ACMA2

### Résultat 3 : L'accès au financement agricole est amélioré

Les difficultés d'accès au crédit empêchent le développement de l'agriculture, où les débours et les encaissements ne sont pas synchronisés : les agriculteurs doivent acheter des intrants (semences, herbicides, engrais, pesticides, main-d'œuvre) s'ils existent pendant une première période et encaisser plus tard des recettes après les récoltes. Cela rend primordial l'accès au crédit. Le crédit intrant est disponible pour les produits de rente, notamment le coton qui dispose d'un système intégré de financement à travers l'Association Interprofessionnelle de Coton (AIC). Dans la zone d'intervention de ACMA2, ces problèmes de financement agricoles étaient plus sévères comme l'ont attesté plusieurs bénéficiaires interviewés.

**Trois stratégies sont développées par AMCA pour résoudre les problèmes de financement : le warrantage, la mise en relation des PEA avec les SFD et le financement des plans d'affaires des jeunes.** Le warrantage consiste à promouvoir un stockage collectif et une vente collective des produits des membres dans des magasins construits par ACMA 2 afin que ces produits servent de garantie pour l'accès au crédit et attendent d'être vendus pendant la période de prix plus rémunérateurs, condition essentielle d'augmentation de revenus des acteurs. Ainsi le warrantage sert deux fonctions : 1) obtention de prix rémunérateurs et 2) garantie d'accès au crédit pour l'achat d'intrants destinés à augmenter la productivité et la production agricoles, et améliorant les revenus agricoles et la sécurité alimentaire. La mise en relation des membres de PEA avec les SFD se fait par la sensibilisation des SFD sur les besoins des membres des PEA, la subvention pour la formation et l'équipement des SFD. La troisième stratégie consiste à financer les structures d'appui aux entreprises pour qu'elles confectionnent les plans d'affaire qui permettraient aux jeunes agriculteurs d'avoir accès au financement des SFD.

**La promotion de la stratégie de vente groupée sécurise l'offre des producteurs comme garantie pour l'accès au crédit auprès des SFD.** L'implication de ACMA2 dans les relations des membres des PEA avec les SFD renforce davantage la crédibilité des organisations d'acteurs auprès des SFD. L'accès au crédit joue deux rôles. Premièrement, il permet aux acteurs de stocker leurs produits pour les vendre à des prix plus élevés au lieu de les brader aussitôt après les récoltes où l'offre est abondante et les prix bas. En second lieu, il permet aux acteurs d'acquérir des intrants afin d'augmenter la productivité et la production agricoles. L'accès au crédit est donc une stratégie importante qui permet aux acteurs d'augmenter les revenus agricoles.

Tableau 9 : Indicateurs sur l'accès au financement agricole

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultats fin 2021	Cibles fin 2021	Réalisé (%) fin 2021	
15	Nombre d'acteurs économiques (H/F & J) bénéficiaires du crédit intrant agricoles de qualité désagrégé par mécanisme de financement et par filière	<b>Total général</b>	<b>63</b>	<b>4.689</b>	<b>4.251</b>	<b>1.246</b>	<b>9.003</b>	<b>300</b>	<b>3001%</b>
	Warrantage			0	0	0	160	0%	
	Autres mécanismes		63	4.689	4.251	1.246	10.249	140	7321%
	<b>Total général</b>	<b>63</b>	<b>4.689</b>	<b>4.251</b>	<b>1.246</b>	<b>10.249</b>	<b>300</b>	<b>3416%</b>	
	H	57	3.022	3.109	944	7.132	160	4458%	
	F	6	1.667	1.142	302	3.117	140	2226%	
	Jeune		1.790	2.014	616	4.420	20	22100%	
17	Nb de plans d'affaires financés par les SFD/banques	13	17	18	25	73	9	811%	

Source : ACMA2

Indicateurs	Désagrégation	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultats fin 2021	Cibles fin 2021	Réalisé (%) fin 2021	
23	Volumes de crédits octroyés pour la commercialisation des produits agricoles ciblés à travers les IEM (Millions FCFA)	<b>Total</b>	<b>59,84</b>	<b>54,74</b>	<b>481,20</b>	<b>726,40</b>	<b>1.322,18</b>	<b>424</b>	<b>312%</b>
	Organisation producteurs		52	25	334	325	737	282	261%
	Organisation Transformateurs			9	122	254	385	122	315%
	Organisation commerçant		8	21	25	147	201	19	1043%
	<b>Total</b>	<b>59,84</b>	<b>54,74</b>	<b>481,20</b>	<b>726,40</b>	<b>1.322,18</b>	<b>424</b>	<b>312%</b>	
	H	41	19	329	377	767	294	261%	
	F	18	36	152	349	555	130	427%	
	Jeune	7	11	120	172	310	120	259%	
24	Volumes de crédits octroyés aux membres PEA (H/F & jeunes) pour la commercialisation des produits agricoles ciblés (hors IEM) (Millions FCFA)	<b>Total</b>	<b>466</b>	<b>404</b>	<b>164</b>	<b>179</b>	<b>1.213</b>	<b>161</b>	<b>752%</b>
	Organisation producteurs		351	304	22	72	749	22	3373%
	Organisation Transformateurs		77	11	108	58	254	108	235%
	Organisation commerçant		38	90	33	49	210	31	677%
	<b>Total</b>	<b>466</b>	<b>404</b>	<b>164</b>	<b>180</b>	<b>1.214</b>	<b>161</b>	<b>752%</b>	
	H	221	166	96	143	626	96	651%	
	F	245	239	68	37	588	65	902%	
	Jeune	92	58	14	73	237	14	1662%	
25	Volumes de crédits octroyés aux producteurs pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>275</b>	<b>81</b>	<b>452</b>	<b>96</b>	<b>473%</b>
	Organisations d'hommes			0	0	0	0	0	
	Organisations de femmes			0	0	7	7	0	
	Organisations mixtes			96	275	74	445	96	465%

Source : ACMA2

**Les résultats consignés dans le Tableau 9 montrent que l'intervention de ACMA 2 a été efficace à la fin 2021,** fin initiale du programme. Globalement, les cibles prévues pour l'accès au crédit ont été atteintes. La cible prévue pour le nombre d'acteurs économiques (H/F & J) bénéficiaires du crédit intrant agricoles de qualité (I15) a été atteinte à 976 pour cent, soit 1276 pour cent pour les hommes, 636 pour cent pour les femmes et 6314 pour cent pour les jeunes. En l'absence de références annuelles, il n'est pas possible d'évaluer le réalisme des cibles fixées.

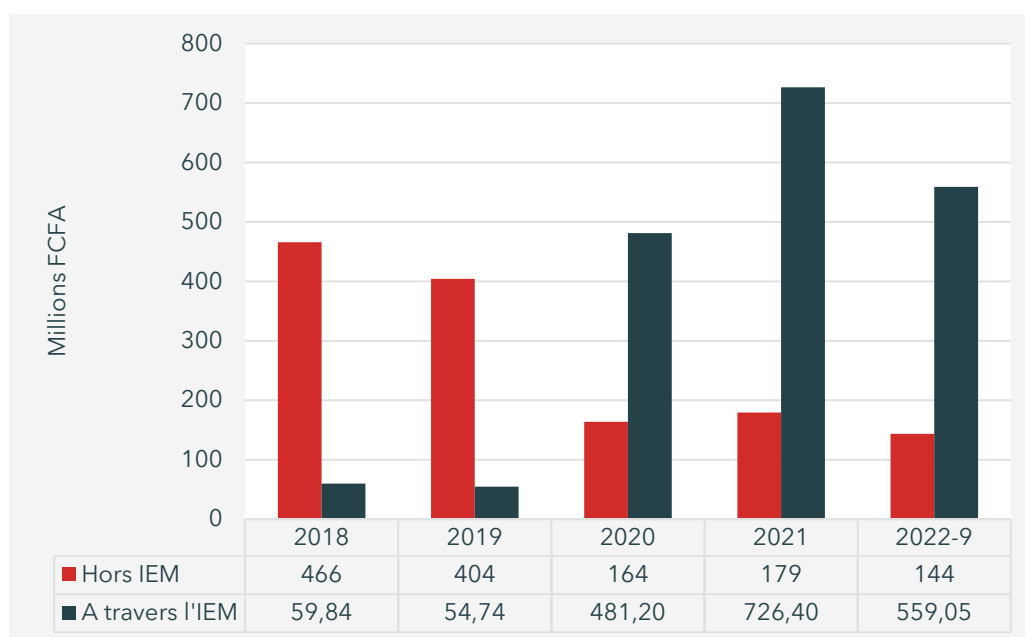
La cible prévue pour le nombre de plans d'affaires financés par les SFD/banques (I17) a été atteinte à 166 pour cent. L'amélioration des relations entre les SFD et les acteurs a favorisé le financement des plans d'affaires des acteurs.

La cible concernant le volume de crédits octroyés pour la commercialisation des produits agricoles ciblés à travers les IEM (I23) a été atteinte à 203 pour cent. Les IEM, en favorisant le regroupement des offres, a favorisé également l'accès des commerçants au crédit.

La cible concernant le volume de crédits octroyés aux membres des PEA (H/F & jeunes) pour la commercialisation des produits agricoles ciblés (hors IEM) (I24) a été atteinte à 171 pour cent. L'augmentation parallèle des crédits hors IEM mais dans une proportion moindre montre que les acteurs préfèrent de plus en plus des crédits via les IEM aux autres formes de crédit (Figure 12). Cela est, selon les bénéficiaires, dû aux avantages des crédits IEM (allongement des échéances de crédit et réduction des taux d'intérêt).

La cible prévue pour le volume de crédits octroyés aux producteurs pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité (I25) a été atteinte à 158 pour cent. Cependant, la cible pour les organisations de femmes n'est réalisée qu'à 43 pour cent.

Figure 12 : Volumes de crédits octroyés pour la commercialisation des produits agricoles ciblés (hors IEM et à travers l'IEM)



Source : ACMA2

**Le système de warrantage n'a pas été une stratégie efficace pour l'accès des acteurs au crédit intrant. Aucun volume d'intrants (t) n'a été mis en place par les organisations membres des PEA à travers le warrantage (I14).**

Par contre, d'importants volumes d'autres types de crédits ont été mis en place dans le cadre du warrantage au profit des acteurs agricoles (Producteurs/trices et transformateurs). Ceci dénote que les SFD sont convaincus de la garantie offerte par le système de warrantage pour l'accès aux crédits, surtout en rapport avec la récolte et la commercialisation (cas du maïs), ainsi que la récolte et la transformation (cas du palmier à huile). Le résultat inefficace concernant l'utilisation du warrantage pour l'accès aux intrants peut s'expliquer par le fait que les acteurs jugent

comparativement non rentable l'utilisation du warrantage dans ce cadre-là. Ils pensent, en effet, qu'acheter les intrants avec le crédit warrantage et les garder pendant plusieurs mois tout en en payant des intérêts pour les SFD reviendrait à les acheter plus cher. Pour d'autres acteurs (transformateurs), il n'est pas pertinent de bloquer le crédit pour les engrais alors qu'on peut l'utiliser pour produire de l'huile pour un second voire un troisième dépôt d'huile pour le warrantage. Pour certains producteurs interrogés (Savè dans les collines et Bonou dans le Plateau), le warrantage, avec les intérêts de prêt associés, ne serait pas favorables aux producteurs, mais aux semenciers. Il convient donc de déterminer pour quels types de financement le système de warrantage est adapté en croisant les calendriers de stockage, de vente et d'utilisation du crédit.

**On peut affirmer que la stratégie de financement mise en place semble favoriser les femmes.** Par exemple, pour l'indicateur 15 où la décomposition par sexe a pu être effectuée, la cible prévue pour les femmes a été atteinte à 241 pour cent pour 224 pour cent pour les hommes. Le résultat obtenu pour les organisations composées uniquement de femmes (83 pour cent pour l'indicateur 25) est sans doute dû à la jeunesse des organisations de femmes abordées pour bénéficier de crédit.

**Les magasins étant disponibles et les SFD demeurant sur le terrain, les relations entre les SFD et les acteurs des PEA sont susceptibles de perdurer au-delà de la période d'implémentation de ACMA2.** Les acteurs sont familiarisés avec les procédures et conditionnalités des établissements de crédit, et interagissent mieux avec les SFD pour accéder au crédit, qui demeure indispensable à la poursuite de leurs activités à des conditions plus favorables que celles auxquelles ils étaient habitués avec les prêteurs formels et surtout informels. Cependant, les organisations de femmes et le système de warrantage doivent être renforcés pour favoriser l'accès au financement.

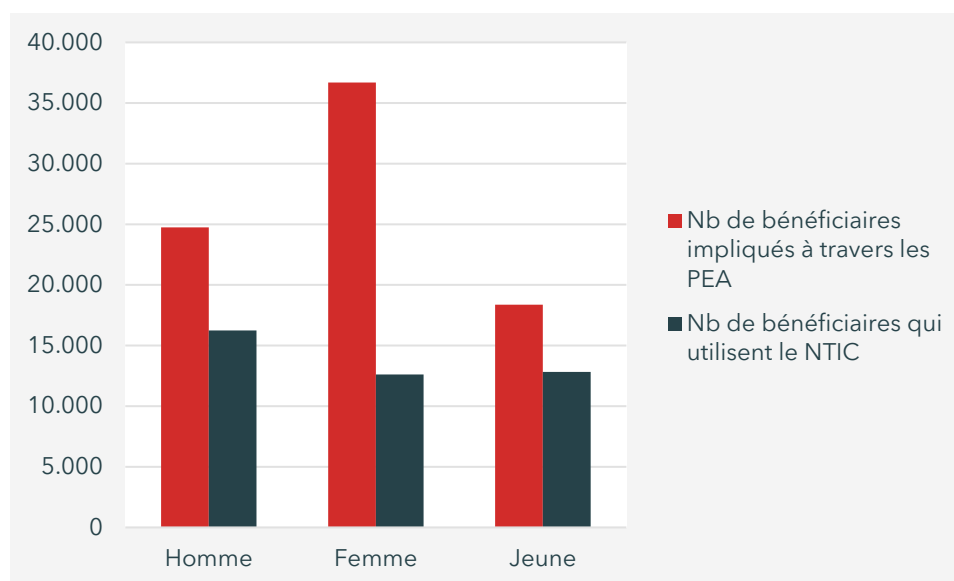
#### Résultat 4 : L'accès à l'information et innovation est amélioré

**ACMA a entrepris 3 activités pour améliorer l'accès à l'information et l'innovation :** le renforcement des systèmes d'information sur les marchés et la formation technique ; la sensibilisation des acteurs économiques aux solutions TIC du programme pour l'agriculture ; et la formation des jeunes leaders au sein des PEA sur l'agriculture numérique et leur encouragement à adopter les solutions TIC.

**Le développement des Technologies d'Information et Communication pour l'Agriculture (TIC4Ag) par ACMA2 a permis la capacitation efficace de milliers d'acteurs des chaînes de valeur des produits ciblés.** Le Système d'Information et de Formation Technique (SIFT) contient plus d'une vingtaine de vidéos pédagogiques très pratiques en ligne, traduites en 7 langues (dont le français et six langues locales), sur les Bonnes Pratiques Agricoles, et l'itinéraire technique de production des cultures. Le SIFT fournit aussi des informations en continu sur les prévisions météorologiques précises et très localisées, à l'échelle de l'exploitation (solution Ignitia), pour permettre de gérer de façon efficace les calendriers culturaux et d'atténuer les effets des aléas climatiques. Le Système d'Information sur le Marché (SIM) fournit des informations sur les prix du marché et la demande de produits agricoles en divers endroits pour toutes les chaînes de valeurs ciblées.

**Les Services d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) et les agents des ATDA ont été initiés à l'utilisation du SIFT et SIM.** Ils forment les producteurs, transformateurs et commerçants dans l'utilisation de l'outil de e-conseil qu'ils utiliseront après une appropriation totale. L'équipe d'évaluation a constaté que les producteurs sont désormais familiarisés avec l'application.

Figure 13 : Nombre de bénéficiaires utilisant l'outil, par rapport au nombre total de bénéficiaires



Source : ACMA2

La Figure 13 montre que le pourcentage d'utilisateurs est le plus élevé chez les jeunes (70 pour cent) et les hommes (66 pour cent) et nettement inférieur chez les femmes (34 pour cent). ACMA2 a pour tâche de développer une stratégie avec les agents des SAE et ATDA pour accroître l'utilisation des outils NTIC4ag pour les femmes dans les zones existantes et nouvelles.

Bien que l'outil permette aux utilisateurs d'accéder à des informations importantes pour l'augmentation de la production et pour une meilleure stratégie de négociation et de vente, la grande majorité des acteurs du programme n'ont pas pu bénéficier suffisamment de l'outil en raison d'une mauvaise connexion internet.

**Les résultats obtenus au niveau du volet TIC sont satisfaisants. Cependant, il reste beaucoup d'efforts à faire pour rattraper les retards dans ce domaine afin de rendre les innovations développées disponibles pour les utilisateurs.** L'un des goulots d'étranglement de cette composante est la fonctionnalité de l'application installée dans les téléphones portables des producteurs. Lors des visites sur le terrain, l'équipe d'évaluation a constaté que plusieurs acteurs économiques des communes ciblées ont difficilement accès aux informations sur les prix et les données météorologiques.

Neuf applications NTIC ont été développées par le programme (Tableau 10). Bien que ce chiffre soit inférieur aux 11 prévues, l'objectif a été atteint. Les applications existantes répondent aux besoins d'information des utilisateurs. Le goulot d'étranglement est l'accessibilité dans les zones où la connectivité des réseaux téléphoniques est bonne.

Tableau 10 : Indicateurs sur le dispositif NTIC

Indicateur	Désagrégation	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Cible fin ACMA2 Réajusté	% atteint Sept 2022
16 Nb d'acteurs économiques membres des PEA (H/F & jeunes) qui consultent et/ou utilisent les dispositifs NTIC développés par ACMA	Total	5.993	14.447	24.470	28.860	26.000	111%
	Homme	3.009	7.388	12.854	16.250		
	Femme	2.984	7.059	11.616	12.610		
	Jeune	3.543	5.588	10.870	12.820		
33 Nb d'applications NTIC développées avec l'appui du programme		5	2	0	0	11	64%

Note : Le Résultat 2018 était "0".

Source : ACMA2.

### **Accès aux informations sur le prix de vente et les marchés par voie digital (SIM)**

Des facilitateurs de marché ont été répartis dans les trois départements d'intervention et, au Nigéria, avaient pour fonction la recherche de la demande, la facilitation du regroupement de l'offre, ainsi que l'accompagnement de la contractualisation et de l'administration. Ils assurent la collecte des prix des produits sur les marchés et les communiquent pour qu'ils soient compilés et diffusés sur les radios locales. Le système d'information de marché (SIM) du dispositif TIC4Ag a donc été un instrument efficace pour les acteurs des PEA pour la commercialisation de leurs produits. Les informations sur les prix des produits agricoles ciblés sur les marchés importants sont reçues en temps réel dans leur propre langue (messagerie vocale).

### **Résultat 5 : Les alliances public-privé et nationales-sous-régionales sont fonctionnelles pour réduire les barrières aux échanges commerciaux des produits agricoles**

Le partenariat entre le secteur public, privé et les producteurs autour des échanges commerciaux des produits agricoles en assumant conjointement les risques et les responsabilités et en partageant les bénéfices, est l'un des mécanismes qui a conduit à la réussite de ACMA 2 et qui mérite d'être maintenu pour améliorer de manière durable la compétitivité des filières ciblées. Il a permis de prendre un certain nombre de dispositions d'amélioration de la qualité des produits pour différents types de marchés. En d'autres termes, ces dispositions permettent de garantir la conformité des produits aux exigences des marchés sur la base de la présentation de quelques documents justificatifs (Nigeria) ou de soumission des produits à des contrôles de qualité avant expédition ou exportation.

**Les Cadres de Concertation Intercommunal (CCIC) ont joué un rôle important dans la dynamisation du climat d'affaires des entreprises agricoles et la mise au point des infrastructures.** Ils ont pris des mesures effectives pour réduire des difficultés et les barrières commerciales, et ont promu activement l'esprit d'entreprise des jeunes. Le dynamisme des CCIC est plus grand lorsque les problèmes sont tels que les acteurs économiques ne peuvent les résoudre seuls et que ceux-ci sont incités à chercher des solutions ensemble. Les CCIC ont validé et contribué à la construction de plusieurs infrastructures pour stimuler la production et la commercialisation des produits agricoles. C'est l'exemple dans les Collines, où le mauvais état des routes empêche les producteurs de vendre leurs produits. Bien que la contribution financière des municipalités soit fluctuante et imprévisible, notamment en période électorale, elle n'empêche pas la CCIC d'aller de l'avant, surtout dans les domaines où une action conjointe est nécessaire. ACMA2 a joué un rôle important en catalysant la dynamique des CCIC. Ceux-ci financent des études sur les goulots d'étranglement et les opportunités, rassemblent les acteurs publics et privés et encouragent la recherche de solutions communes. Dans les nouvelles zones de ACMA3, plus au nord, il est attendu qu'il soit plus facile d'obtenir des résultats en termes d'alliances public-privé.

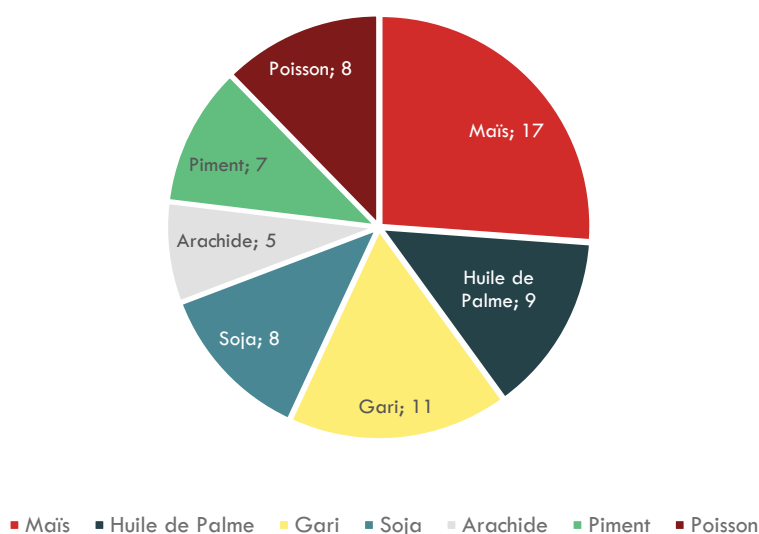
**Dans le cadre de la stratégie de ACMA2 visant à encourager les ventes conjointes, il est d'autant plus important de réduire les barrières commerciales avec le Nigéria et la bureaucratie des affaires.** Les barrières commerciales, outre les taxes à l'exportation, concernent les normes et standards du Nigeria, qui sont plus élevés qu'au Bénin. ACMA2 a cherché à promouvoir les échanges entre les chambres consulaires du Bénin et du Nigéria par de diverses activités visant à sensibiliser aux barrières commerciales, et à la capacité de chacun de s'y adapter. Ceci avait été entamé dans le cadre d'ACMA1. Cependant, en raison de la pandémie de Covid-19 et de la fermeture des frontières entre le Bénin et le Nigeria, ces activités n'ont pratiquement pas eu lieu après 2019. ACMA2 a, à juste titre, déplacé l'horizon pour aider les structures de gestion des IEM à trouver, et à se qualifier pour, des canaux de vente alternatifs (voir 4.3.2). Néanmoins, la mise en commun des actions des acteurs dans une dynamique de chaîne de valeur en lien avec les interventions du programme a permis d'obtenir deux accords importants avec les autorités/chambres consulaires (locales/nationales) du Bénin et du Nigeria pour faciliter les échanges, même si la valeur cible (4 accords) n'est pas atteinte.

**La réduction des barrières commerciales des produits agricoles peut être encore diminuée par un lobbying intensifié sur la nécessité de l'étiquetage des produits, et de la certification de sécurité APA.** ACMA3 devrait développer l'emballage, le marketing, la prospection des marchés, la communication et la certification des unités de transformation (avoir une marque unique pour les Collines). Il est d'autant plus important et urgent de créer, ou de participer, à une plateforme pour discuter avec le gouvernement de l'impact négatif de la taxe à l'exportation sur

les ventes et donc sur le revenu des agriculteurs. L'actuelle taxe à l'exportation menace les ventes groupées. Par ailleurs, l'engagement des acteurs, notamment des femmes et des jeunes, a contribué à faciliter le placement des produits sur les marchés (Tableau 8, 16)).

**En effet, l'organisation des transactions au sein des structures de gouvernance que sont les CCIC, les plateformes multi acteurs, les groupements et les OPA a permis de minimiser les coûts de transaction et les risques contractuels.** Mieux, elle a favorisé une meilleure négociation et dans une certaine mesure la fixation concertée des prix par lesdites structures. L'implication excessive des agents et structures intermédiaires et les nombreux désagréments dus à l'état défectueux des routes sont à l'origine des coûts de transactions élevés. L'assainissement du climat des affaires est un point positif de l'intervention du programme ACMA2.

Figure 14 : Nombre de pôles d'entreprise agricole (PEA) construits par le programme



Source : ACMA2

**L'objectif des concertations multi acteurs d'une même chaîne de valeur doit être de développer des stratégies visant à implanter cette dernière (CVA) dans un marché et de gagner des parts de ce marché.** La mutualisation des actions par les acteurs dans une dynamique de chaîne de valeur en adéquation avec les interventions du programme a permis d'atteindre la majorité des cibles.

Tableau 11 : Indicateurs sur les alliances public-privé et leur gouvernance

Indicateurs	Désagrégation	Résultats fin 2021	Cibles fin 2021	Réalisé (%) fin 2021	
20	Nb d'organisation des acteurs économiques membres des PEA dont le score moyen de bonne gouvernance est au moins égal à 2, désagrégé par type d'acteurs	<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	120%
		Org. Producteurs	3	3	100%
		Org. Transformateurs	5	0	
		Org. Commerçants	1	4	25%
		CCIC	3	3	100%
21	% des membres - H/F & jeunes dans les organes de gestion des SCMM	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		H	64	60	107%
		F	36	40	89%
		Jeune	11	10	111%

Indicateurs	Désagrégation	Résultats fin 2021	Cibles fin 2021	Réalisé (%) fin 2021
22 % des membres - H/F & jeunes dans les organes des cadres de concertation public-privé	Total	0	0	
	H	71	60	118%
	F	29	40	73%
	Jeune	10	10	97%
26 Nb de communes qui ont amélioré le recouvrement des recettes fiscales liées aux produits agricoles ciblés	<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	238%
	Collines	4	2	200%
	Ouémé	7	0	
	Plateau	4	1	400%
	Zou	4	5	80%
27 %âge augmentation de la contribution des communes au budget de fonctionnement des CCIC	<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100</b>	36%
	CCIC Ouémé Plateau	39	100	39%
	CCIC Zou	42	100	42%
	CCIC Collines	28	100	28%
35 Nb de séances de cadre de concertations facilitées par le programme, désagrégé selon les acteurs ou les thématiques et le cadre en jeu	<b>Total</b>	<b>166</b>	<b>45</b>	369%
	CCIC Ouémé Plateau	45	15	300%
	CCIC Zou	37	15	247%
	CCIC Collines	84	15	560%

Source : ACMA2

### 4.3.3 Efficacité de l'approche genre

**Le programme ACMA2 a renforcé l'approche genre par rapport aux autres programmes de développement communale et d'initiatives locales au Bénin.** Outre le développement d'un résultat spécifique, le ciblage prioritaire des femmes pour les investissements, et des indicateurs désagrégés, le programme a développé une stratégie spécifique de genre, validée avec un nombre d'acteurs locaux et PTF. Cette stratégie vise à contribuer à l'appropriation de l'approche Genre et Développement par les acteurs locaux en vue de la réduction des inégalités dont font l'objet les femmes, les minorités ethniques et les autres groupes marginalisés dans la Zone d'Intervention du Projet. La stratégie détaille les interventions reprises sous la composante spécifique, et met l'accent sur certaines actions clé, telles que l'accès aux intrants et innovations, aux financements et la formation de cadres spécifiques de concertation, et des objectifs ciblés de représentation dans diverses instances de prise de décision.

**Dans le programme ACMA2, les femmes constituent plus de 50 pour cent des membres des PEA et sont surtout actives dans la transformation et la commercialisation.** Elles contribuent au développement du secteur agricole tout en tirant des activités agricoles une source de revenu importante pour elles-même. La capacité de mobilisation des produits agricoles pour la vente groupée par les femmes est renforcée par la formation sur l'amélioration de la qualité des produits, et la dotation en petits équipements. Elles ont bénéficié de crédits des institutions de microfinance (CAVECA) et de financement propre à travers des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Ainsi, l'appropriation des mécanismes d'accès aux financements est effective pour faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur sélectionnées et, par conséquent, augmenter leurs revenus.

#### 4.3.4 Efficacité pour les objectifs spécifiques

##### **Amélioration de la productivité agricole par les producteurs et transformateurs**

**La productivité agricole est améliorée** à travers l'organisation de l'approvisionnement en intrants agricoles de qualité, et en facilitant l'accès de toutes les catégories sociales aux financements (crédits intrants) - Résultats 1 et 3-, et l'offre d'informations sur des pratiques agricoles améliorées (systèmes d'information financière et technique) - Résultat 4.

**Bien que nous ayons trouvé peu de preuves empiriques systémiques (cf. chapitre 5.23) sur la contribution d'ACMA2 à l'adoption de bonnes pratiques agricoles, l'analyse qualitative a montré que la majorité des répondants déclarent avoir augmenté leur production avec le soutien de ACMA2.** Ces augmentations ont été davantage notées chez les jeunes (84,5 pour cent) et les femmes (83,1 pour cent) à cause des kits d'intensification (semences, engrais, inoculum, herbicides) fournis par le programme (à 1000 jeunes et femmes) : ces bénéficiaires ont pu utiliser les bonnes pratiques agricoles pour améliorer les rendements de leurs cultures. Les valeurs cibles de certains indicateurs de revenus tels que l'indicateur 4 (Nombre d'acteurs économiques dont le revenu a augmenté) ont été dépassées. Par exemple, en 2020, les rendements des cultures telles que le soja et le maïs se sont améliorés respectivement de 50 pour cent et de 125 pour cent.

##### **Accroître les échanges commerciaux des produits agricoles par les acteurs organisés des PEA**

**Les échanges commerciaux des produits agricoles se sont accrus**, en ciblant des marchés rémunérateurs et accessibles aux différentes catégories sociales, avec une offre de produits agricoles compétitifs, et à travers la professionnalisation des organisations agricoles (mise en marché collective au niveau des Infrastructures et Équipements Marchands, en abrégé IEM) et leur restructuration inclusive - Résultat 2 -, ainsi qu'en facilitant l'accès au financement des organisations agricoles (crédits d'achat/stockage) - Résultat 3-. D'autres facteurs d'argumentation des échanges commerciaux incluent l'offre accrue d'information de marché - Résultat 4-, les groupements de base (vente groupée) - Résultat 2 -, la facilitation de la mise en réseau (femmes et jeunes) et de l'accès au financement (crédits de campagne) - Résultat 3-, et l'information de marché (système d'information de marché) - Résultat 4.

**Les acteurs ciblés par ACMA 2 ont témoigné des améliorations sur leurs échanges commerciaux.** Cela a été rendu possible grâce aux infrastructures et équipements mis en place par le programme. De même, le programme, dans son rôle de facilitateur auprès des partenaires, a favorisé l'accès aux financements, la mobilisation des offres de produits à travers les IEM et la conquête des marchés au meilleur prix.

##### **Réduire les barrières aux échanges commerciaux des produits agricoles à l'intérieur du Bénin et avec les pays limitrophes, notamment le Nigeria**

**Les barrières aux échanges commerciaux sont réduites** à travers l'amélioration du fonctionnement des cadres de concertation intercommunaux (CCIC) - Résultat 5 - avec comme effet l'amélioration du climat des affaires au niveau local, des infrastructures structurantes opérationnelles, les contretemps dus à l'état défectueux des routes réduits pour diminuer les coûts de transaction, et des solutions trouvées pour l'insertion des jeunes et des femmes dans les activités au sein des chaînes de valeurs pour améliorer leur revenu.

ACMA 2 a permis de sensibiliser les acteurs sur les barrières et à renforcer leurs capacités à développer des partenariats avec le public et le privé. Cependant, des efforts restent à faire de la part des acteurs pour discuter des termes des contrats. Des propositions ont été faites pour une réduction des tarifs de « 50 F/kg à 30 F/kg » pour le maïs au cours des entretiens et une simplification des procédures a été aussi souhaitée.

## 4.4 Durabilité

**QE9 : Dans quelles mesures les effets et impact positifs du programme s'inscrivent-ils dans les changements systémiques et peuvent-ils se maintenir après le financement ?**

Plusieurs mécanismes ont été envisagés pour assurer la viabilité de ACMA2. Premièrement, les différentes connaissances acquises grâce aux renforcements des capacités et aux appuis-conseils ont eu des effets bénéfiques sur les exploitations agricoles et les conditions de vie des bénéficiaires. Deuxièmement, l'approche de mise en œuvre du programme a été inclusive et les différents groupes cibles ont participé à la mise en œuvre des différentes interventions du programme.

**Les autorités locales que sont les chefs traditionnels, les chefs religieux et les autorités administratives (conseillers et maires) ont soutenu et accompagné les actions de ACMA2, et sont donc en mesure de perpétuer le programme après sa date de fin.** De même, les agents des ex CARDER, des DDAEP et des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) au niveau des départements et des communes ont été impliqués dès le départ dans la mise en œuvre des interventions. Ils représentent les portes d'entrées du programme dans les villages d'intervention. Ces agents connaissent bien le programme ACMA2, ses interventions et ses acquis. Un bénéficiaire de Zakpota dans le PDA 5 disait : « Les agents de l'ATDA ont été impliqués dès le départ et sont garants de tout ce qui se fait dans le village par le ACMA2. Après la fin du programme, ils pourront prendre le relais ».

**L'évaluation conclut que ACMA2 a contribué substantiellement à la valorisation des filières ciblées ainsi qu'à leur dynamisation.** En particulier, l'évaluation trouve que ACMA2 a conduit à la mise en réseau des acteurs du monde rural à ceux du monde urbain et des pays voisins. La durabilité des actions du Programme reste désormais subordonnée à la mise en œuvre réussie du mécanisme de duplication basé sur (i) l'appropriation des nouvelles technologies développées et/ou introduites mais aussi de tout autre acquis de ACMA2, par les acteurs cibles d'abord, puis leur dissémination au reste des acteurs. La logique d'intervention de ACMA2 repose donc sur la théorie du changement induit en mettant les communautés et le secteur privé au cœur des changements visés.

**Avec le soutien de ACMA2, les coopératives autour des IEM sont en mesure d'être compétitives sur le marché des achats, comme pour le PAM et d'autres marchés institutionnels, ce qui n'était pas le cas auparavant.** Elles peuvent répondre aux critères d'éligibilité et de qualité. L'accès à des marchés compétitifs a rendu les coopératives plus résistantes aux taxes à l'exportation et a assuré la diversification des clients. Cependant, dans certaines régions, le PAM est devenu le plus gros client, jusqu'à 40 pour cent dans certains endroits. En théorie, cela rend les coopératives vulnérables à une éventuelle sortie du PAM. Les acheteurs privés sont en principe une meilleure garantie de continuité. Dans le cas de PAM, selon les personnes interrogées, le risque est limité car le programme d'alimentation scolaire du gouvernement, financé par le PAM a couvert plus de 75 % du territoire nationale avec l'ambition d'une couverture totale de 100 % avant 2026.

**Dans le domaine de l'accès au financement, l'équipe d'évaluation a conclu que les acteurs étant mis en relation avec les établissements de crédit, auxquels ils peuvent s'adresser même en l'absence de ACMA 2.** Cependant, des accompagnements restent toujours nécessaires et souhaitables en termes d'assurance agricole et d'éducation financière, et éventuellement de petits fonds de garantie. Le fonds de garantie servirait de complément d'indemnisation à l'assurance agricole. Il pourrait fonctionner parfaitement si et seulement si les contributions des assurés et des assureurs sont régulièrement perçues.

**QE10 : Y-a-t-il eu des changements durables observés chez les producteurs, transformateurs, commerçants dans le domaine des pratiques de production, de transformation, de commercialisation, de la qualité des produits agricoles et du financement ? Si oui, lesquels ? Et pourquoi ?**

**Les bénéficiaires eux-mêmes disent être préparés à assurer la durabilité des acquis de ACMA2.** Ils sont conscients du fait qu'un programme ne dure jamais éternellement et s'organisent pour réinvestir les plus-values obtenues dans leurs exploitations agricoles.

Aux dires des acteurs du PDA 6 : « Les actions de ACMA2 peuvent se poursuivre et être maintenues sans financement extérieur. »

Aux bénéficiaires de poursuivre en disant : « Dans certaines communes couvertes par ACMA2, les bénéficiaires des actions [du programme] se regroupent pour le moment en association informelle. Nous nous organisons pour se soutenir et porter ensemble des initiatives communes avec le soutien technique de l'ATDA. Nous projetons d'élaborer ensemble des projets à soumettre aux bailleurs pour financement ».

**ACMA2 a réalisé beaucoup en termes de résultats avec les producteurs, les plateformes agroéconomiques, les transformateurs, les commerçants, ainsi qu'avec les femmes et les jeunes.** Ce faisant, elle a commencé à

mettre en œuvre un changement systémique du secteur agricoles dans les lieux du projet. Cependant, les progrès ne sont pas linéaires et restent fragiles. Une élection (locale), une mauvaise année de production, des inondations pouvant bloquer les routes et des décisions politiques sur les restrictions commerciales pourraient faire reculer les progrès de quelques années.

**Des actions doivent être entreprises au niveau de certaines filières pour que les bénéfices du programme demeurent pérennes.** Au niveau technique, il s'agit des aménagements définitifs avec maîtrise de l'eau. À ce propos, un bénéficiaire disait : « la non-maîtrise de l'eau pourrait totalement nous bloquer à l'avenir si cela persiste, pouvant nous obliger à nous tourner vers d'autres. » De plus, les bénéficiaires doivent de plus en plus penser au transfert des compétences à leurs progénitures et aux autres membres du village et de la coopérative afin d'assurer une pérennité des acquis. Au niveau de la capacité organisationnelle, financière et managériale, il s'agit de renforcer davantage les acteurs clés, tels que les coopératives PPP qui gèrent l'IEM et les comités inter-communaux, pour les rendre viables et résilientes aux chocs.

**QE11 : Quel est le niveau de durabilité du dispositif TIC pour l'agriculture mis en place avec l'appui du programme ?**

**Les défis majeurs pour ACMA 3 reposent sur l'extension de la couverture internet sur tous les sites.** Les perceptions des bénéficiaires et des parties prenantes ont été recueillies sur l'utilisation des TIC. Tous les acteurs interrogés considèrent l'utilisation des TIC comme un outil très utile de prise de décision et à valeur ajoutée pour l'accès à l'information sur les données météorologiques et surtout sur les prix des produits, en vue d'éviter le bradage. Les TIC sont aussi un outil pour orienter les jeunes dans leur secteur : à savoir en matière de prise de produit chez les acteurs, de mise sur le marché et de vente. Ils permettent également le positionnement des jeunes dans les relations clients et acheteurs. Le seul obstacle mentionné à l'unanimité par les bénéficiaires est la fonctionnalité de l'outil.

**QE12 : Quel est le niveau d'ancrage du programme avec les instances des organisations professionnelles des acteurs accompagnés, le cadre institutionnel public et le secteur privé ?**

**L'approche intégrée et commune de ACMA2 s'est caractérisée par l'ancrage des actions dans les structures existantes.** ACMA2 n'a délibérément pas entrepris elle-même des activités qui auraient dû se poursuivre même après le projet, telles que la formation des producteurs, la gestion et le contrôle des capacités de stockage et la recherche de solutions pour réduire les barrières commerciales. La stratégie de ACMA2, qui s'inscrit dans le prolongement de ACMA1, consiste à former et à encadrer les institutions locales existantes pour qu'elles puissent remplir ces fonctions. Et là où les organisations viennent juste d'exister, comme les cadres de dialogue public-privé, ACMA a tâché de les mettre en place et de les guider.

**ACMA2 a soutenu les organisations et institutions communales par des formations et des conseils, ainsi que financièrement.** ACMA a fait construire des infrastructures de stockage et ont financé l'achat et l'installation d'équipements marchands. Les structures de gestion de l'IEM reçoivent une contribution pour leurs frais de fonctionnement. Le salaire du gestionnaire, par exemple, est pris en charge par ACMA2 tant que le budget ne couvre pas les frais.

L'approche de mise en œuvre du programme était inclusive, avec une participation de plus de 50 pour cent de femmes et 30 pour cent de jeunes bénéficiant de la mise en œuvre des différentes interventions du programme.

## 5 Recommandations pour ACMA3

**Recommandation 1 (DURABILITÉ, à EKN et ACMA) :** Nous recommandons à ACMA de ne pas précipiter son désengagement dans les départements du Zou, du Plateau et de Ouémé, car notre évaluation a démontré que les structures de gestion établies autour des IEM ne sont pas encore autonomes. Sans le soutien financier de ACMA, il y a un risque élevé que la gestion de l'IEM soit perdue, et avec elle de nombreux mérites du programme. Il faut encore du temps pour rendre ces organisations financièrement indépendantes.

- En guise de période de transition, nous recommandons à ACMA3 de continuer à suivre tous les IEM qui étaient soutenus pendant ACMA2 et de ne se retirer complètement que si l'on estime qu'une IEM est entièrement viable sur le plan financier et de la gestion. À cet effet, une analyse de la viabilité financière et managériale devrait être effectuée pour chaque GIE et être incluse dans les rapports d'avancement annuels.

Afin de ne pas perdre tous les mérites obtenus, il est très important de continuer à soutenir les IEM qui ne sont pas encore financièrement viables (par exemple, ceux dont les dépenses dépassent encore les revenus, ceux dont la gestion et la gouvernance n'est pas encore clarifiée et organisée). Pour ces IEM, ACMA 3 ferait bien d'accompagner les structures de gestion des IEM pendant une période plus longue, permettant aux structures de gestion de renforcer leur modèle d'entreprise et de gouvernance, et de devenir financièrement indépendants. Cela ne signifie pas nécessairement que ACMA3 doit continuer à avoir une présence physique dans ce département, car dans certains cas, cela pourrait aussi se faire par des visites intermittentes.

**Recommandation 2 (GENERAL, à EKN et ACMA) :** Nous recommandons que ACMA3 se concentre encore plus sur le ciblage des femmes et des agents à faible pouvoir économique. Notre analyse économétrique suggère qu'il n'y a pas de différences significatives dans l'ampleur de l'effet entre les sexes, et les chiffres montrent que les femmes ne bénéficient pas d'ACMA autant que les hommes. Cependant, notre analyse qualitative indique que les femmes font typiquement face à plus de contraintes en termes d'accès à la terre, aux intrants, au financement, à la nutrition, etc. Pour cette raison, il peut y avoir des possibilités pour ACMA3 d'envisager d'autres activités génératrices de revenus davantage ciblées sur les ménages dirigés par des femmes (et d'autres agents à faible pouvoir économique) afin d'accroître sa pertinence pour les groupes cibles ayant moins d'opportunités économiques.

**Recommandation 3 (PERTINENCE ET EFFICACITE, à ACMA).** Mettre davantage l'accent dans ACMA3 sur l'amélioration de l'accès aux engrais et aux semences à haut rendement :

- L'accent mis sur les engrais est devenu plus pertinent récemment, car les prix des engrais a explosé à la suite de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, et le Bénin importait auparavant la majeure partie de ses engrais de la Russie.
- Le gouvernement béninois a récemment annoncé qu'il ne serait pas en mesure de maintenir les subventions aux engrais en raison d'une marge budgétaire limitée.
- C'est pourquoi la Banque mondiale a récemment identifié la nécessité de développer la fabrication d'engrais en Afrique de l'Ouest, qu'elle considère comme « essentielle à la transformation de l'agriculture africaine ». Une évolution prometteuse à cet égard est que le Nigéria a récemment inauguré une méga-usine d'engrais, ce qui, selon Houssou et al (2022), « offre une fenêtre d'opportunité critique pour les décideurs politiques et le secteur privé du Bénin pour engager leurs homologues nigériens [...] afin de fournir des intrants d'engrais à sa population agricole pour augmenter la production alimentaire ». ACMA3 pourrait utilement tirer parti de ces développements, et l'IFDC serait très bien placée pour devenir plus active dans ce domaine, étant donné sa vaste expérience avec les engrais. Il est aussi nécessaire d'explorer les possibilités de valorisation des ressources naturelles locales.
- Se concentrer sur l'amélioration de l'accès aux semences est également très pertinent. La Banque mondiale (Houssou et al 2022) a confirmé que « la faible estimation de la demande de semences » est une grave faiblesse du système semencier béninois (avec des faiblesses dans le contrôle de la qualité, la capacité et la communication). « La plupart des agriculteurs n'ont pas accès aux variétés à haut rendement et aux semences certifiées qui permettraient une augmentation généralisée des rendements ». Selon le rapport de performance du secteur agricole, en 2020, par exemple, seuls 4,7% de la demande de semences certifiées ont été satisfaits pour le maïs, 22,2% pour le riz et 6,8% pour le soja.

**Recommandation 4 (PERTINENCE ET EFFICACITE, à ACMA) :** Envisager d'étendre les activités liées à l'amélioration de l'accès à l'irrigation à petite et moyenne échelles.

- L'irrigation est essentielle pour la production alimentaire future en raison du changement climatique et de la variabilité associée de la disponibilité de l'eau.
- L'irrigation contribue directement à l'augmentation des rendements, tout en facilitant l'adoption d'autres intrants améliorant la productivité, tels que des semences améliorées, des engrais adéquats et l'utilisation de pratiques culturales supérieures.
- Les technologies d'irrigation améliorées sont facilement disponibles dans la sous-région et ne demandent qu'à être déployées dans le pays.

**Recommandation 5 (EFFICACITE, à ACMA) :** Bien que l'objectif principal (intermédiaire) de ACMA est d'augmenter les revenus agricoles, un objectif final est également d'assurer la sécurité alimentaire à travers l'augmentation de la production et des revenus (demande effective à travers le pouvoir d'achat). C'est pour cette raison qu'une attention particulière doit être accordée aux aspects nutritionnels à travers des partenariats pour le choix des variétés de culture à haut potentiel nutritionnel recommandées par la recherche agricole et aussi des formations pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits agricoles consommés dans les zones d'intervention.

**Recommandation 6 (EFFICACITE, à ACMA) :** Étant donné que l'objectif principal (intermédiaire) est d'augmenter les revenus, envisager d'inclure l'épargne des ménages comme variable d'impact clé est intéressant. L'épargne est l'accumulation de revenus/revenus passés, moins les dépenses effectuées, et peut donc constituer un bon indicateur pour mesurer l'impact à long terme de ACMA2. L'épargne augmente également la résilience économique des acteurs, donc leur indépendance économique et leur autonomisation. Cela peut être particulièrement pertinent pour les femmes qui 1) comptent (à nouveau) sur leur mari (si elles n'ont pas les moyens de rester autonomes) pendant les périodes de détresse économique (Spierings 2012), et 2) prennent des décisions d'investissement prosociales pour le ménage (Vyrastekova et al. 2014)

**Recommandation 7 (EFFICACITE, à ACMA) :** La réduction des barrières commerciales des produits agricoles peut encore être diminuée par un lobbying intensifié sur la nécessité de l'étiquetage des produits, et de la certification de sécurité APA. ACMA3 devrait développer l'emballage, le marketing, la prospection des marchés, la communication et la certification des unités de transformation (avoir une marque unique pour les Collines). Il est d'autant plus important et urgent de créer, ou de participer, à une plateforme pour discuter avec le gouvernement de l'impact négatif de la taxe à l'exportation sur les ventes et donc sur le revenu des agriculteurs. L'actuelle taxe à l'exportation menace les ventes groupées

**Recommandation 8 (EFFICACITE, à EKN) :** Effectuer des évaluations *ex post* pour mesurer l'impact à long terme de ACMA, de préférence cinq et dix ans respectivement après l'achèvement du programme. À cette fin, il serait utile de continuer à inclure les bénéficiaires de ACMA2 dans les enquêtes de ACMA3.

**Recommandation 9 (DURABILITE, à EKN et ACMA) :** Pour développer des chaînes de valeur commercialement viables et durables pour les céréales, il est essentiel d'améliorer encore l'accès aux intrants

- Sur la base de nos recherches qualitatives, nous avons constaté que l'accès aux intrants à temps opportun continue d'être un goulot d'étranglement important pour les producteurs.
- Un article récent de la Banque mondiale (Houssou et al., 2022) a confirmé que les éléments suivants sont particulièrement importants pour le développement de chaînes de valeur céréalières durables au Bénin :
  - Améliorer l'accès aux semences à haut rendement
  - Accroître particulièrement l'accès aux engrais organiques et aux biofertilisants
  - Favoriser l'utilisation généralisée de la mécanisation dans l'agriculture
  - Soutenir l'irrigation à petite et moyenne échelles

**Recommandation 10 (EFFICACITE ET EFFICIENCE, à ACMA) :** L'efficacité et l'efficience du système de Suivi & Évaluation peut être renforcée par un nombre d'actions :

- **Revoir le cadre d'indicateurs :**

- Retirer de la liste les indicateurs qui étaient d'une utilité limitée pour le pilotage et redevabilité du programme. Et vérifier si leur niveau de désagrégation (type d'acteur, type de filière, localité, etc.) est pertinente et utile pour chacun des indicateurs. Les rapports analytiques n'explorent qu'une partie de désagré-gations.
- Conformément à la Théorie du Changement, identifier des indicateurs pour mieux mesurer la contribution des axes stratégiques de ACMA aux objectifs visés (les bonnes pratiques agricoles, le renforcement des actions communautaires et l'accès au financement) afin de comprendre quels mécanismes du programme sont particulièrement efficaces et permettrait de redéfinir les priorités des moyens (financiers) pour devenir plus impactant, par exemple.
- Définir un ou plusieurs « indicateurs de durabilité » spécifiques pour chaque domaine de résultat, pour mieux suivre la durabilité des résultats de ACMA.
- Ne pas inclure les « scores de faim » (I1) comme indicateur de sécurité alimentaire. Les variations des scores de faim étaient trop faibles au sein du groupe cible. Comme alternative, nous recommandons de poser des questions sur les différents niveaux de sécurité alimentaire, ou d'utiliser le revenu comme un indicateur de substitution (*proxy*) de la sécurité alimentaire.
- Améliorer le suivi des effets de contagion (*spillovers*) communautaires: Comment les non-bénéficiaires bé-néficient-ils de ACMA, afin de mieux comprendre et renforcer ces effets de réseau.
- **Revoir le questionnaire d'enquête :**
  - **Inclure un ensemble plus complet de questionnaires sur les prix du marché local** (par exemple, ceux-ci peuvent être posés aux dirigeants locaux / maires), de préférence désagrégés par qualité de produit (ACMA2 stimule la différenciation des produits par qualité) et rassemblés semestriellement. En incluant un ensemble aussi étendu sur les prix, il sera possible de suivre plus attentivement si les changements de prix ou de quantités entraînent une amélioration des revenus.
  - **Inclure un ensemble plus complet de questions du questionnaire sur les variables de production**, y compris l'adoption de bonnes pratiques agricoles, l'accès au financement et l'accès aux marchés. Cela est nécessaire pour mieux comprendre les mécanismes sous-jacents de ACMA2 (et de ACMA3) qui améliorent les revenus des ménages agricoles. Dans l'enquête ACMA2, ces éléments sont sous-développés. Bien que le démêlage de tous les micro-mécanismes soit coûteux (c.-à-d. quel engrais exact est utilisé), il serait instructif de savoir quelles dimensions plus larges identifiées dans la Théorie du Changement sont les plus pertinentes (par exemple, différenciation de la qualité des produits, bonnes pratiques agricoles, stockage, accès aux marchés).
  - **Simplifier la mesure de la productivité agricole des ménages agricoles.** Dans l'enquête utilisée pour ACMA2, cela a été fait avec diligence, mais le processus était trop long, ce qui pourrait entraîner une lassitude de l'enquête. Nous recommandons d'examiner si le rappel de la productivité des répondants à l'enquête est une bonne approximation de la productivité réelle (p. ex., combien avez-vous produit). Si c'est effectivement le cas, l'enquête ACMA3 peut potentiellement laisser tomber de nombreux éléments et donner de la place à des éléments de questionnaire tels que ceux mentionnés précédemment (par exemple, sur les mécanismes et les prix). Cela semble conforme à la constatation faite que l'inflation des prix améliore les revenus des ménages davantage que la hausse de productivité.
- **Améliorer l'échantillonnage :**
  - Concevoir ACMA3 davantage comme une « quasi-expérience » afin que l'on puisse évaluer rigoureusement son succès.
  - Étudier la possibilité de sélectionner les ménages du groupe de contrôle et du groupe de traitement au niveau communal ou départemental. Plutôt que de faire tirer les ménages du groupe de traitement et du groupe de contrôle dans les mêmes communes ou départements, nous recommandons de sélectionner (au moins une partie) du groupe de contrôle dans les communes ou départements qui ont des chaînes de valeur similaires mais pas de soutien de ACMA. Ceci est nécessaire pour réduire le problème (statistique) des effets de contagion dans les villages où les ménages de traitement et de contrôle se mélangent (et échangent des ressources ACMA2).
  - Si cela n'est pas possible, une autre stratégie pourrait consister à tenir compte explicitement des effets de contagion entre les groupes de traitement et de contrôle (ce qui pourrait également avoir une incidence sur l'impact du programme), mais en ajoutant des questions d'enquête pour évaluer l'ampleur des effets

de contagion, et en contrôlant cela de manière économétrique par la suite (comme nous l'avons fait dans notre analyse économétrique). Lors des futures enquêtes, il semblerait judicieux de déterminer si les personnes interrogées ont participé à ACMA1 et à ACMA2.

- Pour les bénéficiaires de ACMA2 qui continuent à être bénéficiaires de ACMA3, viser à continuer à suivre les mêmes bénéficiaires de ACMA2 que ceux inclus dans les enquêtes précédentes.
- Ne réalisez une enquête approfondie que pendant la première année de ACMA3 (enquête de référence) et la dernière année de ACMA3. Les années intermédiaires, ne recueillez qu'une enquête " légère ", ne demandant que les indicateurs les plus importants. Pour ce faire, l'ambassade des Pays-Bas au Bénin devra peut-être discuter avec le ministère néerlandais des Affaires étrangères de la possibilité de réduire le nombre d'indicateurs requis annuellement.

*Nous serions heureux de fournir davantage de recommandations sur l'amélioration du cadre des indicateurs et de la conception de l'enquête au cours de ACMA3. Cela sortirait du cadre de l'évaluation actuelle, mais pourrait être une mission de suivi possible de cette évaluation*

## Annexe A : Questions additionnelles de l'enquête

	Dimension	Scale	Example questions
Set 1 : Recall questions	Outcome effectiveness	Likert	To what extent has your productivity/revenues increased in the last x years?  Please imagine a six-step ladder where on the bottom (the first step), stand the poorest people, and on the highest step (the sixth step), stand the richest people. On which step are you today/five years ago/five years from now?
	ACMA-II contribution	Likert	To what extent has ACMA-II improved your productivity/revenues in the last x years?
	Relative contribution	Likert	To what extent has intervention X (i.e., other interventions than ACMA-II) improved your productivity/revenues in the last x years?
Set 2 : Adaptation of practices	Pillar 1 : access to external finance	Multiple	Have you asked for external loans (i.e., with a bank) in the last x months? Have you been granted a loan?  Have you experienced any constraints in asking for external loans? If so, what kind of constraints?  Do you believe access to external loans has improved in the last x years?
	Pillar 2 : access to knowledge	-	<i>Current survey questions are sufficient.</i>
	Pillar 3 : access to technology	-	<i>Current survey questions are sufficient.</i>
	Pillar 4 : access to ICT		Do you have access to the internet/mobile phone/ other ICT media?  How important
	Pillar 5 : access to markets		<i>Current survey questions are sufficient.</i> Might add questions on possible constraints to have access to foreign markets.

Set 3 : Control questions	Pillar 6 : access to community building		<p>Have you been to a OPA meeting (or other type of meeting that ACMA-II supports) in the last x years?</p> <p>How important are these community meetings for meeting new people/building a community/etc.</p> <p>Do you feel like an active member of an agricultural community? How was this x years ago?</p>
	Spillover effects	Categorical	<p>Do you know whether ACMA-II interventions occurred in your village in the last x years?</p> <p>Have you benefited from ACMA-II interventions in any way?</p>
	Understanding of program	Categorical	<p>Do you know what the AMCA-II program entails?</p> <p>What type of interventions does the ACMA-II program typically include?</p> <p>What type of ACMA-II interventions have your experienced in the last x years?</p>

Source : SEO and MDF

## Annexe B : Empirical Strategy

Our empirical strategy to identify the effectiveness and impact of Acma2 includes three empirical approaches : differences-in-differences approach (model 1), respondents' recall data on changes in their social status (model 2), and the adoption of good agricultural practices (model 3). The differences-in-differences approach is our preferred baseline model because it is the most rigorous approach to estimate a treatment effect of Acma2 - whether recipients increased their revenues more (or decreased less) than for non-recipients.

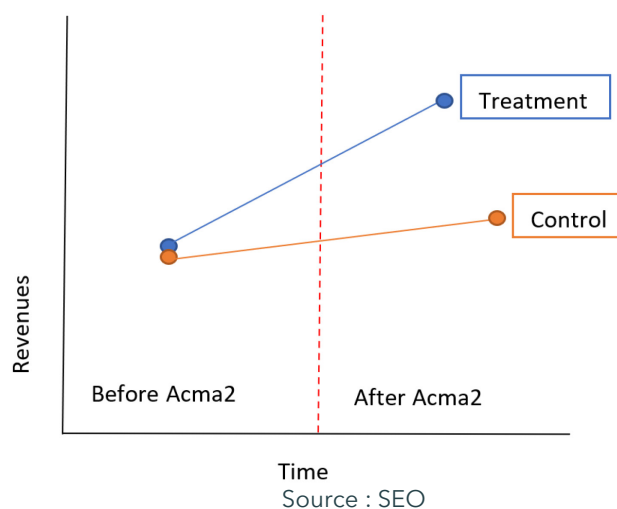
However, the differences-in-differences approach only provides valid estimations of Acma2's treatment effect if critical empirical assumptions are met. Three of such assumptions are not met and constrain the usefulness of the baseline differences-in-differences approach to determine Acma2's effectiveness and impact including : 1) pre-treatment differences between the control (=non-recipients) and treatment group (=recipients), 2) control-group spillovers where some respondents in the control group still benefit from Acma2, and 3) between-group heterogeneity (for instance between types of crops and economic actors).

As result of these three empirical limitations, the differences-in-differences analysis is likely to underestimate the effectiveness and impact of Acma2 (limitation 1 and 2) as well as the reliability of these measured effects. Therefore, we add two additional - less rigorous yet informative - empirical approaches to complement the differences-in-differences findings among others to determine an upper bound of Acma2's effectiveness and impact.

### **Model 1 : Differences-in-differences approach (main analysis)**

First, we present the most rigorous approach to determine the effectiveness and impact of ACMA2, the differences-in-differences model. The main contribution of a differences-in-differences model is to determine whether households belonging to the treatment group (=recipient household) improved their revenues in comparison to the control group (=non-recipient household) since the implementation of Acma2 (see Figure 2). If the control and treatment group are (to a great extent) similar in terms of their revenues and other key characteristics before the implementation of ACMA2, changes in revenues of the control group are a good counterfactual of what the revenues of the treatment group would have been without ACMA2 participation. For instance, in the hypothetical situation illustrated in Figure 2, although the revenues of the control group increased somewhat over time, the treatment group increased their revenues significantly more. This increase in difference between the control and treatment group is what we call the treatment effect of ACMA2.

Figure A1 : Schematic illustration of differences-in-differences approach to determine effectiveness of ACMA2



Equation 1 illustrates the estimated empirical baseline model that we use to determine whether the revenues of recipient households increased more than the revenues of non-recipient households, the so-called treatment effect of ACMA2 ( $\gamma_1 Treatment * Time$ ). In the baseline model, we include three sets of controls variables to reduce the possibility that alternative explanations drive the difference in revenues between control and treatment group. The first set includes individual (time-varying) controls ( $Z_{it}$ ) (e.g., age, gender, crops, type of economic agent) to absorb heterogeneity among respondents. The second set includes community-time fixed effects ( $C_{it}$ ) to absorb community-level heterogeneity (over time). The third set includes crops-treatment effect interactions ( $\gamma_2 Treatment * Time * crops$ ) to absorb the heterogeneity in the effectiveness of ACMA2 among types of crops. It seems reasonable to assume that it is easier to improve the revenues for farmers working with some crops than it is with others. (see Annex A for an extensive discussion on the measurement of the control variables). Furthermore, we estimate the baseline model with robust standard errors clustered at the community.

$$\text{Equation 1 : } \ln(revenue)_{it} = B_0 + B_1 Treatment_i + B_2 Time + \gamma_1 Treatment * Time + B_3 Z_{it} + B_4 C_{it} + \gamma_2 Treatment * Time * crops + e_{ict}$$

## Model 1 (baseline) : differences-in-differences analysis on revenues

### Empirical challenges

The first empirical problem is the existence of significant pre-treatment differences between control and treatment households. As can be seen from Table 1, household belonging to the treatment group - on average - have higher revenues than households belonging to the control group. These results suggest that the treatment is not assigned randomly. Results from Table 2 confirm these findings that treatment and control households differ (significantly) - ex ante to ACMA2 implementation - on more relevant outcome variables and key characteristics including household revenues (425,364 WAF higher revenues for the treatment group) and being male (treatment group household heads are 5.5 percentage points less likely to be male).

These pre-treatment differences constraint the interpretation of our baseline model in two ways, possibility deflating the estimated treatment effect. The first problem of the non-random assignment of Acma2 participation is that we are unable to identify whether an increase in revenues in the treatment

group relatively to the control group is the result of ACMA2's effectiveness or the result of pre-existing differences in revenues. The second problem is that we might add 'bad controls' - control variables that correlate with the propensity to be assigned to the treatment group on the one hand and with key outcome variables (such as revenues) on the other hand - that absorb some of the estimated treatment effect. However, at the same time, we need to include sets of control variables to, among others, correct for such pre-treatment differences.

Table A1 : Pre-treatment differences between the control group and treatment group in terms of outcome variables and key characteristics

	Control group [N=888]	Treatment group [N=927]	Difference (p-value)
<b>Outcome/impact variables</b>			
<b>Revenues (in WAF)</b>	1,269,397	1,694,761	425,364 (0.000)
<b>Hunger score [1-10]</b>	0.518	0.458	0.060 (0.143)
<b>Use rotation system (1=yes)</b>	54.4%	33.3%	21.1 %-points (0.031)
<b>Key characteristics</b>			
<b>Male (1=yes)</b>	60.2%	54.7%	5.5% (0.000)
<b>Age</b>	44.3	44.5	0.2 (0.783)
<b>Producer (1=yes)</b>	69.6%	59.4%	10.2 %-points (0.000)

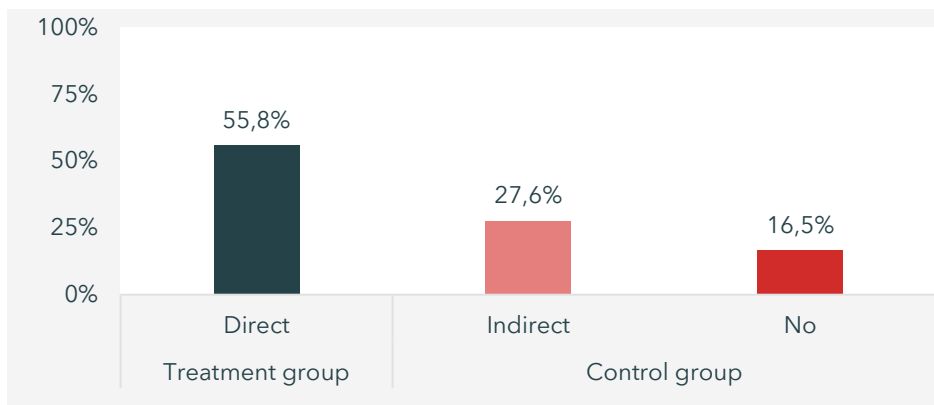
Source : SEO

**The second empirical problem is the existence of (positive) spillover from the treatment group to the control group.** The possibility that households belonging to the control group could have benefited from ACMA2 interventions (directly or indirectly through family, friends, or neighbours) could explain the absence of a measured treatment effect in the results of Table 1. If these positive spillover really exists, the simple differences-in-differences method considers improvements in the control group (that the treatment group also experience) as a sign that ACMA2 does not contribute to the improvement of revenues whereas in reality it might well do so. Normally, the control group measures what the revenues of households would be if there had not been any intervention, however in the case of ACMA2 the control group has received (at least partly) a form of treatment and the counterfactual is, therefore, upward biased.

**Results from Table A2 confirms the idea that there are significant spill-over effects between the treatment and the control group.** In table A2, we show that 16.5 percentage (roughly 37 percentage of the total control group) of all respondents self-report to have benefited from ACMA2 indirectly (through family, friends or neighbours) although belonging to the initial control group. Of this group of indirect recipients, more than 73% of them receive Acma2 resources through neighbours and 64 percentage from friends. These results suggest, of course, that the community approach of ACMA2 is successful and spillovers from recipients to non-recipients can be expected to

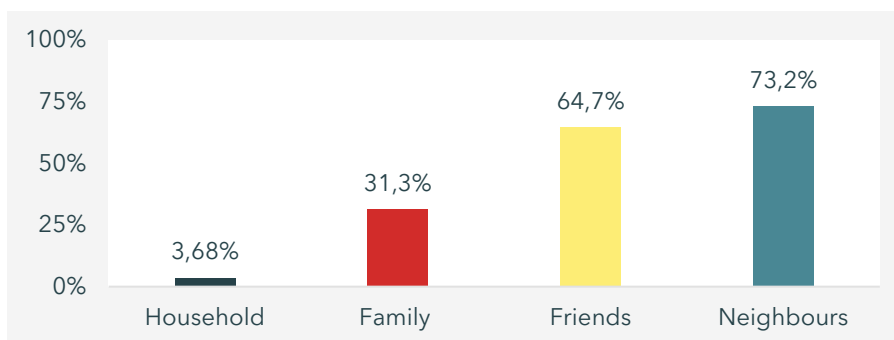
promote the economic empowerment of vulnerable farmer households in Benin. However, these spillovers are empirically problematic to estimate a treatment effect using a differences-in-differences approach.

Table A2 : Percentage of survey respondents to receive direct, indirect or no resources from ACMA2



Source : SEO

Table A3 : Social sources of ACMA2 resources among survey respondents who receive indirect support



Source : SEO

The third empirical problem is the inaccuracy of our estimates - demonstrated by the wide confidence intervals of our estimates in Figure 1. The sampling design of ACMA2 focuses on various subgroups including three different economic actors (e.g., in production, transformation, and commercialization), nine types of crops (see Table A4), two possible genders (of the household head), two age cohorts, and four departments. The economic relevance of these multiple subgroups increases between-group heterogeneity in the complete sample (e.g., the units of observation become too dissimilar). In Table A4, for instance, we show that revenues differ substantially among crops that economic actors produce (or transform). For instance, fish farmers have almost four times more revenues than farmers growing peanuts.

**Between-group heterogeneity increases the (unexplainable) variance in the complete sample and as such decreases the reliability of our estimates.**

**We introduce multiple solutions to deal with between-group heterogeneity (see next section).**

Predominantly, we repeat the analysis of Table 1, however disaggregate the sample per group of economic actor (see Table A1 in Annex A), type of crops (see Table A2 in Annex 2), gender (of household head), age cohort, and department. Furthermore, we include a treatment effect-crops interaction effect to absorb some of the heterogeneity in ACMA2 effectiveness among different types of crops (see Equation 1).

Table A4 : Outcome variables disaggregated per economic actor and type of crops in the baseline survey - before the introduction of ACMA2.

Crops type	Revenues		Hunger score
	(in WAF)	Recall data (1= improved)	(0 = no hunger; 6 hunger every day)
Peanuts	508,976	85.6%	0.382
Maize	659,535	81.3%	0.301
Cassava	852,717	80.3%	0.268
Palm Nuts	1,862,659	88.3%	0.413
Chili peppers	699,809	91.6%	0.483
Fish	2,331,504	86.4%	0.386
Soy	791,749	88.9%	0.374
Gari	1,565,616	81.6%	0.368
Palm oil	1,700,506	92.0%	0.553

Source : SEO

## Extensions to baseline model and additional analyses

Considering these three limitations, the baseline model (equation 1) is descriptive at best and uninformative and inconclusive at worst to determine whether Acma2 has effectively improved the revenues of (treated) households. Particularly, the problem of control group spillovers - non-beneficiaries benefit from ACMA2 (almost) as much as beneficiaries - constrain the ability of the baseline model to identify a treatment effect. To control for this, we introduce an extension to the baseline model to control for possible spillovers from the treatment group to the control group (section 1.2.). To do so, we exclude non-beneficiaries from the analysis who report to have benefited from ACMA2 through neighbours, friends, and family members (so called indirect beneficiaries). We use respondents' self-reported classification as indirect recipient to decide which members of the control group should be excluded. (see Annex B for questionnaire item)

### Model 1.1 (extension 1) : differences-in-differences analysis on revenues excluding indirect beneficiaries

We introduce two more extensions to the baseline model to extend the scope of our evaluation to higher level impact variables and to marginalized groups. First, we examine whether ACMA2 was impactful to reduce hunger among beneficiaries using the same rigorous differences-in-differences model. Furthermore, the between-group heterogeneity on respondents' self-reported hunger score is much lower than on revenues increasing the reliability of our estimates (see Table A4).

### Model 1.2 (extension 2) : differences-in-differences analysis on hunger scores

Secondly, we disaggregate the baseline model by age cohort, sex of household head, type of economic actor, and crops to examine whether ACMA2 was particularly beneficial for marginalized groups in Benin (i.e., female household heads). On the one hand, disaggregating per group reduces

the between group heterogeneity and improves the efficiency and reliability of our estimates (empirical problem 3). On the other hand, taking a subsample from the main sample reduces the unit of observations available for the estimated models substantially and decreases the efficiency and reliability of our estimates.

### **Model 1.3 (extension 3) : differences-in-differences analysis on revenues disaggregated by age cohort (<35 years vs. > 34 years) , sex of household head, and type of economic actor.**

#### **1.1.1. Empirical approach two : recall data**

**The second empirical approach** involves using participants' perceived changes in revenues (on a 5-point scale) over the last years in contrast to using objectively measured revenues in terms of West African Franc (that we use in the baseline model). Although using such subjective measures of effectiveness has its limitation including pro-social answers of respondents - respondents are overly optimistic over their socioeconomic status to show they are content with the program - we rely on the wisdom of the crowd to explore the effectiveness of ACMA2. The main advantage of using participants' recall data is that changes in subjectively experienced changes are more comparable among the heterogeneous groups that are incubated for this study - including three types of economic actors active in production, transformation, and commercialization as well as seven possible crops that these actors could work with (see section 1.2).

**Model 2 (additional analysis) :** using recall data on respondents perceived changes in household income during the intervention period

Considering the possibility that pro-social reporting behaviour could drive the results between beneficiaries and non-beneficiaries, we use an alternative outcome variable that is less likely to be affected by such behaviour as the first extension to Model 2. The main approach to do so is to examine respondents' perceived changes in social mobility that is on the basis of two questionnaire items. The first part of the indicator uses respondents' perceived social status from five years ago and the second part asks respondents to rank their social status today (see Annex B for questionnaire item). Constructing the variable on the basis of two questionnaire items reduces the risk that respondents understand the purpose of these survey items and as result are less able to guess what the interviewer 'wants to hear'.

**Model 2.1 (extension 1) :** using recall data on respondents perceived changes in social mobility during the intervention period

Similar to the extension made to the baseline model, we make two extensions to the model using recall data. First, we examine whether ACMA2 was impactful to increase savings among beneficiaries using respondents' recall data. Secondly, we disaggregate model two by age cohort, sex of household head, and type of economic actor to examine whether ACMA2 was particularly beneficial for marginalized groups in Benin (i.e., female household heads).

**Model 2.2 (extension 2) :** using recall data on respondents perceived changes in household savings during the intervention period

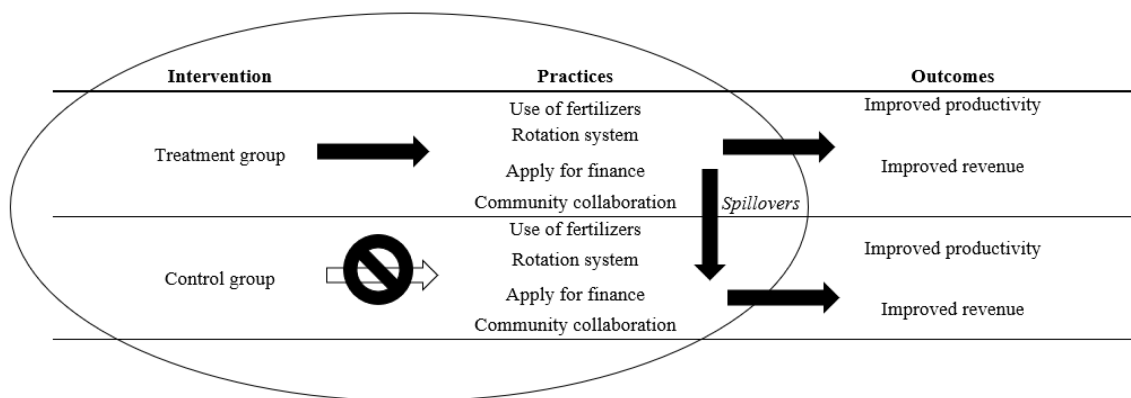
**Model 2.3 (extension 3) :** using recall data on respondents perceived changes in household income during the intervention period disaggregated by age cohort (<35 years vs. 34 years , sex of household head, and type of economic actor.

#### **1.1.2. Third empirical approach : adoption of good agricultural practices**

**The third model** - we examine the direct effects of ACMA2 on the adoption of good practices that ultimately lead to economic empowerment of participants in the medium-run (section 1.3.). The academic literature has established positive and causal links between the adopting of these (good) agricultural practices and household revenues in the medium-run. Therefore, if we find that ACMA2

indeed contributes to the adopting of some key practices, we can assume the effectiveness of ACMA2 for the economic empowerment of vulnerable actors in Benin, particularly farmer households (see Figure A2). However, we should note that ACMA2 can benefit treated households outside the scope of adopting good practices and, therefore, these estimates would be a conservative lower bound to estimate ACMA2’s effectiveness as we possibly overlook other relevant treatment effects.

Figure A2 : Adoption of good agricultural practices as means to determine the effectiveness of ACMA2.



Source : SEO

## Annexe B : Definitions of variables

Variable	Type of variable	Model	Definition/description
Revenues (in ln)	Chief outcome variable.	1, 1.1, 1.3	The variable is based on households' self-reported sold quantity of a crops (standardized to kg's if reported in different unit of measurement) times the common price of this crops per kg.
Perceived improvements in revenues (recall) [1-5]	Alternative outcome variable.	2	Ordinal variable indicating respondents' self-reported changes in revenues during the last years ranging from 1 (= decreased a lot) to 5 (=increased a lot). <i>[Dans quelle mesure vos revenus ont-ils changé au cours des cinq dernières années ? A beaucoup diminué A quelque peu diminué, Est resté à peu près le même, A augmenté quelque peu, A beaucoup augmenté]</i>
Perceived social mobility [-5;5]	Alternative outcome variable.	2.1	Interval variable indicating respondents' self-reported social mobility during the last years. The variable ranges from -5 (=decreased a lot) to 5 (=improved a lot). <i>[Imagine une échelle à cinq échelons où, en bas (la première marche), se trouvent les personnes les plus pauvres et, en haut (la cinquième marche), les personnes les plus riches. Sur quelle marche vous trouvez-vous aujourd'hui ?]</i>
Reported hunger scores [0-6]	Chief impact variable.	1.2	Ordinal variable indicating respondents' self-reported hunger score on a scale from 0-6. The variable derives from the item asking respondents about the amount of days during a month a household did not have enough resources to obtain food. <i>[Dans le passé [4 semaines / 30 jours], il y a-t-il eu un moment où il n'y avait pas de nourriture de tout type dans votre maison en raison du manque de ressources pour obtenir de la nourriture ? Si oui, combien de fois est-ce arrivé dans le passé [4 semaines / 30 jours]]</i>
Perceived improvements in savings (recall)	Alternative impact variable.	2.2	Ordinal variable indicating respondents' self-reported changes in household savings during the last years ranging from 1 (= decreased a lot) to 5 (=increased a lot). <i>[Dans quelle mesure vos votre épargne a-t-elle changé au cours des cinq dernières années ? A beaucoup diminué A quelque peu diminué, Est resté à peu près le même, A augmenté quelque peu, A beaucoup augmenté]</i>
Uses rotation system (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses a crop rotation system on the majority of his or her field. Measure is based on questionnaire item that asks : "XX" <i>[Avez-vous fait la rotation des cultures sur la majorité de votre superficie?]</i>
Uses variety of seeds (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses more than one type of seed on his/her field. <i>[Combien de variétés de semences avez-vous utilisées pour la production?]</i>
Uses seed residuals (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses seed residuals on the majority of his or her field. <i>[Avez-vous laissez les résidus de la culture dans le champ après la récolte de la culture précédente]</i>
Use insecticides (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses insecticides on the majority of his or her field. <i>[Avez-vous utilisé des insecticides pour la culture de sur votre superficie la plus importante pour la?]</i>

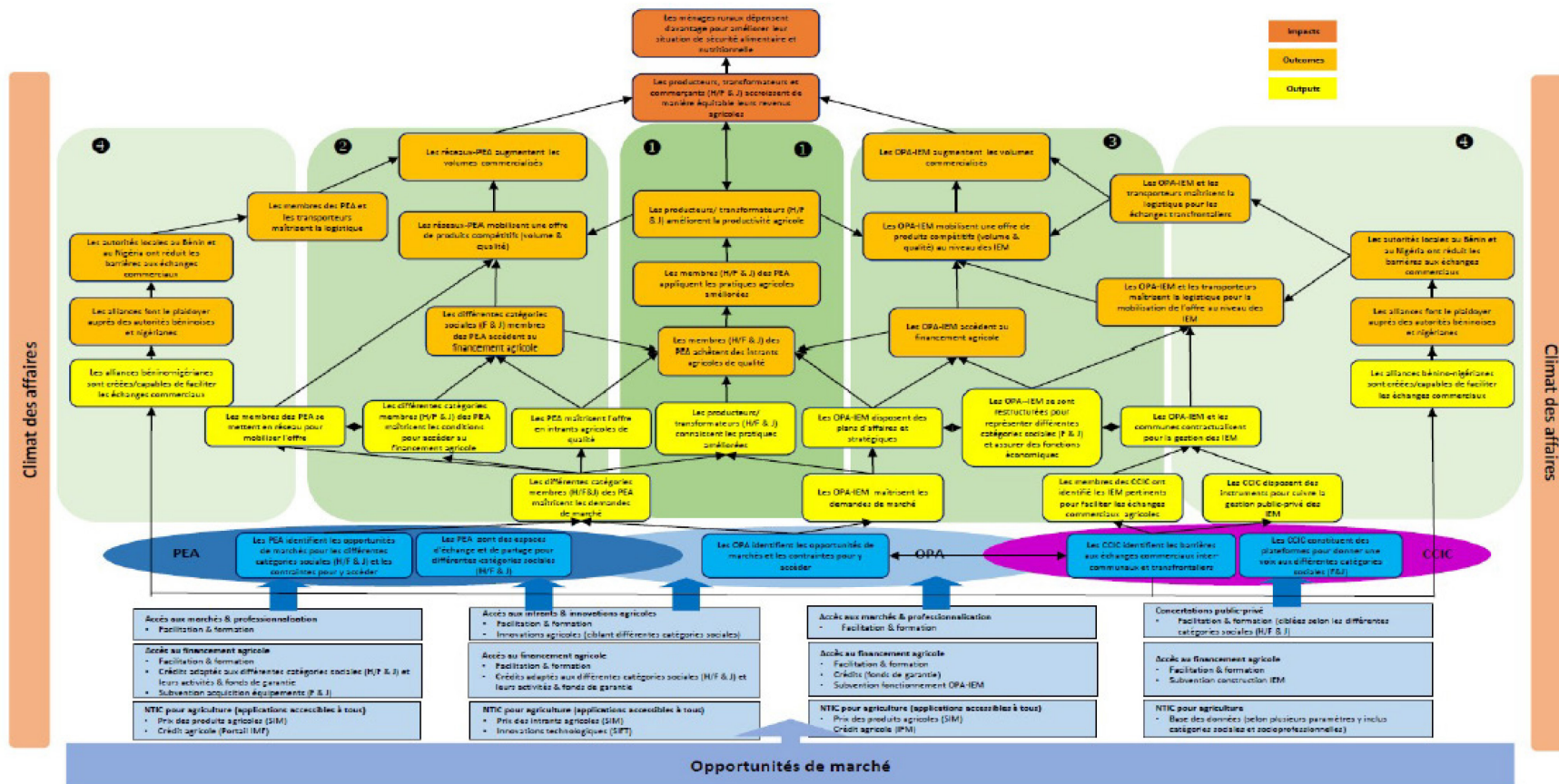
Use herbicides (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses herbicides on the majority of his or her field. <i>[Avez-vous utilisé de l'herbicide pour la culture de sur votre superficie la plus importante pour la?]</i>
Uses quality fertilizers (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent uses (=1) quality fertilizers on the majority of his or her field or not (=0).
Uses WhatsApp (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent (=1) uses WhatsApp or Facebook to obtain market information or not (=0). Underlying measure is based on questionnaire item that asks respondents to identify their sources of information about markets. <i>[Quelles sont vos sources d'information sur les marchés ? 1) Aucune, 2) Voisins/amis/familles/ Groupement/Coopérative, 3) Association/Union, 4) Radio, 5) ONG/projet, 6) Journaux, 7) Acheteurs/commerçants, 8) Intermédiaire de vente, 9) Groupe WhatsApp, Facebook, etc.]</i>
Uses internet (0/1)	Chief intermediate outcome variable	3	Dummy variable indicating whether respondent (=1) uses internet to obtain market information or not (=0). Underlying measure is based on questionnaire item that asks respondents to identify their sources of information about markets. <i>[Quelles sont vos sources d'information sur les marchés ? 1) Aucune, 2) Voisins/amis/familles/ Groupement/Coopérative, 3) Association/Union, 4) Radio, 5) ONG/projet, 6) Journaux, 7) Acheteurs/commerçants, 8) Intermédiaire de vente, 9) Groupe WhatsApp, Facebook, etc.]</i>
Belongs to treatment group (0/1)	Chief independent variable	1	Dummy variable indicating whether the households belongs to the (=1) treatment or (=0) control group. <i>[Êtes-vous bénéficiaire direct des appuis de ACMA?]</i>
Benefited from ACMA2 (0/1)	Alternative independent variable	1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 3	Dummy variable indicating whether the households benefited (=1) from ACMA2 in any way or not (=0). <i>[Avez-vous bénéficié des interventions de ACMA2 de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement (par exemple, par l'intermédiaire de voisins, d'amis ou de la famille) ?]</i>
Knows people who benefited from ACMA2 (0/1)	Alternative independent variable	Descriptive	Alternative independent variable to identify households belonging to the treatment and control group. <i>[Connaissez-vous quelqu'un qui a bénéficié des interventions de ACMA2 d'une manière ou d'une autre]</i>
Sex (0/1)	Chief control variable.	All	Dummy variable that indicates whether the household head is a man (0) or woman (1). The measure is based on the questionnaire item that asks respondents about their sex. <i>[Sexe de l'enquête : Homme/Femme]</i>
Season in which crops was produced (0/1)	Chief control variable.	All	Dummy variable that indicates whether the crops was produced in the July-December season (=1) or the March-June season (=0). <i>[Sélectionner les saisons lors desquelles vous avez produit la culture]</i>
Age	Chief control variable.	All	Interval variable that indicates the respondent's age. <i>[Pouvez-vous nous indiquer votre âge ?]</i>

Negative Covid-impact (0/1)	Chief control variable.	Descriptives	Dummy variable indicating whether respondent reports to have (=1) experienced any form of constraints as result of the government's covid policy or not (=0). <i>[Les mesures restrictives (cordon sanitaire, fermeture des frontières avec les pays voisins) et barrières (distanciation physique, port de masque, utilisation de gel hydroalcoolique) prises par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19 ont-elles affecté d'une manière ou d'une autre votre activité?]</i>
Type of economic actor	Chief control variable.	All	Categorical variable that indicates the main economic activity of the respondent whether it is as a producer, processor, or trader. <i>[Choix du type d'activité : 1) Producteur, 2) Transformateur, 3) Producteur/transformateur 4) Commerçant]</i>
Type of crops	Chief control variable.	All	Categorical variable that indicates the most relevant crops for the respondent. <i>[Choix de la speculation : 1) Maïs, 2) Soja, 3) Arachide, 4) Manioc, 5) Piment, 6) Palmier à huile, 7) Poisson]</i>
Wave/year	Chief control variable.	All	
Village	Chief control variable.	All	Categorical variable that indicates the village of residence of the respondent. <i>[Choisir le village correspondant à la commune choisie]</i>

Source : Analyse du SEO

# Annexe C : Théorie de Changement ACMA2

Annexe 2 : La visualisation de la théorie de changement du programme ACMA2



Source :

## Annexe D : Les acteurs consultés

Catégories de parties prenantes	Acteurs rencontrés
<b>Acteurs économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations Professionnelles Agricoles (OPA)</li> <li>• Association Bénin Soja (ABS) de Savè</li> <li>• Union communale des producteurs (UPC) de Djidia</li> <li>• Union des transformatrices de palme à huile, commune de Sakété</li> <li>• Groupement de production de piment UCCM, commune de Dangbo</li> <li>• Coopérative de Boubou de soja de la commune de Savè</li> <li>• Union communale des coopératives villageoises des producteurs de maïs de Pobè</li> <li>• Union coopératives des transformateurs et producteurs et commerçants de gari, commune d'Adja Wèrè</li> <li>• UCP-UCPM coopérative, commune de Ouinhi</li> <li>• Union communales des coopératives maraîches du département de Dassa</li> </ul>
<b>Bénéficiaires - Groupes de discussion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouémé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adjara</li> <li>• Madedjounou</li> <li>• Adjohoun : Producteur et transformateur de l'huile de palme</li> <li>• Dangbo : Groupement de producteurs de piment UCCM, transformatricec de piment en poudre</li> </ul> </li> <li>• <b>Zou</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouinhi : UCP, UCPM, Union Coopérative</li> </ul> </li> <li>• <b>Collines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dassa : Union communales des coopératives maraîchères du département de Dassa.</li> <li>• Savé : Coopérative de Boubou de soja</li> <li>• Savalou : comité multi coopératives de transformation du manioc, coopératives de production de manioc, association des commerçants de gari de Savalou.</li> </ul> </li> <li>• <b>Plateau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adja-Wèrè : Union coopératives des transformateurs et producteurs et commerçants de gari</li> <li>• Pobé Nord : Union communale des coopératives villageoises des producteurs de maïs de Pobè Ucomcvpn</li> <li>• Kétou : 28 groupements</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acteurs d'appui</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA4) Colline, maraichages, riz, maïs, soja, manioc, anacardes, élevage</li> <li>• Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)</li> <li>• La Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit Autogérée (CAVECA) de Savè</li> <li>• Programme Cadre FIDA (PROCAR)</li> </ul>
<b>Equipe de ACMA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef d'équipe et membres de l'Equipe de coordination</li> <li>• Les superviseurs départementaux</li> </ul>
<b>Plateformes multi-acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de Concertation Intercommunal des Collines (CCIC)</li> <li>• Collège des Jeunes Agriculteurs</li> </ul>
<b>Autorités locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie d'Adjara, président du comité Cadre de Concertation Intercommunale des Collines (CCIC)</li> </ul>
<b>Acteurs de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'IFDC</li> <li>• CARE</li> <li>• KIT</li> </ul>
<b>Bailleur de fonds</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Cotonou</li> </ul>
<b>Gouvernement Béninois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche</li> <li>• Ministère de l'Industrie et du Commerce</li> <li>• Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale</li> </ul>

Source : MDF

## Annexe E : Liste des document consultés

- ACMA3 Proposition Technique 2017
- ACMA2 Plans de travail 2018 à 2021
- ACMA2 Rapport Etude de Référence, Mai 1018
- ACMA Rapports Annuels Analytiques de 2018 à 2021
- ACMA2 Théorie de changement. Août 2018.
- ACMA2 Plan de Suivi & Evaluation, Juin 2018
- ACMA2 Rapport d'Etude - Evaluation des Effets des interventions du Programme ACMA2, Sept 2019
- ACMA2 Rapport de l'Enquête à mi-parcours de ACMA2, Juin 2020
- ACMA2 Rapport Enquête quantitative 2020 du programme ACMA2
- ACMA2 Questionnaire Enquête 2021
- ACMA3 Proposition Technique Avril 2022
- Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017-2021. Gouvernement du Bénin, 2017
- Multi-Annual country Strategy 2019-2022 (MACS), Ambassade des Pays-Bas à Cotonou
- Document du gouvernement néerlandais, Ministère de la Coopération Internationale, relatifs à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle : <https://www.government.nl/binaries/government/documenten/publications/2021/10/18/subsidy-diets-programme/Appendix+4+-+FNS+and+Gender+results+framework.pdf>
- Document du gouvernement néerlandais, Ministère de la Coopération Internationale, relatifs au Développement du Secteur Privé : <https://www.government.nl/documents/publications/2022/11/28/theory-of-change---private-sector-development-october-2022>
- Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA) 2017. FAO, Gouvernement du Bénin, UNICEF
- Binswanger, H. P., Khandker, S. R., & Rosenzweig, M. R. (1993). How infrastructure and financial institutions affect agricultural output and investment in India. *Journal of Development Economics*, 41(2), 337-366.
- Chavas, J. P. (2008). On the economics of agricultural production. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 52(4), 365-380.
- Houssou, N., Abiassi, E., Jenane, C. (2022). The Persistent Food Crisis and Inflation in the West Africa Region : A golden opportunity for Benin? *World Bank Blogs*, July 29, 2022. Last consulted December 2022, reachable through : [<https://blogs.worldbank.org/africacan/persistent-food-crisis-and-inflation-west-africa-region-golden-opportunity-benin>]
- Spierings, N. (2012). The inclusion of quantitative techniques and diversity in the mainstream of feminist research. *European Journal of Women's Studies*, 19(3), 331-347.
- Vyrastekova J, Huisman J, Mosha I, Smits J (2014) Mothers More Altruistic than Fathers, but Only When Bearing Responsibility Alone: Evidence from Parental Choice Experiments in Tanzania. *PLoS ONE* 9(6): e99952.
- Statistiques de la Commission Bancaire de la BCEAO (rapport 2021)

## Annexe F : Matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation fournit une opérationnalisation des questions d'évaluation mentionnées dans les Termes de Références. Pour chaque question, la matrice présente des sous-questions correspondant aux questions d'évaluation, l'approche envisagée, les outils de collecte et d'analyse des données, et les sources de données et d'informations à utiliser.

Pertinence			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<p><b>Q1.</b> Quelle est la pertinence de la stratégie et de l'organisation du projet à augmenter le revenu des acteurs (producteurs, transformateurs et commerçants) dont les jeunes et les femmes ?</p> <p><b>1.1</b> La théorie de changement est-elle toujours pertinente ?  <b>1.2</b> Dans quelle mesure les acteurs des chaînes de valeurs considèrent-ils que ACMA2 est utile pour renforcer leurs entreprises / organisations en termes de revenus ?  <b>1.3</b> Comment ACMA2 a-t-il adopté le soutien (modalités) à la lumière des contraintes et des impacts de la pandémie de COVID ?</p>	<p>Nous analyserons la documentation du projet, les indicateurs M&amp;E et les KII pour déterminer la pertinence des TdC.</p> <p>Les FGD avec les bénéficiaires et les KII nous informeront sur les changements dans les stratégies d'intervention de ACMA2 pendant le COVID.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude documentaire</li> <li>• Analyse de la Théorie de changement et les adaptations en cours du projet</li> <li>• Entretiens avec des Informateurs clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation du projet : TdC, plans de travail annuels, cadres logiques, cadre de résultats, tableaux de S&amp;E, objectifs et résultats, rapports annuels et d'évaluation mi-parcours</li> <li>- Entretiens et FGD avec les bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre, les plateformes multi-acteurs et les autorités locales</li> </ul>
<p><b>Q2.</b> Dans quelle mesure le projet est pertinent par rapport aux priorités politiques publiques dans le domaine de la sécurité alimentaire ?</p> <p><b>2.1</b> Comment et dans quelle mesure les activités et les résultats de ACMA2 ont-ils contribué aux objectifs politiques de l'Ambassade des Pays-Bas à Cotonou en matière de sécurité alimentaire ?  <b>2.2</b> Comment et dans quelle mesure les activités et les résultats de ACMA2 ont-ils contribué aux objectifs politiques du Gouvernement du Bénin en matière de sécurité alimentaire ?</p>	<p>Analyse des plans stratégiques de l'Ambassade et du MEAP pour identifier les priorités politiques. Etude des documents du projet pour évaluer dans quelle mesure ACMA2 contribue à ces objectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude documentaire</li> <li>• Entretiens avec des Informateurs clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans et rapports de ACMA2</li> <li>- Documents stratégiques de l'Ambassade de Pays-Bas à Cotonou</li> <li>- Documents stratégiques du Gouvernement de Bénin / MAEP</li> <li>- Entretiens avec les représentants de l'ambassade et du MAEP</li> </ul>

Efficacité			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude documentaire</li> </ul>	

Efficacité			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<p><b>Q3.</b> Quelle est l'efficacité du projet pour chacun des objectifs spécifiques et les 5 résultats mentionnés, y compris l'efficacité selon le genre en considérant les différents groupes d'acteurs dont les jeunes, les femmes, les hommes, les producteurs/transformateurs/commerçants ?</p> <p><b>3.1</b> Quel est l'effet du projet sur : i) les échanges commerciaux de produits agricoles ; ii) la productivité agricole ; iii) les barrières aux échanges commerciaux de produits agricoles à l'intérieur du Bénin et avec les pays limitrophes dont le Nigéria</p> <p><b>3.2</b> Quel est de degré d'atteinte de la cible dans les 5 domaines de résultats : (1) l'amélioration de la productivité agricole, (2) développement d'une offre de produits compétitifs, (3) l'accès aux financements, (4) accès à l'information et innovation, (5) soutien à une approche multi acteurs?</p> <p><b>3.3</b> Est-ce que la position des groupes vulnérables - jeunes, femmes chefs de ménage - dans les chaînes de valeur a été amélioré ?</p>	<p>Nous recueillons des données sur les résultats obtenus au niveau des cinq domaines de résultats. Une étude documentaire des données de S&amp;E, des interviews avec acteurs clefs, les FGD avec des bénéficiaires, et des données d'enquête, nous déterminons les réalisations du projet à ce jour et pour les différents groupes d'acteurs.</p> <p>En analysant conjointement le progrès dans la théorie de changement avec l'équipe du projet, nous identifions les voies de changement qui ont plus ou moins progressé.</p> <p>Les entretiens avec des informateurs clés nous informeraient comment le projet s'est engagé différemment avec les hommes et les femmes, et les jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec des Informateurs clés</li> <li>• Discussion de Groupes (FGD) avec les acteurs/bénéficiaires</li> <li>• Analyse des indicateurs de ACMA2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de ACMA 2 (suivi-évaluations, documents stratégiques genre et de jeunesse)</li> <li>- Rapports PEA et CCIC/CCC</li> <li>- Bénéficiaires, Point focaux PEA, Equipe ACMA2, MAEP/Conseil agricole, CCIC, ATDA et Structures NTIC, autres acteurs pertinents</li> </ul>
<p><b>Q4.</b> Quelle est la capacité de résilience et d'adaptation des acteurs du projet aux principaux chocs externes subies par eux (notamment du fait i) de la fermeture des frontières nigérianes, ii) de la pandémie du COVID-19 et iii) du changement climatique) ?</p> <p><b>4.1</b> Comment et dans quelle mesure les acteurs ont-ils conduit leurs activités pendant la fermeture des frontières nigérianes et lors la pandémie COVID-19 ?</p> <p><b>4.2</b> Quelles sont les différentes stratégies/approches d'adaptation utilisées ?</p>	<p>A travers les interviews avec les acteurs clefs et les FGD avec les bénéficiaires, nous recueillons des preuves sur les pratiques d'adaptation aux chocs externes et l'étendue de l'adoption de ces pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude documentaire</li> <li>• Discussion de Groupes avec les acteurs/bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation de ACMA 2, y compris éventuelles études à l'endroit des acteurs au moment de ces chocs.</li> <li>- Bénéficiaires, Point focaux PEA, Equipe ACMA2, MAEP/Conseil agricole, CCIC, ATDA, Structures NTIC</li> <li>- Partenaires pour l'exportation, Partenaires de la demande hors Bénin</li> </ul>
<p><b>Q5.</b> Y-a-t-il eu des résultats obtenus, positifs ou négatifs, qui</p>	<p>A travers les interviews avec les acteurs clefs et les FGD avec les bénéficiaires, nous identifions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec les informateurs clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation de ACMA 2</li> </ul>

Efficacité			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
n'étaient pas prévus ? si oui, lesquels et pourquoi ? Externalités (positives et négatives)	les résultats non intentionnels, positifs et négatifs, du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion de Groupes (FGD) avec les bénéficiaires</li> </ul>	- Bénéficiaires, Equipe ACMA2, Autorités locales. Points focaux des PEA, Structures NTIC, Structures de microfinance.

Efficience			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<p><b>Q6.</b> Quelle est l'analyse de l'utilisation et de la gestion des ressources (humaines, financières, technologiques) par rapport aux résultats obtenus ? (est-ce que le projet aura pu faire mieux avec les moyens disponibles)</p> <p><b>6.1</b> Comment les ressources ont-elles été allouées, et comment le budget prévu se compare-t-il aux dépenses réelles telles que reflétées dans les documents budgétaires et de projet ?</p> <p><b>6.2</b> Comment les parties prenantes évaluent-elles l'utilisation des ressources financières et humaines, en termes d'allocation et d'efficacité, tant au sein de ACMA2 qu'avec les partenaires de mise en œuvre ?</p>	<p>Nous appliquons une analyse globale du budget et des dépenses à travers une étude documentaire. Les informations disponibles sur les ressources financières et humaines, les plans et les résultats réels, ainsi que leurs différences, par intervention sont ajoutées et analysées.</p> <p>Les résultats sont ensuite combinés avec les perceptions des différentes parties prenantes sur l'allocation des ressources financières et humaines, et leur utilisation efficace.</p>	<p>Etude documentaire Analyse des données financières Entretiens Enquêtes auprès les cadres de ACMA2 Observations directes</p>	<p>Rapports d'activités Rapports financiers Rapports de suivi-évaluations Rapports d'effets et d'évaluation</p> <p>Personnel de ACMA 2 Partenaires de mise en œuvre</p>
<p><b>7.</b> Quelle est votre analyse des coûts des résultats obtenus dans une vision de moyen terme, et en comparaison avec des projets similaires ?</p> <p><b>7.1</b> Quel a été le rapport coût-efficacité des diverses interventions du projet, telles que reflétées dans les budgets du projet, et analysées par domaine de résultats?</p> <p><b>7.2</b> Comment l'évaluation du rapport coût-efficacité du projet se compare aux opinions des principales parties prenantes ?</p>	<p>Appliquer une analyse coût-efficacité par l'évaluation du budget de projet avec les données de S&amp;E pour apprécier dans quelle mesure les coûts sont proportionnels au degré d'atteinte des 3 objectifs spécifiques et aux 5 résultats.</p> <p>Le projet n'est pas évalué uniquement en fonction du coût et du temps, mais aussi en fonction de la manière dont les aspects organisationnels et de S&amp;E sont proportionnels à la taille et au coût du projet.</p>	<p>Etude documentaire Analyse des données financières Entretiens</p>	<p>Rapports d'activités Rapports financiers Rapports annuels et de l'évaluation de projets similaires a ACMA1 &amp; 2</p>

Efficience			
	Pour obtenir une image plus complète de l'efficacité du projet dans la pratique, les résultats de l'analyse coût-efficacité seront incorporés et discutés lors des Entretiens avec Acteurs Clefs. Les participants seront identifiés lors de l'analyse documentaire.		

Impact			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<p><b>8a.</b> Quel est l'impact du projet sur le revenu des producteurs, transformateurs et commerçants ?</p> <p><b>8b</b> Le projet a-t-il eu le même impact sur les groupes cibles spécifiques, les femmes et les jeunes ?</p> <p><b>8c</b> Quels facteurs exogènes ont influencé (positivement ou négativement) sur l'impact réalisé pour les ?</p>	<p>A travers des KII et des données d'enquête, nous mesurons le changement en revenu des bénéficiaires, spécifiez par genre (hommes, femmes, jeunes). Nous recueillons des données sur les facteurs internes et externes qui ont contribué à la réalisation de l'impact.</p> <p>On utilise la recherche qualitative pour analyser l'effet des facteurs exogènes sur l'impact réalisé. Dans cette recherche, nous distinguons des sous-groupes, tels que les différentes chaînes de valeur et zones géographiques (dépendant des exportations, marché de vente intérieur) et les bénéficiaires ayant participé en ACMA2 seule, et en ACMA 1+2.</p>	<p>Enquête auprès les bénéficiaires</p> <p>Analyse économétrique</p> <p>Etude qualitative (KII, FGD)</p>	<p>Données de l'enquête Bénéficiaires (f/h/j)</p>

Durabilité			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<p><b>9.</b> Dans quelles mesures les effets et impact positifs du projet s'inscrivent-ils dans les changements systémiques et peuvent-ils se maintenir après le financement ?</p> <p><b>9.1</b> Quels sont les facteurs de pérennisation des changements de comportement des bénéficiaires ? Observe-t-on une différence entre les bénéficiaires d' ACMA2 seule et les bénéficiaires d' ACMA 1+2.</p> <p><b>9.2</b> Quels sont les facteurs de pérennisation des gains de productivité ?</p> <p><b>9.3</b> Quels sont les facteurs de pérennisation des revenus agricoles ?</p>	<p>Nous recueillerons les perceptions des différentes parties prenantes (notamment les autorités locales et plateformes multi-acteurs) des bénéficiaires sur leur appropriation et leurs plans pour la période « après-projet » . Nous rechercherons des exemples dans lesquels les anciens bénéficiaires et les parties prenantes ont continué à appliquer les compétences, ressources et capacités nouvellement acquises au-delà de la durée de vie du premier projet.</p> <p>Une attention sera accordée aux parties prenantes qui ne sont pas directement impliquées dans le programme mais qui appliquent les connaissances et/ou les technologies issues du projet.</p>	<p>Etude documentaire</p> <p>Entretiens avec acteurs clefs</p> <p>Discussions de Groupes avec les bénéficiaires</p> <p>Observations directes</p>	<p>Rapports de ACMA2</p> <p>Résultats de l'analyse d'efficience Bénéficiaires (f/h/j),</p> <p>Equipe ACMA2,</p> <p>Autorités locales.</p> <p>Points focaux des PEA, Structures NTIC, Structures de microfinance</p>

Durabilité			
Question	Approche	Outils de collecte	Sources
<b>10.</b> Y-a-t-il eu des changements durables observés chez les producteurs, transformateurs, commerçants dans le domaine des pratiques de production, de transformation, de commercialisation, de la qualité des produits agricoles et du financement ? Si oui, lesquels ? Et pourquoi ?	Pour les outcomes sélectionnés, dans le cadre de l'analyse de la contribution, nous recherchons les facteurs qui contribuent à l'appropriation et à la poursuite à long terme des outcomes identifiés. auprès des parties prenantes externes, recueillez les facteurs susceptibles d'avoir des effets durables sur ces changements.	Entretiens avec acteurs clefs Groupe de discussion Etude de cas	Rapports de ACMA2 Bénéficiaires (f/h/j), Equipe ACMA2, Autorités locales. Points focaux des PEA, Structures NTIC, Structures de microfinance
<b>11.</b> Quel est le niveau de durabilité du dispositif TIC pour l'agriculture mis en place avec l'appui du projet ?	Nous recueillerons les perceptions des bénéficiaires et des parties prenantes sur l'utilisation des TIC : dans quelle mesure considèrent-ils l'utilisation des TIC comme utile et à valeur ajoutée, quels obstacles voient-ils, et si ces obstacles sont faciles à résoudre en vue d'une utilisation à long terme.	Etude documentaire Entretiens	Documents sur le dispositif TIC Collectives Locales Structures NTIC
<b>12.</b> Quel est le niveau d'ancrage du projet avec les instances des organisations professionnelles des acteurs accompagnés, le cadre institutionnel public et le secteur privé ?	Nous recueillerons les informations documentaires et les perceptions des différentes parties prenantes sur le niveau d'ancrage du projet.	Etude documentaire Entretiens avec les informateurs clefs.	Plans et rapports de ACMA1 et ACMA2  Equipe ACMA2, Autorités locales, Points focaux des PEA, Structures NTIC, fournisseurs privé, institutions de microfinances